

MAHI BINEBINE  
LE FEU ARDENT D'UNE MÈRE

DOUBLE FÉMININ FANTÔME  
ADÈLE YON

Supplément  
LE MONDE  
DES LIVRES



## Entre la France et l'Algérie, la crise s'aggrave

► A l'issue d'un comité interministériel de contrôle de l'immigration, le 26 février, François Bayrou a adressé un ultimatum au gouvernement algérien

► Le premier ministre donne de « quatre à six semaines » à l'Algérie pour réadmettre une « liste d'urgence » de personnes expulsées du territoire

► Dans le cas où la France n'obtiendrait pas satisfaction, les accords bilatéraux régissant le séjour des Algériens en France seront « remis en cause »

► Le raidissement français risque de détériorer un peu plus la relation entre les deux pays, déjà passablement abîmée par six mois de crise ouverte

► François Bayrou s'est inquiété du sort de l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, détenu depuis trois mois à Alger

PAGES 8-9

### Retraites

Le Medef campe sur l'âge de départ à 64 ans

Le président de l'organisation patronale juge « malheureuse » l'initiative de remettre en chantier la réforme de 2023

PAGE 10

**Basilique de Nice**  
Condamnation à perpétuité pour le terroriste

Brahim Aouissaoui est condamné à la peine maximale du code pénal pour l'assassinat de trois personnes en 2020

PAGE 12

### L'HOMMAGE D'ISRAËL À LA FAMILLE BIBAS, SYMBOLE DU 7-OCTOBRE

► Des dizaines de milliers de personnes se sont massées le long du cortège funèbre  
► Quatre corps d'otages ont été rendus par le Hamas et 642 détenus palestiniens libérés PAGE 4



Le convoi transportant les cercueils de Shiri Bibas et de ses deux enfants, Ariel et Kfir, à Rishon LeZion, en Israël, le 26 février. ARIEL SCHALIT/AP

### Automobile Airbags Takata, un poison à diffusion lente

LES ÉQUIPEMENTS défectueux de la société japonaise aujourd'hui disparue, après sa mise en faillite, ont provoqué le plus grand rappel de voitures de l'histoire de l'industrie.

Commencée aux Etats-Unis il y a plus de quinze ans, lorsque surviennent les premiers dysfonctionnements et des rappels menés par Honda, l'affaire touche

maintenant l'Europe. Les atermoiements des constructeurs et des autorités expliquent ce décalage. Au total, plus de 50 millions de voitures ont fait l'objet d'un rappel (42 millions aux Etats-Unis et 8,2 millions en Europe), alors que le « dieselgate », la saga des diesels truqués de Volkswagen, en a entraîné 11 millions.

PAGE 16

**ÉDITORIAL**  
**LA DÉFENSE INDISPENSABLE DE L'AIDE INTERNATIONALE**  
PAGE 27

**Cinéma**  
« The Substance », le Paris-Hollywood de Coralie Fargeat

PAGE 19

**Sport**  
Le football français en proie à une crise existentielle

PAGE 18

**Politique**  
Le retour de Dominique de Villepin

PAGE 11

**Afrique**  
Explosion des violences sexuelles dans l'est de la RDC

PAGE 6

### ÉTATS-UNIS

**La Maison Blanche et la poutinisation**

Sur le plan intérieur comme dans les relations internationales, Donald Trump semble partager des idées et des méthodes avec Vladimir Poutine

PAGE 2 ET CHRONIQUE P. 27

**Minerais : un accord avec Kiev prêt à être signé**

Volodymyr Zelensky devait se rendre à Washington le 27 février afin de conclure un accord sur l'exploitation des ressources naturelles

PAGE 3

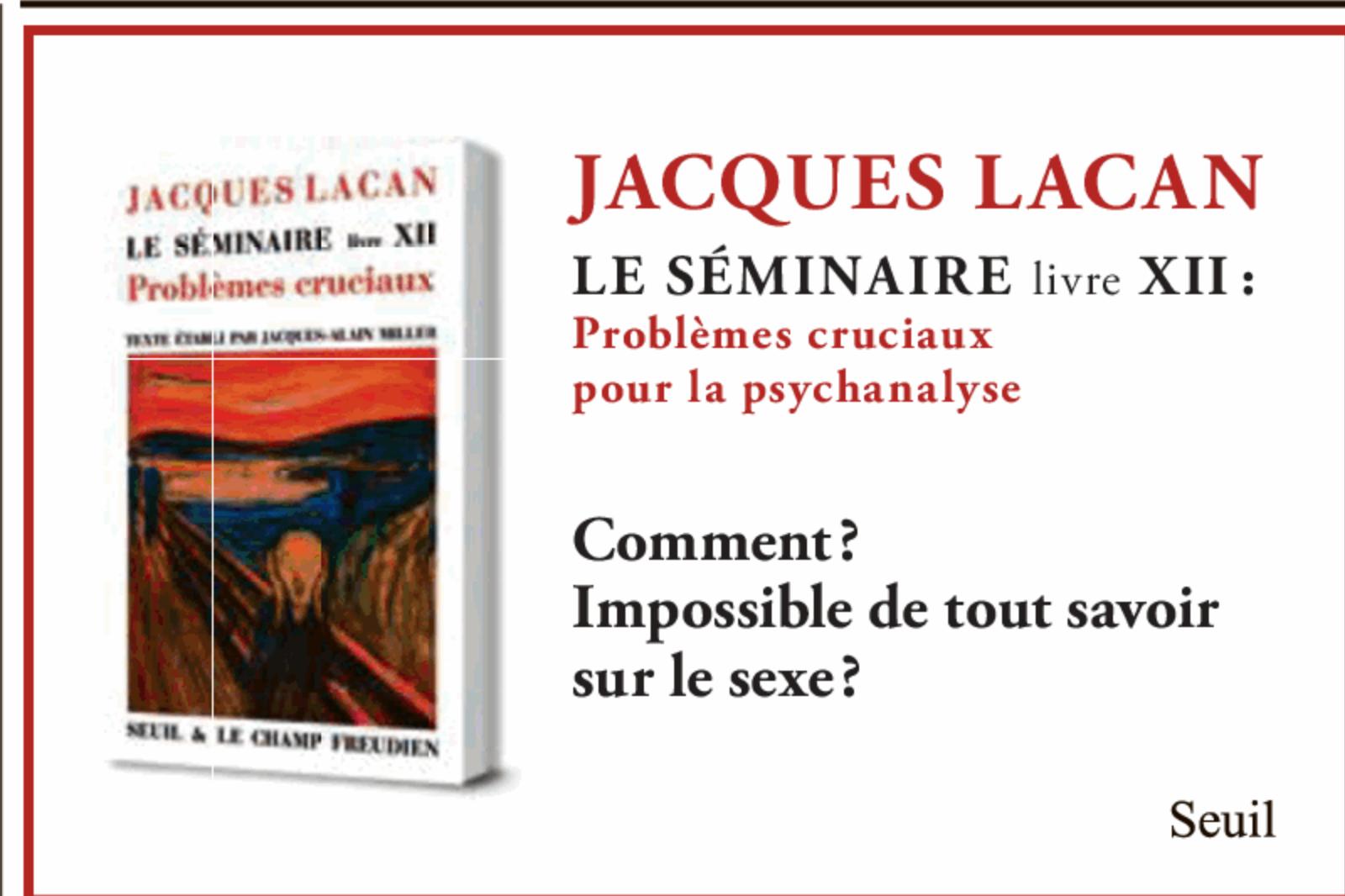
**Trump met à mal la régulation financière**

Le CFPB, agence de protection financière des consommateurs mise en place aux Etats-Unis après la grande crise de 2008, a été particulièrement visé

PAGE 14 ET IDÉES P. 24 ET 26

VU PAR HERRMANN (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE





Devant l'ambassade américaine, à Kiev, le 26 février. Sur la pancarte : « Trump rend l'Amérique très petite ». RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

# Avec Trump, la poutinisation de la politique américaine

Credo illibéral, culte du leader et aspirations néo-impérialistes : le nouveau locataire de la Maison Blanche promeut des idées et des méthodes proches de celles du Kremlin

## ANALYSE

WASHINGTON - correspondant

**I**l a qualifié Volodymyr Zelensky de « dictateur ». Il a accusé l'Ukraine d'avoir prolongé la guerre depuis trois ans, dont l'origine aurait été, à l'en croire, la perspective d'adhésion à l'OTAN offerte à Kiev. Est-ce Vladimir Poutine qui parle ainsi ? Non, Donald Trump. La confusion se comprend au regard de l'incroyable retournement en cours à Washington. Pente illibérale, mépris pour le droit international, aspirations néo-impérialistes, politisation de l'appareil d'Etat, confusion entre intérêts publics et privés, culte du leader dans son camp et dans des médias conservateurs propagandistes : les Etats-Unis se « poutinisent » à grande vitesse. Ce néologisme ne dit pas une stricte équivalence, chaque pays ayant ses ressorts propres et son histoire, mais une contamination, un transfert de culture politique.

Lorsque l'Union soviétique s'est effondrée, fin 1991, l'idée d'une victoire définitive sur le communisme, après des décennies de guerre froide, suscitait une euphorie à Washington. Le modèle libéral triomphait : démocratie et économie de marché allaient de pair.

Mais lorsque Vladimir Poutine a été élu président, en 2000, la revanche de l'appareil sécuritaire russe a débuté. L'objectif était de réimposer une verticale du pouvoir stricte dans le pays et d'inspirer de nouveau crainte et respect à l'extérieur. Vingt-cinq ans plus tard, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche et les ruptures violentes qu'il impose aux Etats-Unis et dans le monde couronnent la revanche finale de Vladimir

Poutine. « C'est un gars très intelligent, c'est une personne très rusée », a dit en lui rendant hommage le président américain, mercredi.

L'exceptionnalisme dont se prévalait l'Amérique depuis la seconde guerre mondiale, déjà entamé par la guerre antiterroriste post-11-Septembre et l'aventure militaire désastreuse en Irak, a bien vécu. « La cité lumineuse sur une colline », pour paraphraser l'expression du président Ronald Reagan (1981-1989), a éteint ses feux. On n'est jamais à la hauteur d'une telle ambition, mais ne plus l'avoir, c'est s'affaiblir. Le 24 février, à l'Assemblée générale des Nations unies, les Etats-Unis ont voté aux côtés de pays aussi peu recommandables que la Biélorussie, la Russie, la Hongrie ou le Soudan, pour s'opposer à une résolution qualifiant Moscou d'agresseur dans le conflit en Ukraine.

**Emmerder les Etats-Unis**

La fracture inédite avec les alliés européens est à la fois une séparation annoncée de longue date et un deuil à assumer pour ces derniers. « L'Union européenne a été fondée pour emmerder [screw] les Etats-Unis », a lancé Donald Trump, mercredi. Les Etats-Unis adoptent un discours victimaire, comme la Russie. Le milliardaire prétend que son pays a été abusé par ses alliés sur le plan commercial et sécuritaire, du Canada à l'Indo-Pacifique, en passant par l'Europe. Tous auraient prospéré à ses dépens. Vladimir Poutine, lui, assure que les Occidentaux ont menti au sujet de l'extension de l'OTAN jusqu'aux frontières russes et qu'ils ont cherché à susciter des révoltes « de couleur » en Géorgie ou en Ukraine.

La tentative de règlement du conflit en Ukraine illustre le changement radical de cap à Washington. L'accord sur l'exploitation des ressources minières ukrainiennes, que l'administration Trump a négocié de manière brutale avec Volodymyr Zelensky, n'est accompagné d'aucune garantie claire de sécurité pour l'avenir. La Maison Blanche a attaqué la légitimité du dirigeant ukrainien, son honnêteté aussi. La stratégie américaine qui se dessine est celle d'un vaste règlement bilatéral avec Moscou, qui commencerait par un cessez-le-feu et se poursuivrait par des projets économiques communs.

Donald Trump assume une vision de l'histoire partagée avec Vladimir Poutine, celle des grandes puissances qui font et défont les frontières. Tous deux méprisent la Cour pénale internationale et le catéchisme démocratique. Dans cette vision, les alliés importants peu, les instances multilatérales sont des coquilles vides que les Etats-Unis désertent volontiers. Le monde est fait de chasseurs et de proies. Vladimir Poutine a conquis 20 % du territoire géorgien, a annexé la Crimée en 2014 et revendique la conquête définitive de l'est de l'Ukraine, en attendant peut-

être un jour d'absorber la Biélorussie ? Donald Trump parle de reprendre le contrôle du canal de Panama, de saisir le Groenland, de transformer le Canada en 51<sup>e</sup> Etat.

Peu importe leur crédibilité : ces propos témoignent d'un égal mépris pour les peuples de ces pays et valident l'idée de zone d'influence, à disposition des grandes puissances. Celle des Etats-Unis est l'ensemble du continent américain. Celle de la Russie est l'ancienne périphérie soviétique. Celle de la Chine ? A ce jour, Donald Trump, pourtant très prolixie devant la presse, n'a tenu aucun propos rassurant à l'égard de Taïwan en cas d'invasion décidée par Pékin.

« Trump représente une vision de la fin XIX<sup>e</sup>, début XX<sup>e</sup> siècle, sur une Amérique en marche, mais confinée à sa propre sphère d'influence, et pas le genre à se retrouver embarquée dans les affaires européennes », explique Sergueï Radchenko, professeur à la School of Advanced International Studies de l'université Johns-Hopkins. Il voit l'hémisphère occidental comme la sphère d'influence de l'Amérique, mais il est moins intéressé par l'idée de dénier les rivaux américains dans d'autres parties du monde. En termes d'impérialisme du XIX<sup>e</sup> siècle, Poutine et Trump semblent donc parler le même langage. »

Même si le Kremlin mise ponctuellement sur un rapprochement avec Washington, il ne révise pas pour autant sa stratégie bilatérale sur le long terme. Elle consiste à imaginer Donald Trump en... Mikhaïl Gorbatchev américain. Soit un dirigeant animé d'intentions réformistes dans une URSS agonisante, ne comprenant pas les mécanismes qu'il déclenchait, précipitant la décomposition de

son pays. Depuis des années, Moscou et Pékin parlent de la fin du monde unipolaire et de la centralité américaine. Ce ciment idéologique commun, ainsi que leurs liens économiques renforcés depuis trois ans, compromettent les fantasmes entretenus par certains dans l'administration Trump : l'idée qu'un rapprochement avec Moscou permettrait de décrocher la Russie du train chinois.

L'autre forme de poutinisation de l'Amérique concerne la politique intérieure. On ne sait à ce stade si la tentative trumpienne de reformatrice de l'Etat fédéral, de contournement ou de destruction des contre-pouvoirs va réussir. Il faudra des mois avant que le brouillard se dissipe et qu'on mesure la distance entre les intentions et la réalité. Mais l'entreprise de la Maison Blanche est d'une ambition rare : agrandir au maximum le champ de l'exécutif.

Il serait frivole d'établir une comparaison stricte avec la pyramide néoféodale russe, reposant sur une répression massive – dont des assassinats d'opposants – et une bureaucratisation complète des sujets de la Fédération de Russie. Les Etats ont beaucoup de pouvoir en Amérique, des prérogatives garantissant une forte autonomie. Néanmoins, il est frappant de constater des ressorts communs.

Donald Trump impose comme critère de promotion une loyauté de fer et une absence de scrupules. Ses conseillers, comme Stephen Miller, avaient théorisé de longue date la nécessité d'élargir le périmètre des postes dits « politiques » dans la haute administration, pour soumettre toutes les branches et agences du gouvernement – dont le ministère de la justice – à

**Trump n'a cessé de faire des allusions à un troisième mandat. Poutine en est à son sixième à la tête du pays**

la volonté présidentielle. Soit une verticale du pouvoir à laquelle résistent bien peu les élus républicains au Congrès. Il reste les juges fédéraux, vigiles essentielles.

Donald Trump développe aussi une forme de hiérarchie informelle, dans laquelle des proches, sans fonction traditionnelle, au carrefour des affaires et de la politique, jouent un rôle majeur. Une pratique russe classique. C'est le cas de sa vieille connaissance Steve Witkoff, magnat de l'immobilier devenu son envoyé spécial au Proche-Orient et avec la Russie. Mais l'exemple le plus marquant est Elon Musk. Le patron du groupe SpaceX est présenté par la Maison Blanche comme un « employé spécial du gouvernement », ce qui ne veut rien dire. « Elon, pour moi, est un patriote », a déclaré Donald Trump. « En fait, je me qualifie moi-même d'humble soutien technologique », a dit le concerné, jeudi, lors de la première réunion des membres du cabinet Trump.

## « Ennemis de l'intérieur »

A la tête du département de l'efficacité gouvernementale, Elon Musk provoque un chaos dans les administrations fédérales, au nom de la lutte contre le gaspillage et de l'impératif de loyauté. L'homme le plus riche du monde tient aussi dans sa main la foudre du réseau X, qu'il peut déclencher à volonté contre telle ou telle cible. La confusion des registres – intérêts privés, plateforme toute-puissante, service public – est totale.

Lors de son discours d'adieu, Joe Biden avait mis en garde contre le risque présenté par une « oligarchie ». Elle est là. Le 25 février, Donald Trump annonçait son intention de lancer une *gold card*, soit la possibilité d'accéder à une carte de résident aux Etats-Unis contre 5 millions de dollars (4,8 millions d'euros). « Je connais des oligarques russes qui sont des gens très bien », a-t-il répondu lorsqu'on l'interrogea sur ces possibles prétendants.

La comparaison entre Elon Musk et Boris Berezovski, cardinal noir de Boris Eltsine, symbole de l'avènement des oligarques russes profitant du chaos des années 1990 pour piller les actifs de l'Etat, est un exercice intéressant. Mathématicien de formation, mort en 2013, en exil, Berezovski était d'un cynisme consumé et d'une intelligence redoutable. Il comprenait l'intérêt d'instrumentaliser une menace intérieure pour consolider le régime, qu'elle soit communiste sur un plan électoral ou islamiste, en Tchétchénie. Elon Musk, lui, désigne l'Etat fédéral à la vindicte populaire.

Donald Trump, pour sa part, a ponctué sa campagne de références aux « ennemis de l'intérieur » (magistrats, journalistes ou démocrates). C'est un refrain classique dans les démocraties illibérales, mettant sous tension extrême l'Etat de droit, et bien sûr dans les régimes autoritaires. Donald Trump n'a d'ailleurs aucune révérence pour la Constitution. Malgré le 22<sup>e</sup> amendement qui interdit cette possibilité, il n'a cessé de faire des allusions ou des plaisanteries sur le fait qu'il pourrait être candidat à un troisième mandat.

Vladimir Poutine, lui, en est à son sixième à la tête du pays. « La peur, à Moscou, n'est pas simplement que Trump et Musk s'inspirent du Kremlin, écrit le journaliste russe Mikhail Zygar dans *Vanity Fair*. C'est qu'ils pourraient affiner la formule, transformant l'audace autoritaire de Poutine, marque autrefois singulière, en norme mondiale. » ■

PIOTR SMOLAR

**Vladimir Poutine revendique la conquête définitive de l'est de l'Ukraine ? Donald Trump parle de saisir le Groenland**

# Accord sur les minéraux entre Kiev et Washington

Zelensky devait se rendre à Washington vendredi et interroger Trump sur son « soutien » à l'Ukraine

KIEV - correspondant

**A** près deux semaines de tensions et de négociations, Kiev et Washington se sont entendus sur un projet d'accord-cadre sur les revenus de l'exploitation des ressources naturelles ukrainiennes. Ce texte n'est qu'une première étape avant un accord global, mais la visite du président Volodymyr Zelensky à Washington, vendredi 28 février, a été confirmée. Celui-ci devrait rencontrer son homologue américain, Donald Trump, pour signer le document et, espère-t-il, améliorer leurs relations. Le plus important, pour les Ukrainiens, reste de parvenir à se rapprocher du président américain, alors que ce dernier opère un revirement diplomatique vers la Fédération de Russie dans l'objectif de mettre un terme rapide à la guerre, quitte à mettre Kiev de côté.

Ce premier accord offre une victoire à Donald Trump, qui lui permettra de se présenter en bon négociateur auprès de son électorat. Pour Volodymyr Zelensky, dont le pays reste extrêmement dépendant du soutien américain, l'enjeu est de convaincre le président américain de ne pas laisser tomber l'Ukraine. Le refus de Kiev de signer une première version terriblement préjudiciable et dépourvue de contreparties sécuritaires avait provoqué la fureur du président américain. Celui-ci avait accusé son homologue ukrainien d'être un « dictateur sans élections », remettant en question sa légitimité. « Zelensky a intérêt à agir vite, sinon il ne lui restera plus de pays », avait-il affirmé dans un message acide et bourré de fausses informations sur les réseaux sociaux, le 19 février.

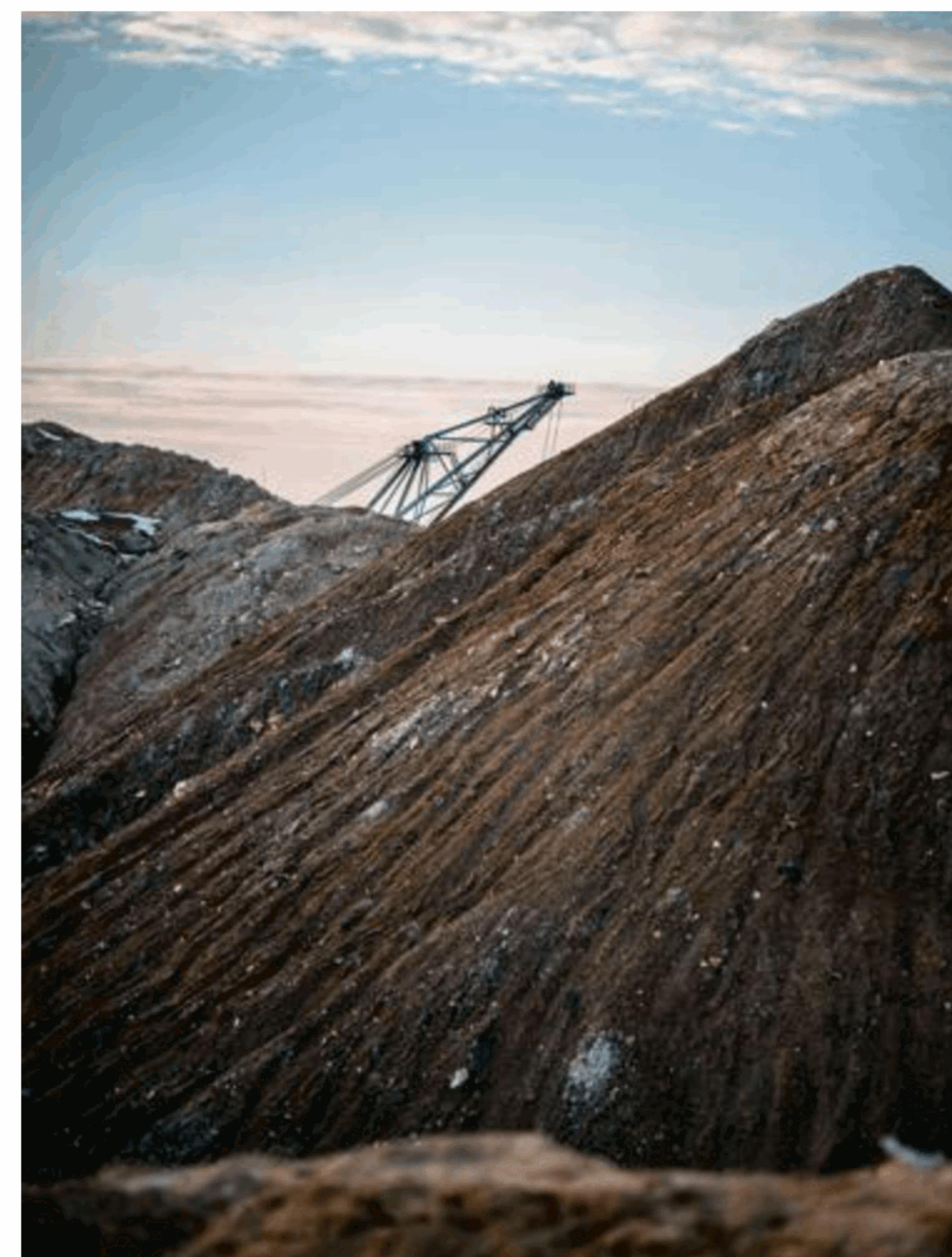
**Les autorités ukrainiennes ont précisé que cet accord-cadre n'est qu'une étape avant un accord global**

Les négociateurs ukrainiens sont finalement parvenus à intégrer une clause faisant référence à des « garanties de sécurité » américaines, une demande répétée du président Volodymyr Zelensky. Mais si le projet mentionne bien le terme « garanties », il ne prévoit aucun engagement spécifique des Etats-Unis à préserver la sécurité du pays en guerre. « Nous allons demander à l'Europe de le faire », a déclaré le président américain lors de sa première réunion de cabinet, mercredi, ajoutant que Kiev pouvait « oublier » une adhésion à l'OTAN.

**Un « remboursement » de l'aide**  
Le président ukrainien a, à plusieurs reprises, assuré que cette dimension serait abordée lors de sa rencontre avec Donald Trump. « Ma question [à M. Trump] sera très directe : les Etats-Unis vont-ils arrêter leur soutien ou pas ? Pouvez-vous acheter des armes, si [nous ne recevons] plus de l'aide ? », a déclaré Volodymyr Zelensky, mercredi, lors d'une conférence de presse. De son côté, Donald Trump a sous-entendu qu'il considérait avant tout ce nouvel accord comme une sorte de « remboursement » de l'aide américaine fournie depuis le début de l'invasion russe de l'Ukraine.

Les négociateurs américains s'étaient jusque-là refusés à faire mention de « garanties de sécurité », arguant que la détention par Washington d'intérêts financiers dans les ressources naturelles de l'Ukraine équivaudrait à une protection contre l'occupation russe de certains territoires. Ainsi, le conseiller à la sécurité nationale, Michael Waltz, frustré par les refus ukrainiens de signer un accord qualifié d'« incroyable et historique », avait déclaré, le 20 février, à Fox News, qu'un investissement américain dans l'économie ukrainienne représentait pour Kiev « la meilleure garantie de sécurité qu'ils puissent espérer, bien plus qu'une nouvelle palette de munitions ».

Dans la dernière mouture du projet d'accord, certaines des clauses les plus controversées ont été écartées. Initialement, Donald Trump exigeait que l'Ukraine verse 500 milliards de dollars à un fonds détenu par les Etats-Unis, et



Carrière d'extraction de titane près de Jytomyr (Ukraine), le 26 février. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

rembourse deux fois le montant de toute aide américaine future. Le texte n'en demeure pas moins extrêmement contraignant. Il prévoit, en effet, la création d'un fonds contrôlé par les Etats-Unis. Ce fonds recevra 50 % des revenus issus de l'exploitation future de certaines ressources naturelles (minéraux, hydrocarbures, pétrole,

gaz...) et de l'exploitation des infrastructures telles que les terminaux méthaniens et les ports.

L'accord indique que les Etats-Unis détiendront un pourcentage de propriété et un degré de contrôle « maximum » sur le fonds alimenté par ces revenus. Mais de nombreuses questions demeurent en suspens, notamment sur

ses modalités de gouvernance. Le texte précise par ailleurs que les opérations en cours d'extraction pétrolière et gazière, qui contribuent déjà de manière significative au budget ukrainien – et donc à l'effort de guerre – ne feront pas partie de l'accord.

Cet accord-cadre, approuvé par le gouvernement ukrainien mer-

**De nombreux experts estiment que l'étendue des ressources naturelles ukrainiennes reste incertaine**

credi après-midi sous pression américaine, reste dans l'ensemble assez vague. Les autorités ukrainiennes ont d'ailleurs précisé qu'il n'était qu'une étape préliminaire. Sa version finale sera soumise au Parlement ukrainien, la Verkhovna Rada, pour ratification.

L'appétit de l'administration américaine pour les minéraux ukrainiens s'inscrit dans le cadre d'une compétition mondiale pour l'accès à ces ressources jugées essentielles pour un large éventail d'industries, de la défense à l'aérospatial. C'est le président ukrainien qu'il premier, en septembre, avait mis en avant l'exploitation de ces minéraux ukrainiens dans un « plan de victoire » présenté aux équipes de Donald Trump, espérant ainsi le convaincre de l'intérêt financier à soutenir l'Ukraine. Le pays en guerre possède au moins vingt des cinquante minéraux que l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis considère comme essentiels pour son économie, comme le lithium, le graphite, le titane, l'uranium et les terres rares.

Pour autant, de nombreux experts attirent l'attention sur le fait que l'étendue des ressources naturelles ukrainiennes reste incertaine, sachant que les dernières évaluations datent de l'ère soviétique. Les cabinets d'experts assurent, en outre, qu'une estimation de la valeur réelle de ces minéraux nécessitera des explorations extrêmement coûteuses faute d'avoir été menées par Kiev, en raison d'un manque de moyens et d'investissements étrangers. De 30 % à 40 % de ces gisements se trouveraient par ailleurs dans des territoires désormais occupés par la Russie, alors que la perspective de leur retour dans le giron de Kiev s'éloigne de plus en plus. ■

THOMAS D'ISTRIA

# Roumanie : le candidat prorusse Georgescu inculpé par la justice

Le vainqueur du premier tour de l'élection de novembre 2024, annulé en raison de soupçons d'ingérence, est accusé de « fausses déclarations »

VIENNE - correspondant régional

**C**alin Georgescu est sorti du parquet général de Bucarest, mercredi 26 février au soir, sous les acclamations de centaines de ses partisans accourus spontanément pour soutenir leur « président » face aux procureurs roumains qualifiés de « traîtres ». A l'issue de cinq heures d'audition, l'ancien candidat d'extrême droite prorusse à l'élection présidentielle de novembre 2024, annulée à la suite de suspicions d'ingérences de Moscou, a été inculpé d'« incitation à des actions contre l'ordre constitutionnel » et de « fausses déclarations » sur le financement de sa campagne.

« Nous sommes le peuple. Toute l'humanité sait ce qui se passe actuellement en Roumanie », a lancé M. Georgescu des marches du parquet général en qualifiant ces poursuites d'« initiative désespérée d'un système à l'agonie avec l'aide de Bruxelles ». Placé le temps de l'enquête sous contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter la Roumanie et obligation de pointage au commissariat, le sexagénaire aux cheveux

gris a assuré qu'il comptait tout de même « certainement » se représenter à la nouvelle élection présidentielle, prévue en mai. Tous les sondages le placent en tête au premier tour, le reflet du dégagisme qui prévaut dans l'opinion publique roumaine.

**Le rôle des mercenaires**  
Depuis l'annulation du précédent scrutin, la justice s'intéresse à la façon dont cet ancien haut fonctionnaire, parfait inconnu jusqu'en 2024, a pu arriver en tête du premier tour, le 24 novembre 2024, avec 23 % des voix, après une campagne menée uniquement sur le réseau social TikTok. A la suite de la publication de rapports des services de renseignement pointant une possible opération de manipulation financée par la Russie, la Cour constitutionnelle roumaine avait pris la décision radicale, le 6 décembre 2024, d'annuler toute l'élection, deux jours seulement avant le second tour. Cette décision divise toujours profondément la Roumanie.

Depuis son arrivée au pouvoir, l'administration Trump a ouvertement pris le parti de ce candidat

qui rêve que la Roumanie rompe avec trente ans de politique étrangère pro-européenne pour basculer dans le camp isolationniste et prorusse. Dans son retentissant discours prononcé le 14 février à Munich, le vice-président américain, J. D. Vance, a attaqué la décision des juges roumains, prise, selon lui, « sur la base des soupçons tenus d'une agence de renseignement et de l'énorme pression exercée par ses voisins [européens] ». Mercredi, le milliardaire américain Elon Musk a immédiatement qualifié l'arrestation de M. Georgescu de « grand n'importe quoi ».

Visiblement galvanisé par ces soutiens trumpistes, Calin Georgescu a assuré que Washington pourrait bientôt prendre « des sanctions » contre la Roumanie. C'est dire l'énorme pression qui repose sur les enquêteurs essayant de remonter la façon dont le candidat a bien pu financer sa campagne. Il a toujours assuré n'avoir dépensé « aucun leu », alors qu'il est établi que sa notoriété est le fruit d'une vaste et très efficace campagne de marketing d'influence sur TikTok, un réseau social très populaire en Rouma-

**Tous les sondages placent M. Georgescu en tête au premier tour, reflet du dégagisme qui prévaut dans l'opinion**

nie. Les enquêteurs semblent avoir établi le rôle considérable joué par Bogdan Peschir, un obscur influenceur qui s'est enrichi dans les cryptomonnaies. Mais ils cherchent encore à déterminer ses liens éventuels avec la Russie. En parallèle, la police roumaine s'intéresse aussi aux anciens de la Légion étrangère française qui gravitent dans l'entourage de M. Georgescu en assurant sa sécurité. Mercredi, ils ont mené « 47 perquisitions » dans différents endroits du pays, visant particulièrement Horatiu Potra, un Franco-Roumain de 54 ans, à la tête d'une société de mercenaires jusqu'à récemment active

dans l'est de la République démocratique du Congo. Doté de solides convictions prorusses, ce mercenaire cultive une ressemblance physique avec Evgeni Prigojine, le défunt dirigeant du Groupe Wagner. Il est suspecté, selon des documents judiciaires révélés par la chaîne de télévision Digi24, d'avoir préparé la candidature de M. Georgescu plusieurs mois avant son annonce de candidature.

Or, lors des perquisitions menées mercredi au domicile de M. Potra, les policiers ont mis la main sur un coffre-fort caché sous son plancher, contenant 3 millions de dollars (2,9 millions d'euros) en liquide. Ils ont aussi découvert 27 kilos d'or, ainsi que de nombreuses armes et munitions. Si les policiers n'ont visiblement pas réussi à mettre la main sur M. Potra lui-même, ils ont arrêté deux autres anciens légionnaires franco-roumains qui assuraient la sécurité du candidat.

Dans le cadre de ses services à M. Georgescu, M. Potra a contacté, des mois avant le scrutin, un mystérieux homme d'affaires australo-roumain spécialisé des

projets miniers en Afrique, Frank Timis, pour lui demander s'il était prêt « à mettre 20 à 35 millions de dollars » dans la campagne. En échange, M. Georgescu s'engageait, s'il était élu, à lancer l'exploitation d'une mine d'or en Roumanie. M. Potra est-il aussi allé chercher de l'argent en Russie ? Les enquêteurs ont déterminé qu'il s'est rendu à Moscou en septembre 2024, deux mois avant l'élection.

Si tous ces éléments confirment que la campagne de M. Georgescu a été organisée et financée dans des conditions particulièrement douteuses, les procureurs ne semblent toutefois pas encore avoir mis la main sur une preuve irréfutable de l'implication de Moscou. Cela risque de ne pas suffrir à calmer la colère des soutiens de M. Georgescu, convaincus que toute cette procédure est une vaste machination des partis politiques en place. Les formations nationalistes ont d'ailleurs appelé à descendre dans les rues de Bucarest, samedi 1<sup>er</sup> mars, « pour nettoyer la Roumanie des trahis ». ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND

# Israël-Gaza : incertitudes sur la suite du cessez-le-feu

La première phase de l'accord s'est achevée avec la remise des corps de 4 otages contre 642 prisonniers

JÉRUSALEM - correspondance,

**L**a première phase de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza s'est conclue dans la nuit de mercredi 26 à jeudi 27 février, sans que l'on puisse dire, à ce stade, si les deux autres étapes de cet arrangement, censé établir une paix durable dans la région, seront mises en œuvre. Les corps de quatre otages israéliens, morts à Gaza, ont été restitués par le Hamas, puis formellement identifiés. Parmi eux figure le Franco-Israélien Ohad Yahalom. C'est la cinquantième victime française, ce qui fait de l'Hexagone le deuxième pays le plus touché, après l'Etat hébreu, par le massacre commis par le mouvement islamiste palestinien lors de l'opération terroriste du 7-Octobre. Emmanuel Macron a déclaré jeudi matin sur X quela «barbare du Hamas doit prendre fin».

En contrepartie, 642 prisonniers palestiniens ont été relâchés par Israël. Depuis son entrée en vigueur le 19 janvier, le cessez-le-feu a permis la libération de 33 otages, dont huit décédés, et de quelque 1700 détenus palestiniens. Il a aussi assuré une arrivée massive d'aide humanitaire à Gaza, un territoire détruit à environ 70 %, où 2 millions de Palestiniens vivent dans des conditions de dénuement extrême.

Ce dernier acte a failli ne pas survenir. Israël s'opposait à l'élargissement des 600 et quelques prisonniers qui auraient dû être relâchés samedi 22 février en échange de six otages sortis ce jour-là de la bande de Gaza. L'Etat hébreu justifiait ce blocage par la mise en scène humiliante organisée par le Hamas, jeudi 20 février, lors de la



Un rassemblement, « place des otages », à Tel-Aviv, pour rendre hommage à Shiri Bibas et ses enfants, le 26 février. AHMAD GHARABLI/AFP

précédente restitution de dépouilles israéliennes.

Les cercueils de quatre otages – Oded Lifshitz ainsi que Shiri Bibas et ses fils Ariel et Kfir, âgés respectivement de 32 ans, 4 ans et 9 mois lors de leur capture – avaient été exhibés sur une scène, avec en toile de fond une image du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, grisé en vampire.

## Le plan Trump pour Gaza mis en scène dans une vidéo virale surréaliste

Gaza transformée en station balnéaire à la gloire de Donald Trump : une vidéo générée par l'intelligence artificielle, postée mercredi 26 février sur les comptes du président américain sur les réseaux sociaux, a traduit en images son projet visant à faire de l'enclave palestinienne la « Riviera du Moyen-Orient ». Ce clip surréaliste de trente-trois secondes, jugé insultant par les Palestiniens, montre une plage bordée de gratte-ciel où Donald Trump et Benjamin Nétanyahou, le premier ministre israélien, sirotent un cocktail en maillot de bain. Soutenu par Israël, le projet de M. Trump a suscité un tollé, notamment dans les pays arabes, qui ont rejeté toute perspective de déplacement des Palestiniens hors de Gaza.

L'ONU et le Comité international de la Croix-Rouge avaient critiqué les conditions de la remise de ces corps. Après identification par Israël, il s'était avéré que l'une des dépouilles transférées en Israël n'était pas celle de Shiri Bibas, mais d'une personne inconnue. Son corps a été rendu le lendemain.

### Objectifs maximalistes

Selon l'armée israélienne, la mère et les deux enfants Bibas auraient été tués par leurs ravisseurs « à mains nues ». Les Brigades des moudjahidines, un groupuscule armé gazaoui, qui détiennent ces trois personnes après les avoir enlevées le 7-Octobre, avaient affirmé, dès novembre 2023, qu'elles étaient décédées des suites d'un bombardement israélien sur Gaza. Israël leur a rendu un dernier hommage, mercredi. Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées sur les routes du pays, le long du passage du cortège funéraire. Des centaines ont at-

tendu en silence, à proximité du kibbutz Nir Oz dont la famille Bibas est originaire. « C'est ma volonté qui m'a conduit ici. Je voulais rendre hommage aux Bibas, sans savoir où aller. J'ai vu ces gens, et je me suis arrêté. Tout Israël se sent coupable. La moindre des choses, c'est de sortir et de dire qu'on est désoles », raconte Eitan Katzir, cheveux et barbe ras, petit-fils d'un survivant de l holocauste.

Le sexagénaire espère que les funérailles des Bibas seront la première étape d'un processus de reconstruction, pour Israël, et de réconciliation avec les Palestiniens : « Cette guerre fabrique plus de terroristes qu'elle n'en crée. Il faut trouver une autre voie. » Mais alors que les trois véhicules du cortège funéraire apparaissent, accompagnés par un hymne israélien chanté à voix basse, c'est la voie de la guerre qui se dessine.

Le calvaire enduré par les Bibas aurait pu galvaniser la partie de l'opinion publique israélienne

qui donne la priorité au retour des otages – encore 59 sont aux mains du Hamas, dont 35 ont été déclarés morts par l'armée – sur la poursuite de la guerre. Mais il a servi à Benjamin Nétanyahou à fragiliser le passage à la deuxième phase de l'accord, qui est censé mener à de nouveaux échanges de captifs, un retrait total de l'armée israélienne de la bande de Gaza et à une fin permanente de la guerre. Pour le premier ministre israélien, la poursuite du cessez-le-feu contient le risque de perdre le pouvoir, les ministres les plus radicaux de son gouvernement menaçant de quitter la coalition si Israël s'engage dans la deuxième phase.

M. Nétanyahou a donc renchérit, fixant des objectifs maximalistes. Dans un discours prononcé dimanche devant des officiers militaires israéliens, il a demandé le retour de tous les otages israéliens, l'élimination des capacités gouvernementales et sécuritaires du

**«Les objectifs de la guerre peuvent être atteints par la négociation ou par d'autres moyens»**

BENYAMIN NÉTANYAHOU  
premier ministre israélien

Hamas, et la démilitarisation du territoire. « Qu'il n'y ait aucun doute : nous atteindrons les objectifs de la guerre. Ils peuvent être atteints par la négociation ou par d'autres moyens », a-t-il déclaré, laissant entendre que l'offensive israélienne sur Gaza pouvait reprendre de façon encore plus violente que lors des 15 premiers mois de guerre. Le bilan des autorités de santé de la bande de Gaza, jugé fiable par l'ONU, parle de plus de 4800 Palestiniens morts, dont 18000 enfants.

Mais les hostilités pourraient attendre encore un peu. Le scénario qui se dessine serait un prolongement de la première phase, permettant de maintenir un calme précaire qui pourrait servir aux deux parties : à Benyamin Nétanyahou, pour voter le budget fin mars avec sa majorité actuelle ; et au Hamas, pour garantir aux Gazaouis de passer en paix le mois de Ramadan, qui doit commencer vendredi. Avec pour risque de voir les échanges de captifs suspendus.

Le mouvement islamiste palestinien a jugé que « [Israël] n'a pas d'autre choix que de démarquer des négociations pour la deuxième phase », assurant avoir fait en sorte que l'Etat hébreu ne puisse pas avoir de « fausses excuses » pour faire échouer le processus. Majed Al-Ansari, porte-parole du ministère des affaires étrangères du Qatar, à la manœuvre dans les négociations entre Israël et le Hamas, se montre pessimiste : « Nous craignons que les paramètres de l'accord ne soient plus respectés », a-t-il confié au *Monde* dans son bureau à Doha. Cela signifie qu'à tout moment, l'accord pourrait s'effondrer ». Et le calvaire des Gazaouis recommencera. ■

SAMUEL FOREY  
ET GHAZAL GOLSHIRI (À DOHA)

# Manœuvres chinoises à tirs réels au large de Taïwan et de l'Australie

Pékin parle de « façonner l'inévitable réunification avec la mère patrie ». Le gouvernement taïwanais a dénoncé une « provocation patente »

PÉKIN - correspondant

**L**a Chine a mené, mercredi 26 février, des exercices qu'elle a qualifiés « d'entraînement au tir » au large de la côte sud-ouest de Taïwan sans prévenir au préalable, au moment même où le numéro quatre dans l'appareil politique chinois a semblé durcir le ton de Pékin sur le sort de l'île. Selon le ministère de la défense taïwanais, l'armée chinoise a notifié le jour même par radio aux navires commerciaux et aux avions de ligne la délimitation d'une zone d'exercice de tir située à environ 70 kilomètres seulement de Kaohsiung, deuxième ville par sa population et premier port de Taïwan. Le gouvernement taïwanais a dénoncé un « grave danger » pour la navigation dans la région et une « provocation patente ».

Pékin fait dans le même temps la démonstration de sa nouvelle capacité de projection militaire, sans s'embarrasser d'informer le voisinage. Trois navires de l'Armée populaire de libération ont procédé à des exercices à tirs réels entre

l'Australie et la Nouvelle-Zélande, vendredi 21 et samedi 22 février, certes en toute légalité car dans les eaux internationales, mais sans prévenir non plus en amont ces deux Etats. Un avion de la compagnie Virgin Australia survolant la zone a été le premier informé dans les toutes dernières heures avant l'entraînement, ce qu'ont déploré Canberra et Wellington. Quarante-neuf avions ont dû se dérouter.

La Chine a aussi annoncé, lundi 24 février, des exercices navals à tirs réels dans les eaux qui la séparent du Vietnam après que celui-ci eut précisé ses revendications territoriales dans la zone. Quelques jours plus tard, le 18 février, un hélicoptère de l'armée chinoise s'était approché à trois mètres d'un avion de patrouille philippin près du très contesté atoll de Scarborough, en mer de Chine méridionale.

paro, s'est inquiété, le 13 février, lors d'un forum de défense à Hawaï de ce que l'un de ces exercices deviennent si nombreux puisse un jour être la « feuille de vigne » qui cache une réelle attaque. Se montrant à la fois menaçante avec les forces politiques qui lui sont hostiles et bienveillante avec celles qui se montrent sensibles au dialogue, la Chine adopte un positionnement tactique différent selon ses interlocuteurs taïwanais.

### Implacable reprise en main

En mars 2023, Xi Jinping avait fait nommer l'un des principaux artisans de l'idéologie du régime depuis trente ans, Wang Huning, à la tête du groupe chargé de gérer la question taïwanaise. A ce nouveau poste, M. Wang semble s'être vu confier la tâche de redéfinir une doctrine qui sorte la Chine de l'imasse sur Taïwan. Le Parti démocrate progressiste (DPP) qui prône la distanciation autant que possible de la Chine et que déteste Pékin est au pouvoir depuis neuf ans à Taipei. Le rejet de la formule « Un pays, deux systèmes », telle qu'ins-

taurée à Hongkong, s'est accentué à Taïwan depuis que la Chine a procédé, en 2020, à une implacable reprise en main de l'ex-colonie britannique. Lors d'une conférence sur la question taïwanaise mercredi, Wang Huning a employé une formule inédite semblant traduire une volonté d'être plus proactif sur le cours des événements : « Façonner l'inévitable réunification avec la mère patrie. »

Les exercices militaires chinois, outre qu'ils sont nécessaires à une armée sans expérience de guerre récente, envoient le message de la probabilité croissante d'un conflit si Taipei ne se montre pas mieux disposé à l'égard de Pékin. Mardi, Taïwan a placé en détention huit marins chinois après que leur cargo eut été identifié dans la zone où un câble optique reliant la principale île à celle de Penghu venait d'être sectionné. En 2023, les habitants de l'île de Matsu, très proche géographiquement de la Chine continentale, mais sous contrôle taïwanais avaient déjà dû subir des mois de services de télécommunications très dégradés après qu'un

bateau chinois eut coupé un câble. Pékin s'est également doté en juin 2024 d'une directive menaçant de la peine de mort les « just-qu'au-boutistes séparatistes ».

Dans le même temps, la Chine veut se montrer plus engageante auprès des forces plus ouvertes à elles, recevant l'ex-président taïwanais Ma Ying-jeou, très pro-chinois, en avril 2024, ainsi que, depuis, de nombreux députés du Kuomintang (KMT) opposés au président actuel Lai Ching-te.

S'exprimant pour la première fois sur le sujet depuis sa prise de fonctions, le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, a déclaré le 21 février : « Nous allons maintenir tous les engagements que nous avons pris, mais le plus important est de préciser que nous nous opposons à tout changement contraint au statu quo », sans citer explicitement une intervention militaire américaine. En campagne, Donald Trump s'était agacé de la centralité taïwanaise dans le secteur stratégique des semi-conducteurs et avait exigé que Taipei paie les Etats-Unis pour sa défense, comme s'il s'agissait d'une compagnie d'assurances. Les discussions engagées entre le président américain et Vladimir Poutine sur le sort de l'Ukraine ont éveillé Taïwan au risque d'un « deal » similaire avec Xi Jinping qui contraindrait Taipei à accepter une forme de rapprochement avec Pékin. Trump a déjà souligné la proximité géographique de l'île avec la Chine continentale et son éloignement des Etats-Unis, insistant ainsi sur la difficulté de venir en aide à Taïwan.

Les arguments de Taïwan en faveur de l'opposition au statu quo sont nombreux. Les libertés démocratiques en Asie n'auront par ailleurs pas nécessairement le même écho auprès de Trump qu'au sein de son précédent administration. Alors que Joe Biden voyait Taïwan comme un élément important dans le rapport de force avec la Chine, Taipei peut craindre qu'une partie de la nouvelle administration américaine juge certes la Chine communiste comme une menace mais s'interroge sur le caractère existentiel de la question de Taïwan dans cette rivalité. ■

HAROLD THIBAULT

# 50 CÉSAR

Cérémonie 2025

LE  
COMTE DE  
MONTECRISTO

UN P'TIT TRUC  
EN PLUS



15 NOMINATIONS

# 50 CÉSAR

Cérémonie 2025

LE  
COMTE DE  
MONTECRISTO

UN P'TIT TRUC  
EN PLUS



15 NOMINATIONS

# Cancers liés aux pesticides : le combat d'Alain Hubo

Un ancien agriculteur veut obtenir la rétroactivité d'une indemnisation pour maladie professionnelle

## PORTRAIT

TILLY-CAPELLE (PAS-DE-CALAIS) - envoyé spécial

**A**lain Hubo n'a aucune envie de pleurnicher, ni la moindre intention de susciter la compassion. Assis à la grande table de la salle à manger de sa ferme de Tilly-Capelle, dans le Pas-de-Calais, large sourire aux lèvres, ce grand gaillard volubile prévient qu'il ne se bat pas pour lui, mais «surtout pour les autres, et pour faire avancer les choses». Les pesticides lui ont infligé un cancer de la lymphpe, qui lui a laissé des séquelles, mais la maladie n'est pas revenue le tourmenter depuis près de vingt ans ; à 64 ans, sa carrière d'agriculteur est derrière lui et son exploitation de 140 hectares a été reprise par ses deux fils.

Mais il n'en a pas tout à fait fini avec l'agriculture. Depuis l'automne, il est engagé dans un bras de fer avec la Mutualité sociale agricole (MSA) pour obtenir la totalité des indemnités prévues par la loi de 2020 pour les agriculteurs malades d'avoir utilisé des «phytos». «Son combat est important, car environ 650 agriculteurs sont dans la même situation», explique Antoine Lambert, le président de l'association Phyto-Victimes, qui le soutient. Si Alain gagne, cela permettra aux autres d'avoir accès à leurs droits.»

Son histoire, il la raconte sans pathos et sans amertume, comme le résultat d'une sorte de fatalité. Ce qui le choque et le met en colère

n'est pas tant la maladie qui plane sur sa vie depuis le mois de décembre 1995, ni ses causes, que la mesquinerie bureaucratique qui lui refuse une réparation. «En 2020, la création du fonds d'indemnisation des victimes des pesticides [FIVP] a ouvert des droits à des indemnités complémentaires pour les agriculteurs reconnus en maladie professionnelle», explique Hermine Baron, son avocate. Mais ceux qui doivent en être bénéficiaires n'en ont pas été informés par leur caisse :

«Lorsque Alain Hubo a compris qu'il avait droit à ce complément de revenus, la MSA a refusé de lui verser tous les arriérés, ce que nous contestons.» Le tribunal judiciaire d'Arras lui a donné raison, le 5 novembre 2024, mais la MSA a annoncé faire appel du jugement – le bras de fer se poursuit, et de plus belle depuis l'ouverture du Salon international de l'agriculture. Contactée, la MSA affirme ne pas commenter une affaire en cours.

### Une boule dans le cou

Un bras de fer, pourquoi? Les sommes engagées ne reflètent guère la sévérité des maladies et de leurs séquelles qu'elles indemnissent. A partir de 2019, Alain Hubo reçoit une indemnité de 162 euros par mois, correspondant à un taux d'indemnisation de 30 %. En 2023, ce taux est réévalué à 70 %, complété par le FIVP d'un peu plus de 250 euros par mois... mais avec deux ans de rétroactivité seulement, alors que le dispositif existe depuis janvier 2020. Le manque à gagner, pour lui, est maigre. «Ce

est pas beaucoup, mais ce n'est pas pour l'argent que j'y vais. Moi, je ne suis pas à plaindre, dit-il. Il y a bien d'autres agriculteurs qui sont, eux aussi, tombés malades et qui ne touchent presque rien.» La maladie est à la fois lointaine et toujours présente. En 1995, il a 35 ans, trois enfants, il tient un petit cabinet d'assurance et, parallèlement, est installé depuis près de dix ans en polyculture-élevage. Désherbage avec pulvérisateur à dos, traitement des bâtiments d'élevage à l'insecticide, des silos, utilisation de produits antiparasitaires pour le bétail, manipulation de semences prétraitées... «J'ai fait du lin, des pois, de la pomme de terre, de la betterave, du colza, des céréales, et j'ai utilisé les produits associés à chacune de ces cultures», raconte-t-il. Dès l'âge de 12 ans, j'ai aussi travaillé avec mon père sur les parcelles, à une époque où l'on ne faisait pas du tout attention aux produits. Mon père faisait ses mélanges à la main, dans les bassines. Il avait les bras tout jaunes.»

En décembre 1995, il sent une boule dans son cou. «Je ne fumais pas, je ne buvais pas, je faisais du sport... j'ai cru que ce n'était rien», déclare-t-il. Sa gouaille et son sourire disparaissent un bref instant. «Rien que d'en parler, j'ai les yeux qui pleurent, c'était quelque chose, dit-il. Et, en même temps, je suis content parce que je suis encore en vie, j'en connais d'autres qui ne sont plus là.» On lui diagnostique un lymphome non hodgkinien. Avec Parkinson, c'est la maladie la plus fréquemment associée aux pesti-

**Tout en redoutant le retour de la maladie, Alain Hubo n'a jamais cessé d'utiliser les «phytos»**

cides de synthèse. À l'époque, quel âge ont les enfants? Mylène, son épouse, donne la réponse : 5 et 4 ans pour leurs deux garçons, 1 an pour leur fille. «Ils ne se souviennent pas de grand-chose», raconte-t-il. Moi, je me souviens de la chimio, de la radiothérapie, et des vingt-deux jours dans une bulle, à l'hôpital Saint-Louis, après l'autogreffe. Je ne pouvais toucher personne, je ne voyais personne.»

En septembre 1996, quelques semaines après son retour sur l'exploitation, il est rattrapé par les effets secondaires des traitements. Il s'effondre de douleur, ne peut plus s'alimenter. Il est hospitalisé à Lens (Pas-de-Calais). «Je ne pesais plus que 40 kilos pour 1,80 mètre, je ne pouvais plus marcher», confie-t-il. La famille venait me dire au revoir, tout le monde disait : «Alain est condamné, il va mourir.» Un prêtre est même venu me donner l'onction des morts.» Il raconte son histoire sans colère avec, au contraire, la reconnaissance du survivant. Il finit par s'en sortir, et retourne à la ferme. En février 1997, il remonte sur son tracteur.

En 2006, il rechute. De nouveau, les traitements, les «rayons», la chimio. Depuis dix-huit ans, la maladie a disparu, et n'a laissé que des séquelles, souvent dues aux conséquences de la chimiothérapie et de la radiothérapie : des dents qui se déchaussent, la fatigue qui l'assomme, la vue qui s'altère vite, les phlébites... «Aujourd'hui, si je rechute, je ne me battrai plus», dit-il.

### «Prenez une assurance-vie»

Pourtant, tout ce temps passé à redouter le retour de la maladie, à la craindre aussi pour sa famille, Alain Hubo n'a jamais cessé d'utiliser les «phytos» sur son exploitation. «À l'époque, on n'en parlait pas, ou alors on nous disait que l'on pouvait même boire du Roundup», soutient-il. Moi, je n'y ai jamais cru.» Il peste contre les fabricants qui «devraient vendre avec leurs produits le matériel pour se protéger», mais ajoute aussitôt qu'il ne peut faire autrement. «On ne traite pas par plaisir, je suis bien placé pour le savoir, mais on n'a pas le choix.» Passer au bio? «Avec 10 ou 20 hectares peut-être, mais sur 80 hectares, il faudrait trop de main-d'œuvre, trop de temps. Avec notre climat, dès que l'on ne traite pas, ça repousse, toutes les ordures [mauvaises herbes] reviennent», affirme-t-il. Ceux qui réussissent en bio font ça depuis longtemps, avec les bonnes techniques. Autour de nous, beaucoup de ceux qui se sont convertis reviennent au conventionnel au bout de quelques années.»

Faire du rendement n'est pas accessoire quand les investissements à amortir sont considérables. Sous le hangar attendent trois tracteurs, une moissonneuse : plusieurs centaines de milliers d'euros d'emprunt. «On pourrait s'engager à réduire très fortement les traitements, mais à condition d'avoir des prix garantis, avance Alain Hubo. Et de ne pas tout faire venir de l'étranger, où tout est permis.» Les techniques agronomiques, la rotation des cultures... tout ce qui permet de faire baisser les usages de la chimie semble bien théorique quand il faut gérer le risque météorologique, celui des ravageurs et des maladies des cultures, mais aussi guetter sans cesse l'état du marché et l'implantation de certaines cultures. «Quand tout le monde fait du lin en même temps, c'est la catastrophe : il n'y a plus de marché!»

Dans la cour de la ferme, on demande à voir le «local phyto» : il montre une petite porte marquée d'un avertissement. Il l'ouvre et une forte odeur s'en dégage. Il prévient d'emblée qu'il n'entre plus là. C'est son fils Maxime, la trentaine, qui y pénètre d'un pas décidé, en ressort avec un bidon. «Aujourd'hui, on fait beaucoup plus attention qu'à l'époque», explique-t-il. Il n'est pas inquiet. Alain Hubo, lui, l'est un peu plus. «Ma peur, c'est d'avoir transmis ça à mes enfants, explique-t-il. Je leur dis souvent : "Surveillez-vous, assurez-vous, prenez une assurance-vie, on ne sait jamais."» ■

STÉPHANE FOUCART

## Zéro artificialisation nette : Matignon réfléchit à un nouvel assouplissement

Le gouvernement envisage de décaler de 2031 à 2034 l'objectif de réduire de moitié l'artificialisation, selon un scénario présenté lundi

**U**n compromis indispensable ou la poursuite du détricotage? Confronté à une nouvelle proposition de loi venue du Sénat et aux demandes du ministère de l'industrie et de l'énergie, Matignon a bien été obligé de se plonger dans un des dossiers les plus complexes de la politique environnementale, le zéro artificialisation nette. Selon des documents que *Le Monde* s'est procurés, le gouvernement réfléchit à la possibilité de décaler l'objectif de réduction de moitié de l'artificialisation de 2031 à 2034 tout en créant une «réserve nationale de 10 000 hectares, dédiée à l'industrie, aux data centers», selon un «scénario d'assouplissement», présenté lors d'une réunion interministérielle, lundi 24 février.

Dans la loi Climat et résilience du 22 août 2021, la France s'est engagée à diminuer de moitié sa consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en 2031 pour passer de 250 000 hectares à 125 000 hectares sur une décennie, avant d'atteindre la neutralité en matière d'artificialisation en 2050. Une avancée législative très importante pour la biodiversité, mais qui rencontre l'opposition de certains élus locaux.

Après une première loi de simplification en 2023 qui garantissait à chaque commune «une surface minimale d'un hectare de consommation» sur la période 2021-2031, les sénateurs ont déposé une nouvelle proposition de loi de «trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux».

Ce texte, qui sera examiné en séance publique à partir du 12 mars, propose d'abroger l'objectif intermédiaire de réduction

de moitié de l'artificialisation en 2031. «Il faut casser cette planification en passant à une contractualisation, avec des étapes différenciées en fonction de chaque territoire», affirme Jean-Baptiste Blanc, sénateur (Les Républicains, LR) du Vaucluse, l'un des rédacteurs de cette proposition de loi qui conserve l'objectif d'une neutralité de l'artificialisation en 2050.

**Compromis intéressant?**

Dans son scénario mais aussi dans ses commentaires au sujet de chaque article de la proposition de loi, le gouvernement reste attaché à l'idée d'une borne intermédiaire mais la décale donc en 2034. La réduction de moitié serait donc calculée sur la décennie 2024-2034 et les années 2021, 2022, 2023 seraient considérées comme des années «blanches». Une revendication de nombreux élus locaux qui ont continué à consommer et à urbaniser depuis 2021.

En 2022, 20 276 hectares d'espace

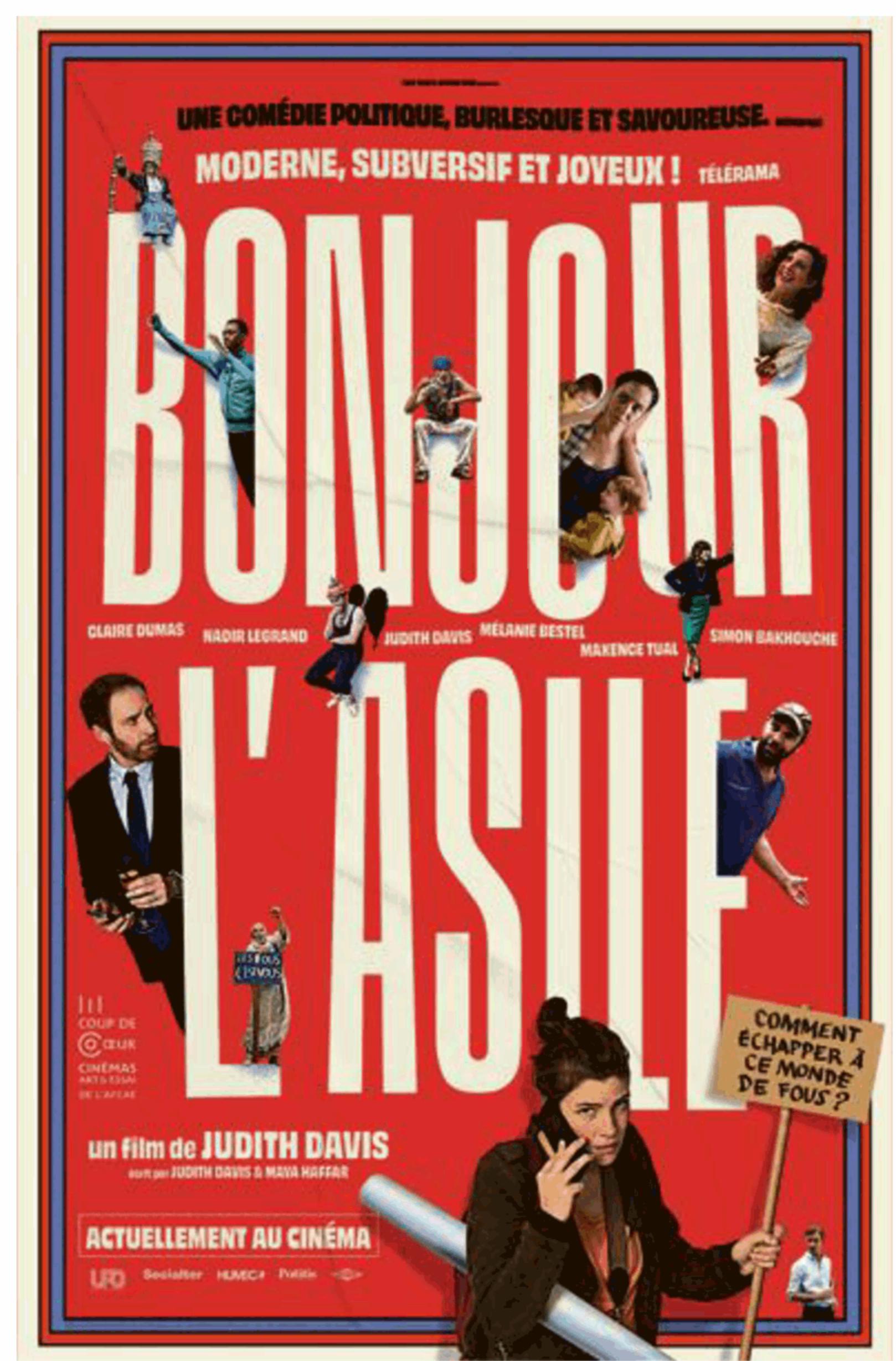
de réduction, ce qui nous paraît indispensable», commente Michel Jacob, spécialiste de cette question au sein du réseau France Nature Environnement.

Lors d'une autre réunion interministérielle, le 17 février, le ministère de l'industrie et de l'énergie a fait savoir qu'il aurait besoin de 10 000 hectares lors de la prochaine décennie, «chiffre qui mériterait d'être objectif car il est nettement supérieur aux estimations», selon une note rédigée par la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature et par la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages.

Cette réserve d'artificialisation serait à répartir entre les régions, celles qui en auraient le plus besoin le notifiant aux préfectures. Mais cela obligerait aussi à faire des efforts supplémentaires sur d'autres terres pour respecter l'objectif global de réduction de 50 % et donc à ce que «certaines régions paient pour d'autres», selon un sénateur.

Ce forfait de 10 000 hectares s'ajoutera ainsi à celui des Projets d'envergure nationale ou européenne. Le 10 avril 2024, le ministère de la transition écologique avait déjà révélé une liste de 167 projets (A69, canal Seine-Nord Europe, grand projet ferroviaire du Sud-Ouest...) qui totalisent déjà près de 11 900 hectares sur une première enveloppe de 12 500 hectares «réservés» à l'Etat. Avec ces enveloppes dévolues à l'industrie et aux grands projets, le plafond de consommation «serait de 92 000 ha, soit une réduction de l'ordre de 59 % [pour les régions]», pointe un des documents du gouvernement. ■

MATTHIEU GOAR



**I**l n'a aucune volonté d'*«escalade»*, il ne veut pas verser dans la *«surenchère»*, ni alimenter une *«crise»*. Mais le premier ministre, François Bayrou, peut-il obtenir autre chose que la glaciation des rapports entre Paris et Alger? Au sortir d'un comité interministériel de contrôle de l'immigration – le premier depuis 2011 –, le maire de Pau a voulu, mercredi 26 février, ménager la chèvre et le chou, mais les propos qu'il a tenus devant la presse n'en sont pas moins un ultimatum lancé aux autorités algériennes, dans un contexte de tension diplomatique qui court depuis plusieurs mois.

Si, sous *«quatre à six semaines»*, la France constate que les expulsions d'Algériens ne peuvent être menées à bien, alors les accords bilatéraux régissant le séjour des Algériens en France seront *«remis en cause»*, a exposé le chef du gouvernement en conférence de presse. Il était entouré de quatre ministres, deux issus des Républicains (LR), Bruno Retailleau et François-Noël Buffet, et deux plus marqués au centre, Elisabeth Borne et Jean-Noël Barrot, comme pour symboliser l'équilibre tenu qu'il essaie d'incarner. Car si le gouvernement français *«n'a qu'une ligne»*, assurait François Bayrou, lundi, le ministre de l'intérieur, M. Retailleau, pousse au bras de fer avec Alger, tandis que le patron du Quai d'Orsay M. Barrot plaide pour un *«levier particulièrement puissant»*, la réduction des droits de douane pour les pays qui coopèrent.

Mais, quatre jours après l'attaque au couteau survenue à Mulhouse le 22 février, qui a fait un mort, le premier ministre était sous pression. Le suspect principal est un ressortissant algérien que la France a échoué à expulser à défaut de coopération de son pays d'origine. Les tenants d'une ligne dure, incarnée par le ministre de l'intérieur, sommaient l'exécutif d'assumer le *«rapport de force»*. Ce dont le premier ministre n'a eu aucun mal à se laisser convaincre, excédé par l'attitude d'Alger et peu sensible aux *«subtilités»* du Quai d'Orsay, selon l'un de ses proches.

La remise en cause des accords bilatéraux, en particulier celui de 1968, est une demande récurrente de l'extrême droite et, depuis 2023, elle a gagné une partie de la droite républicaine et du bloc central. Un rapport sénatorial – signé par Muriel Jourda (LR, Morbihan) et Olivier Bitz (Horizons, Orne) – sur les instruments migratoires internationaux, déposé le 5 février, évoque à ce propos un *«régime très avantageux pour les Algériens»*. Y sont notamment épinglés un *«accès facilité aux titres de séjour de longue durée ainsi qu'un régime de regroupement familial plus souple»*.

#### SITUATION «INACCEPTABLE»

*«Ces accords donnent des avantages considérables aux ressortissants algériens, exorbitants du droit commun, a exposé, mercredi, M. Bayrou. C'est tout à fait justifié par l'histoire.»* Cependant, a-t-il poursuivi, *«les refus de réadmission sont une atteinte directe aux accords que nous avons et nous ne l'accepterons pas»*.

L'Algérie est régulièrement montrée du doigt pour sa faible coopération en matière d'expulsion. A peine plus du tiers des laissez-passer consulaires – document indispensable à une reconduite, en l'absence d'un passeport – qui lui ont été demandés en 2023 ont été délivrés dans les délais permettant l'éloignement de ses nationaux.

Moins de 3 000 Algériens ont été expulsés en 2024.



# Les accords migratoires entre la France et l'Algérie menacés

A l'issue d'un comité interministériel de contrôle de l'immigration, mercredi, François Bayrou a annoncé donner de *«quatre à six semaines»* à Alger pour réadmettre une *«liste d'urgence»* de personnes expulsées du territoire

Début janvier, l'Algérie a même refusé d'admettre un de ses ressortissants à sa descente d'avion, pourtant escorté par la police aux frontières et détenteur d'un passeport valide. Il s'agissait de Boualem Naman, surnommé «Doualemn», un influenceur de 59 ans visé par une procédure d'expulsion en raison de sa mise en cause pour *«provocation non suivie d'effet à commettre un crime ou un délit»* à l'encontre d'un opposant au régime d'Abdelmadjid Tebboune (son jugement doit être connu le 6 mars).

Les récalcitrances d'Alger en matière de réadmissions ont, en outre, *«conduit au drame»* de Mulhouse, a affirmé M. Bayrou, en référence aux refus réitérés d'Algérie de reconnaître Brahim A., le principal suspect dans cet attentat, comme l'un de ses ressortissants, alors qu'il était en rétention administrative en 2024. *«Il est inacceptable que cette situation perdure.»*

Durant une période de quatre à six semaines *«va être présentée une liste d'urgence [d'Algériens visés par des OQTF] qui doivent pouvoir être rentrés dans leur pays»*.

Si Alger ne les reprend pas, *«au bout du chemin, ce sont ces accords qui seront remis en cause»*.

L'accord de 2007, remplacé par celui de 2013, a aussi été cité parmi les textes en sursis. Il permet aux titulaires de passeports diplomatiques et de service d'être exemptés de visas de court séjour. D'ores et déjà, le ministre des affaires étrangères, M. Barrot, avait annoncé, mardi 25 février, sur BFM-TV avoir pris des *«mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire national pour certains dignitaires algériens»*. Mercredi, le premier ministre est resté évasif, évoquant *«quelques centaines»* de personnes ciblées.

#### LA FIN D'UNE ÈRE

Si François Bayrou a tenu à se garder de toute *«escalade»* et *«surenchère»*, il est loin d'être acquis que l'Algérie perçoive ainsi le changement de pied du gouvernement français. Le raidissement en cours à Paris risque plutôt de verser de nouvelles pellettes d'animosité au grand brasier qui consume la relation depuis maintenant six mois. La méthode de l'ultimatum et la perspective

#### L'ALGÉRIE EST RÉGULIÈREMENT MONTRÉE DU DOIGT POUR SA FAIBLE COOPÉRATION EN MATIÈRE D'EXPULSION

d'une *«dénunciation»* de l'accord de 1968 – à laquelle Alger est opposé – signent, à l'évidence, la fin d'une ère. Tout se passe comme si le lien bilatéral était entré dans un nouveau paradigme, en rupture avec la logique cyclique qui présidait jusqu'alors à ses oscillations, alternance de brouilles et de rabibochages.

Il n'est que d'observer la séquence de crise ouverte depuis six mois – et sans espoir de rémission à court terme – pour prendre la mesure du divorce en cours. L'événement déclencheur a été la reconnaissance par Emmanuel Macron de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La relation n'était alors certes pas à son beau fixe, heurtée comme

toujours, mais l'excellence du contact personnel noué entre le président français et son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, avait ouvert un canal au plus haut niveau. La connexion permettait de contenir les embardées les plus fâcheuses. Elle avait notamment été d'un précieux secours pour restabiliser l'axe Paris-Alger après deux précédentes crises survenues en 2021 et 2023.

Mais la reconnaissance de la *«marocanité»* du Sahara occidental par la France a brisé ce lien privilégié entre les deux chefs d'Etat. Selon un diplomate français impliqué dans la relation bilatérale, M. Tebboune a vécu l'annonce de M. Macron comme un affront personnel et s'est dès lors désengagé de la fameuse connexion présidentielle, laissant la voie libre au clan le plus antifrançais de l'appareil algérien. Dès lors, l'humeur est devenue vindicative à Alger, où la rhétorique nationaliste a pris le dessus, allant jusqu'à imputer aux services français d'imaginaires complots de déstabilisation de l'Algérie.

Dans ce contexte délesté, l'affaire Boualem Sansal a allumé de

nouvelles flammes. L'arrestation, à la mi-novembre 2024 à l'aéroport d'Alger, de l'écrivain franco-algérien à la suite de ses propos controversés sur l'appartenance de l'Ouest algérien au Maroc, a imposé un obstacle quasi insurmontable à toute perspective d'apaisement. La série noire s'est nourrie, en janvier, d'un nouvel incident avec la querelle autour des influenceurs nationalistes algériens proférant sur le sol français des menaces ciblant des opposants au régime d'Alger.

Ironie amère – et symptôme de la fragilité ambiante –, la dernière convulsion autour de l'attaque de Mulhouse survient presque à contretemps. Depuis deux semaines, la tonalité avait, en effet, baissé d'un cran à Alger, où le président Tebboune semblait avoir contenu l'ardeur des factions les plus véhémentes de son entourage. Si la presse algérienne fusigte rituellement l'extrême droite et M. Retailleau, *«hanté»* par son *«rapport maladif avec les Algériens»*, selon le quotidien *L'Express*, elle promeut dans le même temps les *«voix sages»* en France que sont à ses yeux Dominique de Vil-



# Boualem Sansal subit des pressions pour changer d'avocat

Le flou règne autour des conditions dans lesquelles s'exercent les droits de la défense de l'écrivain franco-algérien, détenu depuis plus de trois mois en Algérie

**A** lors que Boualem Sansal est réduit au silence depuis le 16 novembre 2024, date de son arrestation à l'aéroport d'Alger et de son placement en détention, son sort a été explicitement évoqué par le premier ministre, François Bayrou, mercredi 26 février, à l'issue du comité interministériel consacré au contrôle de l'immigration. « Prononcer le nom de Boualem Sansal dans cette conférence de presse » est « une manière de dire l'importance que la France accorde à sa personnalité et au respect qui devrait lui être dû », a déclaré le chef du gouvernement, confirmant la place que l'écrivain franco-algérien occupe désormais dans les relations tumultueuses qu'entretiennent Paris et Alger.

« Nous sommes dans une grande inquiétude à propos de sa santé » et « des pressions qui sont faites sur lui, notamment [celles] qui mettent en cause ses avocats », a insisté François Bayrou. Poursuivi pour des propos tenus sur l'appartenance de l'Ouest algérien au Maroc, l'auteur de 80 ans est passible d'une peine de prison à perpétuité s'il est reconnu coupable d'atteinte à « la sûreté de l'Etat, l'intégrité du territoire, la stabilité et le fonctionnement normal des institutions », comme le stipule l'article 87 bis du code pénal algérien. Quelle que soit l'issue de la procé-

dure pénale engagée contre lui, la tenue d'un procès semble difficile à envisager à court terme tant la confusion règne aujourd'hui autour de son état de santé et des conditions dans lesquelles s'exercent les droits de la défense.

Dimanche, l'avocat français François Zimeray, mandaté dès le début de l'affaire par Gallimard, l'éditeur de Boualem Sansal, avait déjà alerté sur la santé de l'écrivain, qui aurait entamé une grève de la faim « en raison des pressions exercées contre lui pour changer d'avocat ». Quarante-huit heures plus tard, le bâtonnier d'Alger, Mohamed Baghdadi, a livré une version radicalement différente dans un entretien au journal algérien *El Watan*. « Il n'est pas en grève de la faim, et c'est tant mieux pour lui parce que cela aurait été préjudiciable pour sa santé », avance l'avocat, le 25 février.

« Il n'a pas arrêté son traitement », dit-il aussi, à propos des

séances de radiothérapie produites à l'auteur, qui souffre d'un cancer de la prostate. Incarcéré dans un premier temps à la prison de Koléa, à une trentaine de kilomètres d'Alger, il a été transféré par la suite au pavillon pénitentiaire du centre hospitalier universitaire Mustapha-Pacha, dans la capitale. Selon une source impliquée dans la relation bilatérale, « les dernières informations, les dernières visites, un compte rendu obtenu de manière indirecte n'ont pas fait apparaître d'inquiétude particulière ».

#### « Fortes contraintes »

La prudence s'impose toutefois puisque Boualem Sansal n'a un contact que très restreint avec l'extérieur, sa femme étant l'une des rares personnes autorisées à lui rendre visite, une fois par semaine. Le bâtonnier d'Alger confie à *El Watan* tenir ses informations du professeur désigné pour superviser ses soins. « M. Sansal avait effectivement fait allusion à la possibilité de faire une grève de la faim », mais n'aurait pas mis sa menace à exécution, affirme Mohamed Baghdadi, renseigné sur ce point par ses confrères algériens et le juge d'instruction.

Aux inquiétudes sur l'état de santé réel de l'homme de lettres se mêleraient des « pressions » afin de l'amener à revoir l'équipe

#### L'AVOCAT FRANÇOIS ZIMERAY A ALERTÉ SUR LA SANTÉ DE L'ÉCRIVAIN, AFFIRMANT QU'IL AURAIT ENTAMÉ UNE GRÈVE DE LA FAIM

constituée pour assurer sa défense, composée de deux avocats algériens désignés et de François Zimeray. Si le bâtonnier d'Alger n'emploie pas ce terme dans son entretien à la presse algérienne, il reconnaît une rupture dans la stratégie de défense de l'écrivain, qui aurait récemment adressé un courrier au juge d'instruction, « dont l'objet est la déconstitution [révocation] de l'ensemble de ses avocats, y compris M. Zimeray ». Une décision qui pourrait s'expliquer par « une réaction à chaud irréfléchie » de Boualem Sansal, présume-t-il.

Contacté par *Le Monde*, l'avocat français explique ne pas avoir été officiellement informé d'une telle démarche. « A-t-il réellement signé un courrier de déconstitution ? Je ne le sais pas, puisque je suis interdit d'accès à mon client pour des raisons indigènes. Ce qui est en revanche absolument certain, c'est que Boualem n'est pas libre et qu'il a subi de fortes contraintes pour le forcer à changer d'avocat ; il a protesté, voulait se séparer d'un avocat algérien mais conserver le français ; puis résigné, il aurait annoncé se défendre seul. Ma seule certitude est que cela ne correspond pas à sa volonté profonde puisque auprès de ses intimes il n'a cessé d'exprimer sa confiance en moi – comme dans sa ligne adoptée. »

François Zimeray n'a pas obtenu de visa pour se rendre auprès de son client, alors qu'une convention bilatérale prévoit qu'un avocat français peut exercer en Algérie et qu'un homologue algérien peut faire de même en France. Les autorités algériennes gardent sans doute en mémoire qu'il a défendu, dans un passé récent, la militante franco-algérienne Amira Bouraoui, sous le coup d'une interdiction de quitter le territoire national algérien, qui est partie clandestinement d'Algérie début 2023.

A défaut de pouvoir échanger directement et librement avec son client, François Zimeray s'est entretenu par téléphone avec ses homologues à Alger, ainsi qu'avec

#### DÉPRIMÉ ET COUPÉ DU MONDE EXTÉRIEUR, LE ROMANCIER AURAIT ANNONcé VOULOIR DÉSORMAIS SE DÉFENDRE SEUL

M. Baghdadi, qui lui a proposé, comme ce dernier le confirme à *El Watan*, « un collectif d'avocats qui pourrait éventuellement l'assister en Algérie ». L'avocat français voit une manœuvre visant à l'éloigner du dossier, contraire au droit de la défense fondé sur le libre choix de l'avocat, et s'en est offusqué.

D'après plusieurs sources concordantes, Boualem Sansal aurait été abordé, lundi 17 février, dans le pavillon pénitentiaire où il est détenu, par un individu l'invitant à révoquer « son avocat juif » et à lui préférer un autre. L'écrivain, déprimé et coupé du monde extérieur depuis de nombreuses semaines, aurait, dans un moment d'empertement ou de lassitude, annoncé vouloir désormais se défendre seul.

C'est aussi lors de cette mystérieuse entrevue – personne ne se risque à préciser l'identité du visiteur – qu'il aurait évoqué son intention d'entamer une grève de la faim. « Si ce choix de se défendre seul était confirmé, il faudrait le comprendre comme un geste de protestation et de désespoir, analyse François Zimeray. Où a-t-on vu un avocat récusé par les autorités ? Sans une défense libre et choisie, il n'y a pas de justice possible. » Si elle se confirme, cette déconstitution – volontaire ou forcée – aura pour conséquence de retarder le processus judiciaire et de voir s'éloigner un peu plus la date du procès du Boualem Sansal, privé de liberté depuis plus de trois mois. ■

SIMON ROGER

**Le Monde Afrique**  
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus

Lors du comité interministériel de contrôle de l'immigration, à Paris, le 26 février.

LUDOVIC MARIN/AFP

## Le parcours tumultueux de l'assaillant de Mulhouse

Cet Algérien visé par une obligation de quitter le territoire avait demandé en rétention qu'on lui « donne une chance »

**B**rahim A., 37 ans, l'Algérien en situation irrégulière suspecté d'avoir tué un passant au couteau et blessé six autres personnes samedi 22 février, à Mulhouse (Haut-Rhin), a été mis en examen, mercredi 26 février, pour assassinat, tentative d'assassinat commise sur personnes dépositaires de l'autorité publique, violence avec arme sur des agents de police municipale, en relation avec une entreprise terroriste. Il a comparu, mercredi soir, devant une juge des libertés et de la détention, qui a décidé de le placer en détention provisoire.

« Dans le cadre de sa garde à vue, Brahim A. reconnaît partiellement la matérialité des faits, mais conteste toute adhésion aux thèses djihadistes », a précisé le Parquet national antiterroriste (PNAT) dans un communiqué. Ses deux frères et son hébergeur, placés en garde à vue, ont été relâchés « en l'absence d'éléments permettant, à ce stade des investigations, de caractériser leur implication dans le projet criminel terroriste ».

Dans le récit fait par le PNAT, Brahim A. a agressé à l'arme blanche deux agents de stationnement « alors que ces derniers contrôlaient le secteur du marché », samedi 22 février, en milieu d'après-midi. « Vers le milieu de la place du marché », il a attaqué « un passant » au couteau. Lino Sousa Loureiro, un Portugais de 69 ans, touché au thorax, a succombé à

ses blessures. Après être entré dans la « cour d'une habitation », Brahim A. en est ressorti avec un balai et un tournevis pour « agresser immédiatement l'un des policiers ». A plusieurs reprises, « il était entendu crier "Allahou akbar" ("Dieu est le plus grand", en arabe) », précise le PNAT.

#### « En rupture de soins »

Brahim A. était assigné à résidence depuis plus de huit mois lorsqu'il est passé à l'acte. Inscrit au fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, il pointait tous les jours au commissariat, y compris le matin du 22 février. Cette mesure avait été prise à l'issue de la rétention administrative dont il faisait l'objet, qui suivait elle-même son passage en prison, où il avait purgé une peine d'emprisonnement de six mois pour « provocation à un acte de terrorisme ».

Selon le compte rendu d'audience de comparution immédiate du 11 décembre 2023 révélé par le quotidien régional *l'Alsace* à l'époque, Brahim A. avait été condamné par le tribunal de Mulhouse pour s'être filmé, début novembre 2023, dans les rues de la ville en lisant des versets du Coran et en appelant les musulmans « à se battre pour la Palestine, à prendre les armes et à combattre les mérédants ». Il avait ensuite posté cette vidéo sur Facebook et,

le soir même, fait la promotion de celle-ci à la mosquée.

Inquiète, sa famille avait alerté le commissariat. Lors de la perquisition de son domicile, un couteau avait été retrouvé sous son oreiller, près de son coran. A l'audience, le prévenu avait dit s'être « mal exprimé ». « Ce n'était pas un appel au djihad guerrier ! », avait-il assuré, précisant qu'il était en « colère » et en « rupture de soins ». Son avocate avait évoqué sa « dépression » et précisé qu'il n'était pas pratiquant et avait un casier vierge.

D'après des éléments de source policière, Brahim A. avait été interné en hôpital psychiatrique à Mulhouse, en 2019, et diagnostiqué schizophrène par un expert judiciaire, avant son jugement de décembre 2023. Toutefois, ainsi que le rappelle le PNAT dans son communiqué, l'expertise avait conclu à l'« absence d'abolition ou d'altération du discernement ». L'homme a une nouvelle fois fait l'objet d'un examen psychiatri-

que à la suite de l'attaque de samedi ; celle-ci a exclu un passage à l'acte dans un cadre délirant. Selon nos informations, il était suivi dans une structure de soins.

A sa sortie de détention, en 2024, visé par une obligation de quitter le territoire français et par une interdiction du territoire français de dix ans, il avait donc été placé en centre de rétention administrative, à Strasbourg, en vue de son expulsion. Dans le cadre de cette rétention, lors d'une audience devant la justice administrative en avril 2024, il avait déclaré vouloir qu'on lui « donne une chance ». « Cela fait dix ans que je suis ici, je travaille, je suis entrepreneur, je paie mes impôts. Je suis peintre », avait-il expliqué au tribunal, selon le texte de la décision. D'après le registre des sociétés, Brahim A. avait créé, en 2015, une entreprise individuelle de nettoyage de locaux, un an après son arrivée sur le territoire en situation irrégulière en 2014.

#### « Transférez-moi en Suisse »

En rétention, l'expulsion n'avait pu être menée à bien en raison du défaut de coopération de l'Algérie. « Le drame de Mulhouse a été rendu possible parce que, 14 fois, ce ressortissant algérien a été présenté à la réadmission et 14 fois il a été refusé », a dit le premier ministre, François Bayrou, mercredi, lors d'une conférence de presse. D'après une source policière, le

consulat algérien avait été sollicité à plusieurs reprises au cours de la détention de Brahim A., et relancé dix fois pendant la période de rétention administrative, afin qu'il le reconnaîsse formellement comme l'un de ses ressortissants et lui délivre un document de voyage. Sans succès. Brahim A. avait été libéré, le 19 juin 2024, au bout de trois mois, la quatrième demande de prolongation exceptionnelle de sa rétention, étayée par sa condamnation pour apologie du terrorisme, ayant été rejetée par la cour d'appel administrative de Paris, au motif qu'il n'existaient « pas de perspective de délivrance de documents de voyage à bref délai ».

Alors même qu'il n'avait jamais demandé de titre de séjour en France, Brahim A. avait déposé une demande d'asile en septembre 2024. En raison de son passage par la Suisse dans le passé et en vertu du règlement européen de Dublin – qui veut que l'Etat responsable de la demande d'asile soit le pays de première entrée en Europe –, la France avait demandé son transfert vers le pays voisin, mais sans pour autant le mettre en œuvre. « Donnez-moi une chance, sinon transférez-moi en Suisse », avait d'ailleurs déclaré Brahim A. devant le juge des libertés et de la détention en avril 2024. ■

CHRISTOPHE AYAD  
ET JULIA PASCUAL

JULIA PASCUAL,  
FRÉDÉRIC BOBIN  
ET NATHALIE SEGAUNES

# Réforme des retraites : « Je suis pessimiste sur l'issue des discussions »

Le président du Medef, Patrick Martin, explique ne pas souhaiter revenir sur l'âge de départ à 64 ans

## ENTRETIEN

**A** la demande du gouvernement, les organisations de salariés et d'employeurs ouvrent jeudi 27 février des discussions visant à remettre sur le métier la réforme des retraites. Un retour aux partenaires sociaux décidé par le premier ministre, François Bayrou, qui a assuré qu'il n'y avait « aucun totem ni tabou » ; le sujet de l'âge de départ à la retraite, porté à 64 ans par la réforme reste conflictuel. Le président du Medef, Patrick Martin, voit dans la borne d'âge un levier indispensable pour revenir à un équilibre financier.

**Vous avez récemment déclaré qu'il faut, au minimum, maintenir à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite alors que les syndicats réclament soit un retour à 62 ans, soit un « bougé ». La négociation, qui démarre jeudi, est-elle vouée à l'échec ?**

Avant de répondre, je souhaite rappeler un point qui me paraît être le noeud du sujet : celui du retour à l'équilibre financier de notre système par répartition dès 2030, qui est un impératif posé par le premier ministre. Il faut que toutes les parties prenantes acceptent de s'inscrire dans cette perspective qui nous paraît de bon sens. Nous tenons absolument à ce qu'elle soit validée au début des discussions. La Cour des comptes a présenté, le 20 février, des chiffres angoissants : la réforme de 2023, qui devait combler le déficit au bout de sept années, n'atteindra pas cet objectif, les économies qu'elle engendre étant largement amputées par les avancées sociales qu'elle contient.

**Est-il donc impossible que vous trouviez un terrain d'entente sur la question de l'âge ?**

La borne d'âge à 64 ans est la disposition la plus efficace en matière de rendement financier. Son impact est aussi très puissant

pour augmenter la part des seniors en emploi – les réformes antérieures l'ont d'ailleurs montré puisqu'elles ont eu pour effet d'accroître la proportion de salariés de 55 à 60 ans qui exercent une activité. Cette évolution a elle-même des retombées vertueuses sur la croissance, ce qui génère un surcroît de recettes fiscales et de rentrées de cotisations. Si le Medef se montrera ouvert à toute proposition, nous voyons mal comment la cible d'un retour à l'équilibre en 2030 pourrait être atteinte si l'on remet en cause la règle des 64 ans. Il ne faut pas jouer avec l'urgence financière dans laquelle nous sommes : la dette de la France fait peser une menace qui est loin d'être théorique.

**La négociation ne peut-elle donc aboutir qu'à un échec ?**

Nous négocierons de bonne foi et avec le souci sincère de trouver un accord, mais je suis hélas pessimiste sur l'issue des discussions. En outre, si celles-ci sont finalement couronnées de succès, une seconde inconnue de taille surgira. Car en cas d'accord entre partenaires sociaux, celui-ci aurait vocation à être transcrit dans un texte soumis à la représentation nationale. Dans cette hypothèse, nous entrerions en terra incognita, avec des initiatives parlementaires susceptibles de remettre en cause le compromis auquel seraient parvenus les partenaires sociaux. Il y a donc des aléas énormes qui nous incitent à être très prudent.

**Ne voyez-vous aucune voie de passage ?**

Nous voulons un dialogue fructueux. Il pourrait y avoir, par exemple, des discussions sur les départs précoces à la retraite aujourd'hui autorisés pour les personnes ayant accompli des carrières longues. Ce dispositif dérogatoire ne se justifie pas forcément pour tous ceux qui en bénéficient. On pourrait le rendre un peu moins généreux afin de

permettre à d'autres salariés, touchés par l'usure professionnelle, de partir plus tôt. Mais il faudrait que ce soit un jeu à somme nulle, financièrement parlant.

**Le Medef serait-il prêt à envisager un rétablissement, même partiel, de certains critères qui avaient été retirés en 2017 d'un dispositif de départ anticipé à la retraite pour ceux qui exercent des métiers pénibles ?**

Nous sommes d'accord pour nous réinterroger sur le principe. Mais plutôt que de restaurer des critères inopérants, horriblement compliqués à mettre en œuvre et qui recréent des régimes dérogatoires, il serait plus pertinent de passer par des bilans médicaux individuels.

**Il y a une proportion significative de personnes qui prennent leur retraite alors qu'elles ne sont plus au travail depuis un certain temps, leur employeur s'étant séparé d'elles...**

Les représentants des chefs d'entreprise et les syndicats ont conclu

comptes publié le 20 février. Notre système par répartition replongerait dans le rouge en 2025, à hauteur de 6,6 milliards d'euros, si aucune nouvelle disposition n'était prise. Le « trou » se creuserait ensuite, atteignant entre 14 et 15 milliards d'euros en 2035.

### « Un vrai carcan »

Le fait que Matignon dicte un calendrier de retour à l'équilibre provoque des crispations. Au nom de la CGT, Denis Gravouil, secrétaire confédéral, critique le premier ministre, qui « veut orienter le débat vers le déficit supposé lourd » et empêcher, ainsi, toute réflexion cherchant à éviter des mesures « régressives ». « Ce sera un affrontement dès jeudi si la discussion part de cette façon-là », poursuit-il en expliquant que pour son syndicat la priorité est « d'obtenir et de financer » la suppression des 64 ans. La lettre du premier ministre « est un vrai carcan », déplore Michel Beaugas, secrétaire confédéral de FO. « Elle va forcément réduire le champ des possibles sur les solutions que nous pourrions identifier, complète-t-il. Le risque est grand que cela aboutisse

au maintien du statu quo, avec un âge légal qui restera ancré sur les 64 ans. » D'autres syndicats ne voient pas de problème dans la démarche de M. Bayrou. « Pour renforcer un système par répartition, il faut qu'il soit à l'équilibre », estime Yvan Ricordeau, secrétaire général adjoint de la CFDT. Dès lors, enchaîne-t-il, les comptes des retraites ne doivent pas être dégradés à court terme, et il faudra ensuite que le « trou » disparaîsse, ce qui « pose la question des recettes ».

Cyril Chabanier, le président de la CFTC, considère que, sur le principe, l'objectif de Matignon n'a rien de choquant : « Tout système de pension a vocation à être à l'équilibre. » En revanche, contrebalance-t-il, la date aurait dû être débattue avec les syndicats et le patronat avant d'être arrêtée par l'exécutif : « La négociation devrait pouvoir conduire à la modifier, en fonction des éventuels compromis trouvés », espère-t-il. Secrétaire nationale de la CFE-CGC, Christelle Thieffine juge que « les délais sont très serrés » et s'interroge sur les aspirations de M. Bayrou pour le système, au-delà de 2030. ■

B.BI.



Le président du Medef, Patrick Martin, à Paris, le 28 août 2023. OLIVIER LABAN-MATTEI/MYOP POUR « LE MONDE »

**« Il est totalement exclu de relever les cotisations, que ce soit pour les salariés ou pour les entreprises »**

tifs de solidarité sont en difficulté : l'assurance-chômage a dégradé ses prévisions et n'est plus capable de rembourser sa dette, le « trou » de l'Assurance-maladie serait supérieur à 10 milliards d'euros en 2025, etc. Et la démographie est défavorable, avec un nombre d'actifs qui pourrait s'infléchir à partir de 2040, selon l'Insee. Or, le financement de tous ces régimes repose majoritairement sur les cotisations des salariés et des entreprises.

**Trouvez-vous qu'il est dommage de traiter le sujet des retraites indépendamment du reste de la protection sociale ?**

C'est une erreur, qui limite nos discussions au cadre de la réforme de 2023, alors qu'il conviendrait d'avoir une approche globale, dans l'optique de diminuer les charges pesant sur les employeurs et sur leurs collaborateurs. Si les cotisations, en particulier pour la santé et la branche famille, étaient remplacées par de la fiscalité, nous cocherions trois cases. La compétitivité de nos entreprises serait améliorée, le coût du travail étant allégé. La rémunération nette des salariés serait améliorée – puisqu'elle serait assujettie à des contributions moindres. Cela dégagerait des marges de manœuvre pour amorcer le financement d'un régime par capitalisation.

**Quand vous parlez de remplacer des cotisations par de la fiscalité, pensez-vous à une TVA sociale, comme celle évoquée par Jean-Louis Borloo, ministre de l'économie, en 2007 ?**

Oui. Avec le succès que l'on sait puisque cette piste a très vite été abandonnée ! Mais la situation n'est pas du tout la même aujourd'hui : les tendances démographiques se sont encore dégradées. Et je rappelle que la France a un taux de TVA inférieur de deux points à la moyenne européenne, ce qui lui donne de la latitude.

**Vous plaidez pour la retraite par capitalisation : cela veut-il dire créer un nouveau système obligatoire ?**

Oui. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une gestion collective paritaire, par les acteurs sociaux, pour que ne plane pas le soupçon de marchandisation ou de ségrégation au détriment des plus modestes. Il ne faut pas non plus qu'il se déploie aux dépens des plans d'épargne retraite déjà existants ni de l'assurance-vie. Pour le lancer, il faut aller chercher des ressources actuellement affectées aux branches famille et assurance-maladie, les pertes de recettes pour ces deux régimes étant compensées par un surcroît de fiscalité [une TVA sociale].

**En quoi est-il utile de développer ce système ?**

Ce serait en complément des pensions déjà versées aujourd'hui, sachant que celles-ci vont tendanciellement baisser par rapport au revenu des actifs. Il s'agirait donc de compenser une évolution défavorable pour les retraités. En outre, la création d'un tel système permet d'accumuler des ressources sur le long terme, qui seraient les bienvenues pour financer notre économie. C'est dans l'intérêt des salariés et de la croissance. L'épargne des Français part massivement aux Etats-Unis pour se placer dans des fonds d'investissement ultrapuissants qui financent l'économie américaine ou le rachat d'entreprises européennes. C'est inépte. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND BISSUEL ET ALINE LECLERC**

## Premières crispations syndicales à l'ouverture de la concertation

**ILS ONT CARTE BLANCHE** mais se voient assigner une mission bien précise : éliminer en 2030 le déficit du système de retraites. Mercredi 26 février, les syndicats et le patronat ont reçu une lettre de François Bayrou qui fixe un cap aux discussions qu'ils devaient engager, jeudi après-midi, sur les régimes de pension. Ce courrier du premier ministre explique que la négociation à venir doit concourir au rétablissement « de l'équilibre financier » de notre système par répartition d'ici cinq ans. Une orientation largement commentée par les organisations de salariés, certaines d'entre elles estimant que le cadre délimité est trop prescriptif.

Le contenu de la missive transmise mercredi n'est pas une surprise. Le 14 janvier, dans son discours de politique générale, M. Bayrou avait proposé aux partenaires sociaux d'*« améliorer »* la réforme de 2023, qui a reporté de 62 à 64 ans l'âge légal de départ. Il avait, toutefois, posé une *« condition »* : « Nous ne pouvons pas laisser dégrader l'équilibre financier que nous cherchons. » La situation est, en effet, « préoccupante », selon un rapport de la Cour des

comptes publié le 20 février. Notre système par répartition replongerait dans le rouge en 2025, à hauteur de 6,6 milliards d'euros,

si aucune nouvelle disposition n'était prise. Le « trou » se creuserait ensuite, atteignant entre 14 et 15 milliards d'euros en 2035.

**« Un vrai carcan »** Le fait que Matignon dicte un calendrier de retour à l'équilibre provoque des crispations. Au nom de la CGT, Denis Gravouil, secrétaire confédéral, critique le premier ministre, qui « veut orienter le débat vers le déficit supposé lourd » et empêcher, ainsi, toute réflexion cherchant à éviter des mesures « régressives ». « Ce sera un affrontement dès jeudi si la discussion part de cette façon-là », poursuit-il en expliquant que pour son syndicat la priorité est « d'obtenir et de financer » la suppression des 64 ans. La lettre du premier ministre « est un vrai carcan », déplore Michel Beaugas, secrétaire confédéral de FO. « Elle va forcément réduire le champ des possibles sur les solutions que nous pourrions identifier, complète-t-il. Le risque est grand que cela aboutisse

**L'avenir de la démocratie sociale est-il en jeu, si les négociations capotent ?**

Ce ne serait pas le premier échec entre partenaires sociaux. C'est le jeu de la démocratie sociale. Je rappelle que ce type d'exercices débouche, la plupart du temps, sur des terrains d'entente. Dernier exemple en date : le projet d'accord conclu le 18 février sur les groupes de protection sociale, qui devrait être avalisé par la quasi-totalité des parties prenantes – peut-être même toutes. Il y a aussi ceux sur l'emploi des seniors et sur l'assurance-chômage, signés à l'automne 2024.

**Vous avez récemment déclaré que nos régimes sociaux étaient à bout de souffle. Que faut-il faire pour leur redonner de l'oxygène ?**

Outre notre système de retraite, qui pourrait afficher un déficit d'environ 30 milliards d'euros à l'horizon 2045 d'après la Cour des comptes, d'autres grands dispositifs de solidarité sont en difficulté : l'assurance-chômage a dégradé ses prévisions et n'est plus capable de rembourser sa dette, le « trou » de l'Assurance-maladie serait supérieur à 10 milliards d'euros en 2025, etc. Et la démographie est défavorable, avec un nombre d'actifs qui pourrait s'infléchir à partir de 2040, selon l'Insee. Or, le financement de tous ces régimes repose majoritairement sur les cotisations des salariés et des entreprises.

**PROPOS RECUEILLIS PAR BERTRAND BISSUEL ET ALINE LECLERC**

# Manuel Valls en quête d'un compromis à Nouméa

En Nouvelle-Calédonie, l'Etat, indépendantistes et loyalistes se sont réunis, une première depuis 2021

NOUMÉA - envoyée spéciale

Toutes les formations politiques de Nouvelle-Calédonie rassemblées avec l'Etat pour parler de l'avenir, enfin. Ce qui n'était plus arrivé depuis que le dossier avait été rouvert par Emmanuel Macron, en 2021, s'est produit, mercredi 26 février, à Nouméa.

Neuf mois après l'éclatement de l'insurrection indépendantiste kanak, le 13 mai 2024, dont les violences ont mis le territoire à genoux, le ministre des outre-mer, Manuel Valls, et le conseiller spécial du premier ministre, Eric Thiers, ont réussi à ouvrir la discussion autour de la souveraineté future du territoire français du Pacifique. Son avenir s'entend «avec la France», et non plus «dans la France», expose l'exécutif. Un tournant sur la base duquel les camps indépendantiste et loyaliste se donnent une chance de surmonter leurs désaccords.

Leurs 18 représentants se sont mis au travail à huis clos, au Haut-Commissariat de la République, et ce, jusqu'à samedi. «L'état d'esprit est bon, constructif. Tout le monde s'est assis autour de la table avec la volonté de s'écouter», assure le ministre au *Monde*. Dans une ambiance studieuse et grave, autour d'un Manuel Valls concentré, le dialogue collectif reprend. Fragile, comme celui d'une famille déchirée, pas encore prête à pardonner.

«Je suis lucide. Le plus difficile reste à accomplir, trouver le chemin de l'accord», notaient M. Valls, mardi. Emmenée par un Emmanuel Tjibaou volontariste, la délégation du Front national de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) venait de confirmer, après la tenue d'un bureau politique, son entrée dans le jeu. Un pas décisif. «On a apprécié la méthode proposée, et le cadre plus serein des débats portés ici. Cela change des méthodes précédentes, qu'on expérimente depuis [les premiers ministres] Jean Castex, Elisabeth Borne, Gabriel Attal ou Michel Barnier», a précisé M. Tjibaou. Reste au FLNKS, dans le week-end, à valider la prochaine étape, la véritable négociation sur la base d'un projet soumis par l'Etat. Les partenaires pourraient se retrouver d'ici à la fin mars à Nouméa.

A ce stade, trois sujets sont posés sur la table par l'Etat, sous forme de «documents pour travailler» non signés, formulant des hypothèses. De quoi «dé-



Lors d'une cérémonie pour accueillir le ministre des outre-mer, Manuel Valls, samedi 22 février, à Nouméa. DELPHINE MAYEUR/AFP

nouer les noeuds, et non les trancher», précise le ministre.

Le premier chapitre, abordé jeudi matin, est le plus sensible. Il s'agit du lien du territoire avec la France; ce qui englobe l'exercice du droit à l'autodétermination, l'achèvement de la décolonisation, la définition de la citoyenneté et du corps électoral, les compétences régaliennes du futur pays. Les discussions ont commencé sur les délais du processus d'autodétermination. Mais aussi sur la nécessité d'une Loi fondamentale calédonienne, inscrite dans la Constitution française à la place de son actuel titre XIII.

#### Face-à-face stérile

La deuxième discussion ouverte traite de la gouvernance de la Nouvelle-Calédonie: la réforme de ses institutions (provinces, Congrès et gouvernement, Sénat coutumier), aujourd'hui décriées. La troisième portera, d'ici à la fin de la semaine, sur le nouveau contrat social permettant aux différentes communautés de continuer à vivre ensemble. Sur ce sujet, l'exécutif pourrait lancer

un «grand débat» calédonien, à l'image de celui lancé en 2019 par Emmanuel Macron en réponse à la crise des «gilets jaunes».

Le ministre n'espère rien de moins que trouver un «compromis» politique définitif, parachevant les accords de paix de Matignon de 1988 et l'accord de décolonisation de Nouméa de 1998, prévu en principe pour vingt ans. Et ici, tous les responsables politiques l'admettent: ni les jeunes kanak défavorisés mobilisés le 13 mai pour leur dignité ni la société civile fatiguée de l'incompétence de ses dirigeants n'atteindront vingt ans de plus.

«Il y a bien un avant et un après le 13 mai 2024», a répété M. Valls. La crise, qui a réveillé les haines et provoqué la récession, reste ouverte. Dans les deux camps, des petits groupes fourbissent leurs armes pour en découdre.

Chaque camp est poussé au dialogue par la crainte partagée d'un effondrement du territoire. La troisième portera, d'ici à la fin de la semaine, sur le nouveau contrat social permettant aux différentes communautés de continuer à vivre ensemble. Sur ce sujet, l'exécutif pourrait lancer

Mais, face au fondateur de *Media-part*, Edwy Plenel, qui l'interrogeait, le 17 janvier, sur le retour de Trump aux Etats-Unis, M. de Villepin ne s'est pas contenté de livrer sa vision en matière de politique internationale, il a esquissé la possibilité d'un retour sur la scène nationale: «Nous sommes confrontés à un choc historique. Ce combat, je ne peux pas ne pas participer (...) aux avant-postes.»

Le 19 février, sur le réseau social X, il a lancé une newsletter, alimentant le suspense: «Nous reviendrons vers vous très bientôt.» Le 23 février, sur BFMTV, il a franchi une nouvelle étape en s'en prenant à la «surenchère» du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, dans le dossier algérien. Dominique de Villepin reproche à son ancienne famille politique (UMP, devenue Les Républicains), tout comme à une partie du bloc central, de «faire la course au RN [Rassemblement national]», loin de l'«humanisme républicain» dans lequel s'est forgé l'identité

française. «Le combat que je mène n'a qu'un but: casser l'engrenage qui conduit à l'extrême droite et redonner vitalité à ce qui constitue le cœur de notre pacte républicain», assure-t-il au *Monde*.

**Populaire à gauche**  
Interrogé depuis plusieurs semaines sur d'éventuelles ambitions présidentielles, il répète qu'il entend d'abord mener le combat des idées et participer au débat public avec une «offre politique alternative». «Je ne me pose pas la question de savoir à quelle place je vais servir, mais l'idée de servir et de mener les combats que j'estime nécessaires pour la France n'est pas négociable», insiste-t-il.

La dernière semaine de février, l'ancien premier ministre (2005-2007) a fait une entrée fracassante dans le baromètre des personnalités IFOP-Fiducial pour *Paris Match* et Sud Radio, propulsé d'emblée en tête des personnalités politiques préférées des Français, juste devant

#### Chaque camp est poussé au dialogue par la crainte partagée d'un effondrement du territoire

dans ce contexte un «principe de conséquence»: en clair, l'absence d'accord politique, extrêmement périlleuse, devra être assumée devant les Calédoniens par les loyalistes comme par les indépendantistes.

«Le problème est que l'Etat arrive sans moyens», analyse Joël Kasarhérou, entrepreneur et président du mouvement Construire autrement. M. Valls a confirmé que 200 millions d'euros de subventions seront mobilisés pour la reconstruction des bâtiments publics et annoncé que l'Etat compenserait davantage les pertes fiscales des communes. Mais, avec 1,5 milliard d'euros de dette et une

charge de fonctionnement équivalente, «la faillite du territoire est totale», rappelle M. Kasarhérou. La misère est là.

Un autre sentiment d'urgence pousse les deux camps à surmonter leur face-à-face stérile. Il est lié à la crise politique nationale, avec la crainte d'une nouvelle chute du gouvernement à Paris, d'ici à septembre. La clarté désormais affichée sur le point d'arrivée permet d'avancer: «Nous sommes toujours dans un processus de décolonisation, (...) les accords passés s'imposent», insiste M. Valls.

Du côté des «partisans de la France», la difficulté vient du fait qu'ils se disent trahis depuis que trois référendums sur l'indépendance ont reçu une réponse négative en 2018, en 2020 et en 2021. «Il y a eu trois votes», mais le dernier, auquel les indépendantistes n'ont pas participé, «a laissé un goût amer», insiste le ministre. Ce dernier oppose une lecture littérale de l'accord de Nouméa: ces scrutins ont conduit à la nécessité de se réunir à nouveau, comme l'avaient prévu les signataires de 1998 si le non l'emportait trois

fois. Reste que les votes démocratiques «ont donné un résultat clair sur l'attachement à la France», rappelle Manuel Valls. Ce qui, une fois écarté l'indépendance sèche et le statu quo dans la République, impose de redéfinir et de garantir la «protection» de tous les Calédoniens.

Autour de la table, les forces politiques sauront-elles s'élever au niveau de ces enjeux?

#### Avancer, enfin

Le FLNKS a dû intégrer les durs de la cellule de coordination des actions de terrain (CCAT) de l'Union calédonienne qui ont mené l'insurrection de 2024. Les modérés du Palika sont venus en délégation séparée. Mais les deux composantes indépendantistes ont l'occasion d'avancer sur la «pleine souveraineté» qu'elles défendent toutes deux, en négociant le transfert progressif des compétences régaliennes à la future «Kanaky» et les «interdépendances» consenties avec la France. Le FLNKS s'est gardé de mettre de l'huile sur le feu en répondant aux dernières provocations loyalistes et n'a pas mis de «préalable» aux discussions.

A l'autre bout de l'échiquier, les loyalistes de Sonia Backès sont mis au défi de trouver un plan B. Ils ont convaincu leur électorat que les derniers référendums écartaient toute indépendance, et que le droit à l'autodétermination était éteint.

La délégation accepte de discuter de nouveau de l'autodétermination, mais il lui faut décrocher des concessions sur son projet de fédéralisme interne séparant les communautés; ce qui paraît peu compatible avec le principe posé par l'Etat d'une «Nouvelle-Calédonie unie et indivisible». Aussi les loyalistes sont-ils placés dans la position de faire échouer les négociations, soit l'exact reproche qu'ils ont adressé aux indépendantistes au cours des trois dernières années.

Entre les deux, les non-indépendantistes prêts au compromis institutionnel affichent leur satisfaction d'avancer, enfin. «Aujourd'hui, la victoire possible de la majorité des Calédoniens est écrasée par des minorités, mais chacun s'est engagé à un effort de sagesse et d'intelligence pour sortir de cette situation», voulait croire, mercredi, Philippe Dunoyer, de Calédonie ensemble. ■

NATHALIE GUIBERT



CHRONIQUE | PAR SOLENN DE ROYER

## Dominique de Villepin: anatomie d'un retour en politique

Un jour de 2023, Dominique de Villepin déjeune avec son ami Gérard Araud, ancien ambassadeur de France aux Etats-Unis, avec lequel il a commencé sa carrière au Quai d'Orsay. «Il faut éviter le duel Le Pen-Mélenchon en 2027, tu devrais y aller!», lui lance le diplomate. «Tu n'es pas le premier à me le dire, mais je ne vois pas le chemin», répond M. de Villepin. Deux ans plus tard, à la faveur d'une folle actualité internationale, qui bouleverse les équilibres du monde, l'ancien premier ministre de Jacques Chirac, revenu dans la lumière médiatique, identifie une voie de passage vers la présidentielle.

Depuis le 7 octobre 2023, jour de l'attaque du Hamas en Israël, l'ancien ministre des affaires étrangères (2002-2004), qui a prononcé il y a vingt ans un discours historique à l'ONU, pour dire non à la guerre en Irak, multiplie les interventions pour alerter sur la situation à Gaza et plaire pour un Etat palestinien.

Edouard Philippe. Issu de la droite, le chiraquien est désormais plus populaire à gauche, où son discours sur Gaza, reprenant les antennes de la politique pro-arambe de la France, séduit.

Cette popularité nouvelle est une revanche, pour celui qui s'est révélé d'être en successeur de Jacques Chirac en 2007 sans pouvoir s'opposer à l'ascension de Nicolas Sarkozy. Puis il a tenté un retour en vue de la présidentielle de 2012 sans obtenir les 500 signatures. Ses amis sont divisés sur cette nouvelle tentative. Les uns constatent que «ce quart d'heure warholien lui fait du bien», mais se montrent sceptiques sur sa capacité à concrétiser. Les autres veulent croire que sa stature d'homme d'Etat, attachée à son célèbre discours de 2003, pourrait rassurer, alors que la France se trouve fragilisée, dans une Europe condamnée à subir le nouvel ordre mondial.

Si l'ex-secrétaire général de l'Elysée (1995-2002) est persuadé que

l'actualité internationale lui ouvre une fenêtre d'opportunité, celle-ci reste étroite. Devenu avocat en quittant Matignon, avant de lancer une florissante société de conseil, il se voit régulièrement reprocher de supposés liens d'affaires avec certaines puissances étrangères (Qatar, Chine...), ce dont il s'est toujours défendu: «Croyez-vous que je me mettrai à découvert sous la mitraille s'il y avait le moindre risque qu'on me reproche quoi que ce soit?»

Secret, ce maître en cloisonné est un homme seul qui a toujours préféré les discours flamboyants à l'intendance «qui suivra». Son retour avorté de 2012 avait été marqué par un cruel défaut d'organisation. «Dans une campagne, ce qui compte, c'est le premier et le dernier meeting». Son positionnement politique, enfin, n'est pas stabilisé. Entre 2005 et 2007, il a mené à Matignon une politique de droite classique (privatisations, baisse d'impôts), mais son discours sur

le Proche-Orient séduit désormais davantage les électeurs de Jean-Luc Mélenchon. Lui s'est toujours vu au-dessus des logiques partisanes, gaulliste. En 2010, il n'avait pas voulu créer un «parti», mais un «mouvement» (République solidaire), fustigeant l'*«esprit partisan»* de «tous ces professionnels de la politique». Un Emmanuel Macron avant l'heure.

Ironie de l'histoire pour celui qui s'est vu reprocher la dissolution calamiteuse de 1997 par Jacques Chirac: c'est à l'aune de la dissolution ratée d'Emmanuel Macron qu'il s'imagine, trente ans plus tard, revenir dans le jeu politique. Marquée par la fragmentation et l'instabilité, l'équation politique issue des législatives de juin 2024 est à la fois un trou noir – où a plongé la cote des responsables politiques, décrédibilisés comme jamais – et un motif d'espérance pour tous ceux qui se voient un destin, voulant croire que la donne présidentielle n'a jamais été aussi ouverte. ■

## Nicolas Zepeda sera rejugé pour l'assassinat de Narumi Kurosaki

La Cour de cassation a annulé la décision de la cour d'assises de la Haute-Saône qui avait condamné le Chilien en appel en 2023

**I**l y aura donc un troisième procès Nicolas Zepeda, déjà condamné à deux reprises à vingt-huit ans de réclusion criminelle pour l'assassinat, en 2016 à Besançon, de son ex-petite amie japonaise, Narumi Kurosaki, dont le corps n'a jamais été retrouvé. La Cour de cassation a cassé, mercredi 26 février, la décision rendue le 21 décembre 2023 par la cour d'assises d'appel de la Haute-Saône, au motif que celle-ci a méconnu une règle du code de procédure pénale. Le procès se tiendra devant la cour d'assises d'appel du Rhône, à Lyon, d'ici quelques mois.

Cette décision n'entraîne pas la remise en liberté de Nicolas Zepeda, aujourd'hui âgé de 34 ans, détenu depuis son extradition du Chili vers la France, en juillet 2020. Des cinq moyens soumis à la Cour de cassation, un seul a été retenu. Il concerne un litige relatif à la déposition d'un enquêteur qui, pour appuyer sa démonstration, avait sollicité et obtenu de la cour l'autorisation de diffuser un PowerPoint. La présentation de ce document de synthèse, réalisée pour le procès en appel, avait aussitôt déclenché un incident, les deux avocats de Nicolas Zepeda, Sylvain Cormier et Renaud Portejoie, dénonçant un «*nouvel acte d'enquête*» et donc une atteinte au principe du procès équitable justifiant, selon eux, le renvoi du procès et l'annulation de toute l'enquête effectuée par ce policier. Le président François Arnaud avait écarté leur requête, au motif que les deux avocats ne l'avaient pas déposée sous forme d'une «*demande d'acte*», et le procès s'était poursuivi.

Dans son arrêt, la Cour de cassation relève que le président a commis une erreur de procédure, le simple dépôt de «*conclusions*» pouvant formellement tenir lieu de «*demande de donner acte*», et entraînant donc, pour la cour, l'obligation de se prononcer sur le point litigieux soulevé par la défense. La Cour de cassation ne statua pas, en revanche, sur le fait de savoir si, comme le soutenait la défense, ce PowerPoint constituait ou non un «*nouvel acte d'enquête*».

Pour comprendre l'incident, il convient de se replacer dans le contexte. Lorsqu'il comparaît en appel devant la cour d'assises de la Haute-Saône, Nicolas Zepeda a déjà été condamné à vingt-huit ans de réclusion criminelle pour un assassinat qu'il nie farouchement, en dépit du vertige de preuve

des rassemblées contre lui. A l'issue de ce premier procès, il a rompu avec son avocate et a demandé à Mme Antoine Vey de l'assister en appel. Mais quelques jours avant l'ouverture de l'audience, en février 2023, Mme Vey jette l'éponge faute d'avoir convaincu Nicolas Zepeda de modifier sa ligne de défense. Le procès est donc renvoyé de quelques mois, le temps pour les deux nouveaux conseils désignés par le Chilien de prendre connaissance du dossier.

### Même dilemme

Le brigadier-chef, qui porte passionnément cette enquête depuis le premier jour, se prépare donc à déposer une deuxième fois et élaborer ce fameux PowerPoint, en synthèse des multiples éléments à charge réunis contre Nicolas Zepeda, notamment la correspondance absolue entre les relais activés à la fois par son véhicule de location et son téléphone, et les images saisies par les caméras de surveillance de la résidence universitaire où logeait Narumi Kurosaki, dans les nuits précédant sa disparition, au début de décembre 2016.

Tous ces éléments sont connus, mais la présentation en est nouvelle. La défense tente donc aussitôt son offensive procédurale. Les deux avocats tenus par le mandat de leur client de plaider son acquittement s'étaient réparti les rôles. A Mme Cormier revenait celui de traquer les éventuelles nullités, à M. Portejoie, l'espérance vain de convaincre Nicolas Zepeda d'infléchir sa ligne de défense.

Si le Chilien leur renouvelle sa confiance pour son troisième procès en appel, le même dilemme se présentera à eux. A en croire le communiqué diffusé par les parents de Nicolas Zepeda dès l'annonce de l'annulation du verdict de condamnation, ceux-ci continuent de soutenir la parfaite innocence de leur fils dans l'assassinat de Narumi Kurosaki et laissent entendre qu'il serait victime d'une erreur judiciaire.

«*Il y a encore plus d'incertitudes que de certitudes. Cette décision confirme qu'il y a eu une campagne soutenue pour violer la procédure régulière, avec l'objectif de renforcer la faible accusation avec laquelle le procureur a présenté cette affaire*, écrivent-ils dans leur communiqué. *En tant que famille, nous espérons que la procédure régulière sera respectée, que nous parviendrons à la vérité.*» ■

PASCAL ROBERT-DIARD



## Attentat de la basilique de Nice : perpétuité «réelle» pour l'auteur

La cour d'assises a justifié cette peine par la «violence absolue» de Brahim Aouissaoui qui avait assassiné trois personnes en octobre 2020

**L**a peine maximale du code pénal: la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté incompressible. C'est la peine à laquelle a été condamné, mercredi 26 février, Brahim Aouissaoui, 25 ans, pour les assassinats de trois personnes et les tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste visant sept personnes, dont cinq policiers municipaux venus l'interpeller dans la basilique de Nice, le 29 octobre 2020. La cour a justifié cette peine par la «*violence absolue*» dont le condamné a fait preuve, par son absence de «*volonté de réinsertion ou d'amendement*» et par sa «*dangerosité*».

C'est la deuxième fois que cette peine, appelée aussi «*perpétuité réelle*», est prononcée dans une cour d'assises en France. Jusqu'à présent, seul Salah Abdeslam avait été condamné à cette peine pour les attentats du 13 novembre 2015. Mercredi, le Parquet national antiterroriste (PNAT) a requis cette peine exceptionnelle que l'avocat de la défense, Martin Méchin, a qualifiée de «*peine de mort qui ne dit pas son nom*», de «*peine de mort euphémisée*» et encore de «*peine de mort des hypocrites*».

Il a fallu du courage et de l'abnégation à cet avocat et à sa conceur, Marie-Alexandrine Bardinet, tous deux commis d'office, pour défendre ce client que tout accable et qui est resté tout au long de l'audience dans une posture de revendication sommaire de ses actes, sans jamais accepter d'entrer dans les détails de leur préparation, ni de leur réalisation, sans jamais non plus exprimer le moindre regret, la moindre parole de compassion envers les proches de victimes.

Les derniers mots de Brahim Aouissaoui ont été à l'image de ses «aveux» de lundi 24 février: une justification d'ordre politique. Lorsque le président Christophe Petiteau l'a invité à s'exprimer une dernière fois, l'accusé s'est contenté de déclarer: «*Il y a la justice et il y a le droit. Si vous êtes ici pour rendre vraiment la justice, jugez au nom des femmes et des enfants [musulmans] morts [par la faute de*

*l'Occident]*!», a-t-il lancé de sa voix aigrelette à l'intention des cinq magistrats de la cour d'assises spécialement composée.

Pendant le réquisitoire prononcé à deux voix par les avocates générales du Parquet antiterroriste, qui ne souhaitent pas être nommées, il avait une fois manifesté son désaccord en lançant à la cantonade: «*Ce n'est pas du terrorisme*», avant de se faire rappeler à l'ordre par le président.

Pour l'accusation, il ne fait pas de doute que le motif du voyage de Brahim Aouissaoui depuis sa Tunisie natale vers la France était de venir commettre un attentat conformément aux appels lancés par des organisations proches d'Al-Qaïda, en représailles à la république des douze caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo* à l'occasion de l'ouverture, début septembre 2020, du procès des attentats de janvier 2015 en France. «*Ce n'est pas le coup de folie d'un individu venu gagner sa vie*», mais «*l'aboutissement d'un engagement djihadiste né en Tunisie*», a expliqué la première avocate générale. Elle en veut pour preuve le surnom de «*Cheikh*» que lui donnaient ses amis sur les réseaux sociaux.

### «Barbarie» et «lâcheté»

Reprisant les conclusions du second expert psychiatre à avoir examiné Brahim Aouissaoui, elle le décrit comme «*un individu marqué par l'impulsivité et l'agressivité, qui consomme de l'alcool et des stupéfiants, qui tente de se racheter dans la radicalité religieuse*». Un peu comme Salah Abdeslam en somme.

Le Parquet antiterroriste a regretté, dans son réquisitoire, les «*failles*» de la coopération judiciaire tunisienne qui n'ont pas permis d'en savoir plus sur la radicalisation de l'accusé, semble-t-il intervenue à la faveur d'un séjour de plusieurs semaines à Kairouan, sa ville de naissance et une place forte de l'organisation Ansar Al-Charia, qui possède de nombreux liens avec Al-Qaïda: les téléphones de son entourage salafodjihadiste en Tunisie n'ont pas été saisis ou, quand c'était le cas, ont été très sommairement exploités.

La revendication émise quelques jours après l'attentat par un média proche d'Al-Qaïda ressem-

ble à une «*revendication d'opportunité*», estime le PNAT. Brahim Aouissaoui s'est sans doute envoyé tout seul depuis la Tunisie et il relève plus de ce que les spécialistes de l'antiterrorisme appellent la menace «*inspirée*» que de celle «*projetée*» depuis l'étranger.

Pour l'accusation, Brahim Aouissaoui a fait preuve, tout au long de son périple de Sfax à Nice, de «*détermination*» et de «*dissimulation*». «*Sa haine de la France blasphématoire et méprisante, c'est l'étincelle à l'origine de son départ de Tunisie*», estime la première avocate générale, qui a également décrit le «*contexte explosif*» dans lequel cet attentat est intervenu: le procès des attentats de janvier 2015; l'attaque menée par un jeune Pakistanais rue Nicolas-Appert, là où se trouvaient les anciens locaux de *Charlie Hebdo*; puis l'assassinat du professeur Samuel Paty pour un cours portant sur la liberté d'expression et les caricatures de Mahomet.

La seconde avocate générale, qui a pris le relais, a souligné la «*barbarie*» de Brahim Aouissaoui, qui n'a d'égal que sa «*lâcheté*» à l'audience, de par son refus de raconter les faits au-delà d'une simple reconnaissance. Pour elle, la décision de frapper à la basilique de Nice «*n'était sans doute pas le choix initial*», reconnaît-elle. Il s'agissait «*sans doute d'un choix opportuniste, mais hautement symbolique*».

A cinq reprises, y compris le matin de l'attentat, l'accusé a fait le tour de la basilique ou a longuement stationné devant. A-t-il envisagé de frapper sur la promenade des Anglais, là où un autre Tunisien, Mohamed Lahouaie Bouhlel, avait causé 86 morts et

fait plus de 450 blessés le 14 juillet 2016? C'est une éventualité que n'écarte pas le PNAT. L'avocate générale a ensuite décrit par le menu les quatorze minutes d'horreur durant lesquelles Brahim Aouissaoui a lardé Nadine Vincent, épouse Devillers, 60 ans, de dix-sept coups de couteau et l'a quasi décapitée, puis a asséné vingt-cinq blessures à Simone Barreto Silva, 44 ans — qui a pu s'enfuir hors de l'église avant de décéder — et, enfin, a poignardé à mort, égorgé et commencé à découper le cou du safran Vincent Loquès, 54 ans.

### Cruauté absolue

Le jeune Tunisien est également coupable de sept tentatives d'assassinat contre deux amis du safran, présents dans l'église et qui ont eu le temps de s'enfuir, puis contre les cinq policiers municipaux qu'il attendait le regard noir, l'arme à la main et sur lesquels il s'est jeté dès leur arrivée. «*Quatorze minutes d'une scène d'horreur d'une cruauté absolue, dans un lieu sacré et hors du temps*», a décrit l'avocate générale. Il n'a pas pris le temps de rédiger ou d'enregistrer une revendication, mais les signets de son Coran de poche, retrouvé sur lui, en tiennent lieu: deux sourates y sont marquées, l'une glorifiant les combattants, l'autre maudissant les mécréants.

Pour les avocates générales, «*Brahim Aouissaoui a attendu qu'une tribune lui soit offerte*» pour revendiquer son acte: son procès. Elles ont rappelé que les experts concluaient à l'absence d'amnésie remontant à son départ de Tunisie. «*Il continue à semer la terreur depuis son box, à mener son djihad*», a déclaré la seconde avocate générale, décrivant un Brahim Aouissaoui «*enfermé dans son fanatisme totalitaire et barbare*».

Pour la défense, Mme Méchin a souligné que «*dans ces dossiers terroristes, les explications données par l'accusé ne sont jamais satisfaisantes*». Il a expliqué que Brahim Aouissaoui «*se mure dans cette boucle idéologique et religieuse qui seule lui permet de se supporter lui-même*». Il a dix jours pour faire appel. ■

CHRISTOPHE AYAD

## CULTURES MONDE .

du lundi au vendredi

11H – 12H

Mélanie Chalandon  
Julie Gacon

france culture

L'esprit d'ouverture



En partenariat avec

Le Monde

# Au procès des geôliers de l'EI, le témoin François Hollande

L'avocat de l'accusé Mehdi Nemmouche souhaitait entendre l'ex-chef de l'Etat sur la question des rançons

François Hollande détient un record dans une discipline qu'il est seul à pratiquer. Il est le seul ancien président de la République à avoir témoigné – trois fois – devant une cour d'assises. Il avait déposé à la barre lors du procès des attentats du 13 novembre 2015, puis de nouveau lors du procès de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice. C'est donc en habitué des prétoires que l'ex-chef de l'Etat s'est prêté au jeu des questions, mercredi 26 février, au procès des geôliers de l'organisation Etat islamique (EI).

S'il est un témoin récurrent des procès terroristes, c'est pour une raison simple : il était à la tête de l'Etat quand l'EI faisait régner la terreur en Syrie et en Europe. Ses deux premières apparitions devant cette même cour d'assises spéciale de Paris répondent à une demande des parties civiles. Cette fois, c'est Mme Francis Vuillemin, l'avocat du principal accusé, Mehdi Nemmouche, identifié

comme l'un des geôliers des quatre journalistes français séquestrés et torturés par l'EI, qui est à l'origine de sa déposition.

« Ce n'est pas la première fois que je viens devant une cour d'assises », commence le député (Parti socialiste) de la première circonscription de Corrèze. « J'espère que ça ne deviendra pas une habitude », l'interrompt l'autre président, celui de la cour, Laurent Raviot. Au premier jour du procès, le magistrat avait exprimé ses réserves sur la citation de cet témoin, redoutant qu'elle ait pour but de l'interroger sur la rançon qui a pu être versée pour obtenir la libération des otages, ce sujet devant, selon lui, être « manié avec précaution » pour des raisons de sécurité.

« Ça ne dépend pas de moi, se justifie François Hollande. Je m'y plie, alors que je n'y suis pas obligé, car ayant été en responsabilité à l'époque des faits, je pense pouvoir éclairer la cour. » Fort de son expérience des assises, le témoin se

doute des raisons pour lesquelles il a été cité et des questions qui lui seront posées par Mme Vuillemin. Il commence donc sa déposition par une brève déclaration.

« Les dates ont leur importance. Les quatre otages français ont été enlevés en 2013. Or, les premiers attentats revendiqués par l'EI sont postérieurs, explique-t-il. Si nous avons été victimes de terrorisme, si nos compatriotes ont été enlevés, ce n'est pas parce que la France était intervenue en Syrie, mais parce que ces terroristes voulaient attaquer la France. Je le dis parce qu'il y a eu toute une utilisation de cet argument par la défense de ter-

**M. Hollande se tirera de chaque piège tendu avec son sens habituel de la repartie**

roristes, notamment au procès des attentats du 13-Novembre, pour dire que si des attaques avaient eu lieu sur notre sol, c'est parce que nous avions mené une opération militaire en Irak et en Syrie. »

## « Pourquoi cette curiosité ? »

Au tour de Mme Vuillemin de vivre le moment qu'il cherchait. Il se lève et s'approche de ce « témoin d'une qualité un peu particulière ». Sans surprise, il l'attaque sur la question des rançons ; sans surprise, François Hollande se tirera de chaque piège tendu avec son sens habituel de la repartie.

« Quitte à jouer le mauvais rôle à cette audience, autant le jouer jusqu'au bout en posant la question taboue, celle de la rançon qui aurait pu être versée pour la libération des otages, commence l'avocat. J'entends le président [de la cour] évoquer son hostilité au fait de parler des rançons. Moi, je crois que ce n'est pas de parler des rançons qui fait prendre un risque, c'est de les payer. Confirmez-vous qu'à partir de 2013, la France change officiellement de doctrine en matière de rançon et refuse d'en verser à des groupes terroristes ? »

« Je vous confirme ce qui a été ma position et celle de tous les présidents successifs : la France ne verse pas de rançon. A moins que votre client n'ait reçu de l'argent ? Vous lui avez posé la question ? Auquel cas, vous auriez à vous interroger sur la provenance de vos honoraires... », répond le témoin, déclenchant quelques rires dans la salle.

– Ne vous inquiétez pas pour mon financement. Je suis commis d'office, payé par les caisses de

l'Etat, et je suis payé au lance-pierre, répond l'avocat.

– Ça me rassure ! »

Nouveaux rires dans la salle.

Si la France ne verse officiellement rien aux preneurs d'otages, plusieurs éléments de la procédure suggèrent que des paiements ont bel et bien été effectués pour obtenir la libération des 16 otages occidentaux, à être rentrés en vie de Syrie. L'avocat élargit sa question : « Confirmez-vous qu'aucun avantage de quelque nature que ce soit n'a été consenti par quelque entité que ce soit aux ravisseurs ? »

– Je vous répondrai ce que j'ai déjà dit : nous n'informons sur aucune modalité opératoire quant à la façon dont nous négocions la libération des otages. C'est une garantie pour les vies humaines et pour l'Etat.

– C'est déjà mieux, dit l'avocat.

– Je ne sais pas si je suis noté ! », s'amuse le député.

C'est finalement une avocate de parties civiles, Mme Clémence Witt, qui va révéler toute l'incongruité de la démarche de Mme Vuillemin en retournant contre son client le moment d'audience qu'il cherchait. Pourquoi la défense de Mehdi Nemmouche s'intéresse-t-elle « autant » aux négociations pour la libération des otages, celui-ci ayant toujours nié avoir participé à leur séquestration ?, feint-elle de demander au témoin. Ce dernier n'a plus qu'à prolonger la question : « En effet, on peut se demander pourquoi cette curiosité si le ravisseur n'est pas là [dans le box]. » ■

SOREN SEELOW

## JUSTICE Un gendarme mis en examen après la mort d'un jeune homme

Un gendarme a été mis en examen pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et placé sous contrôle judiciaire, mercredi 26 février à Toulouse, après la mort d'un homme. Le 25 juillet 2024, Maïcky Loerch, 28 ans, avait été mortellement blessé au volant de sa voiture, près d'un restaurant de Fenouillet (Haute-Garonne), après le tir de cinq projectiles des gendarmes, dont l'un l'avait atteint à la tête, lors d'une tentative de contrôle de son véhicule. – (AFP)

## Affaire de Bétharram : le procureur de Pau reçoit des victimes de violences

Le procureur de la République de Pau devait recevoir, jeudi 27 février, des victimes de violences à Notre-Dame de Bétharram, une semaine après la mise en examen pour viols d'un ex-surveillant de cet établissement catholique des Pyrénées-Atlantiques.

« Un corpus de 40 nouvelles plaintes, dont 18 portant sur des faits de nature sexuelle », sera remis au parquet, a indiqué le porte-parole du collectif des victimes, Alain Esquerre, établissant à 152 le nombre de dénonciations. – (AFP)



## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

01.49.04.01.82 - annonces@osp.fr

### Décision de l'Autorité de la concurrence n° 24-D-11 du 19 décembre 2024 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution des produits de petit et de gros électroménager

L'Autorité de la concurrence a sanctionné, pour un montant global de 610,65 millions d'euros, dix fournisseurs et deux distributeurs de produits de petit et gros électroménager, pour des pratiques d'ententes anticoncurrentielles.

Dix entreprises ont choisi de ne pas contester la réalité des griefs et de bénéficier de la procédure prévue par le III de l'article L. 464-2 du code de commerce, en vertu de laquelle le rapporteur général soumet une proposition de transaction fixant le montant minimal et le montant maximal de la sanction pécuniaire envisagée. Seules les sociétés des groupes SEB et Boulanger ont contesté les griefs.

Les pratiques concernaient des ententes verticales généralisées entre fabricants et distributeurs consistant à fixer, directement ou indirectement, le prix de vente au détail de produits de petit et gros électroménager. L'Autorité a considéré que, eu égard à leur nature et à leur finalité et au contexte dans lequel elles sont intervenues, ces pratiques étaient, par leur objet même, anticoncurrentielles.

En conséquence, l'Autorité a prononcé au titre de ces douze griefs les sanctions pécuniaires suivantes :

Grief	Entreprise	Montant (en euros)
2	BSH	54 000 000
3	Candy Hoover	22 750 000
4	Eberhardt	100 000
5	Electrolux	44 500 000
6	Whirlpool (en tant que successeur d'Indesit)	27 750 000
7	LG	15 500 000
8	Miele	14 250 000
9	SEB	189 500 000
10	Smeg	4 800 000
11	Whirlpool	44 500 000
12	Boulanger	84 350 000
13	Darty	109 000 000

Les sociétés du groupe SEB ainsi que les sociétés Boulanger et United b ont formé un recours devant la Cour d'appel de Paris contre cette décision de l'Autorité de la concurrence.

# Trump dynamite la régulation financière

Le CFPB, agence de protection financière des consommateurs, est en particulier ciblé. Et ce n'est qu'un début

**U**n mois après son arrivée au pouvoir, Donald Trump a entamé une attaque brutale contre la régulation financière aux Etats-Unis. Sa première salve a consisté à vider de sa substance l'agence de protection contre la fraude financière, le Consumer Financial Protection Bureau (CFPB). Son directeur par intérim, Russell Vought, un proche de Trump, a forcé l'agence à suspendre son travail. Plusieurs centaines de salariés, dont les juristes de l'organisation, ont reçu une lettre de licenciement. De quoi « donner aux grandes banques et aux entreprises géantes un feu vert pour arnaquer les familles », accuse la sénatrice démocrate Elizabeth Warren, à l'origine de la création du CFPB.

Fondée après la grande crise financière de 2008, l'agence est chargée de lutter contre la fraude financière. Arnaques en ligne, dettes médicales abusives, agences de recouvrement de créances qui recourent à l'intimidation... Le CFPB s'occupe aussi bien des petits remboursements de fraude à grande échelle. Depuis sa création, elle a permis aux Américains de récupérer 21 milliards de dollars (20 milliards d'euros), reversés par des entreprises condamnées par la CFPB.

#### « Un démontage complet »

Ce travail vient d'être subitement arrêté. M. Vought, l'un des architectes du « Projet 2025 », le programme électoral préparé pour Donald Trump pendant sa campagne, a été nommé par intérim à la tête de l'agence. Dès le lendemain, le 8 février, il envoyait un courriel à ses 1700 salariés : « Merci de ne plus accomplir aucun travail. » Elon Musk, qui mène l'assaut contre les agences gouvernementales, n'a pas caché sa satisfaction : « CFPB RIP [Rest in Peace, « repose en paix »] », a-t-il publié sur X, assorti d'une icône d'une pierre tombale.

Dans la foulée, Hanna Hickman, l'une des avocates du CFPB, a reçu, comme deux cents autres collègues, une lettre annonçant sa



La sénatrice démocrate Elizabeth Warren, lors d'un rassemblement devant le siège du CFPB, à Washington, le 10 février. ZACH D ROBERTS/NURPHOTO VIA AFP

mise à la porte. « Il est important que les Américains comprennent ce qu'il se passe, témoignait-elle sur ABC. L'agence qui les défend se font virer illégalement. Il s'agit d'un démontage complet de l'agence. Toutes les poursuites judiciaires ont été arrêtées. »

L'attaque contre l'agence veut même aller plus loin, avec la volonté d'effacer toutes ses archives, selon Erie Meyer. Jusqu'au 7 février, cette femme était la direc-

trice de la technologie du CFPB. Elle aussi mise à la porte, elle a porté plainte. « Des informations que j'ai reçues de l'intérieur du Bureau indiquent que les bases de données du CFPB vont bientôt être effacées », écrit-elle dans sa déposition. Or, ces archives contiennent « les données sur les enquêtes et les supervisions des institutions financières, (...) sur les sanctions prises, les plaintes des consommateurs (...) ». Autrement dit, il s'agit d'une mine d'or, essentielle au fonctionnement de l'agence. La justice a suspendu sa destruction, en attendant de trancher sur le fond.

Pourquoi s'en prendre à cette agence ? « Cela semble évident, répond sur son blog Paul Krugman, Prix Nobel d'économie en 2008. Le CFPB a été créé pour protéger les Américains de la prédateur financière et a relativement bien réussi. Mais maintenant, nous avons un gouvernement de et pour les prédateurs financiers. » Il rappelle que Donald Trump a laissé de nom-

#### « Merci de ne plus accomplir aucun travail »

RUSSELL VOUGHT  
directeur du CFPB  
dans un courriel aux salariés

breuses dettes envers des sous-traitants ou des salariés.

Elon Musk a la même réputation. Plus suspect encore, l'homme le plus riche du monde rêve de faire de son réseau social X une plateforme de transactions financières. Qui serait son régulateur ? Le CFPB, bien entendu. L'agence régule aussi la branche financière de Tesla, souligne sur X Robert Reich, ancien secrétaire d'État au travail sous Bill Clinton. « Parler de « conflit d'intérêts » est une sérieuse litote », assène-t-il. L'attaque contre le CFPB n'est pro-

bablement qu'un début. Le président américain s'en prend régulièrement à la Réserve fédérale, la banque centrale, qui supervise les grandes banques. « La Fed a fait un boulot terrible sur la régulation bancaire », accusait-il le 30 janvier sur son réseau Truth Social. Le Trésor va mener le travail en vue de réduire la régulation qui n'est pas nécessaire, et ça va libérer les prêts pour tous les Américains et les entreprises. »

#### « Des raisons de s'inquiéter »

Quant à la SEC (Securities and Exchange Commission), le régulateur des marchés financiers, son nouveau directeur par intérim, Mark Uyeda, nommé par l'administration Trump, a immédiatement durci les règles pour rendre plus difficile le travail sur l'environnement, les questions sociales et la bonne gouvernance.

Jusqu'à présent, les fonds d'investissement pouvaient facilement discuter de ces sujets avec

les dirigeants des entreprises dont ils sont actionnaires. Il leur fallait en informer la Bourse, en remplissant un formulaire administratif léger dans un délai de quarante-cinq jours. Le 11 février, la SEC a publié une nouvelle « recommandation », qui demande aux fonds d'investissement « prenant des actions spécifiques sur le social, l'environnement ou la politique » d'avoir recours à un formulaire beaucoup plus lourd, à remplir sur une période de cinq jours.

« Il est encore trop tôt pour voir clair, mais il y a des raisons de s'inquiéter », estime Nicolas Véron, associé du Peterson Institute for International Economics, un centre de réflexion américain. Il craint qu'un risque long, et insidieux, se mette en place. La faillite de Silicon Valley Bank, en 2023, n'a eu lieu que six ans après l'allègement des règles pour les petites banques introduit pendant le premier mandat de Trump. ■

ÉRIC ALBERT

## Les produits européens « prochainement » taxés à 25 %

Le président américain a annoncé, mercredi 26 février, que les produits européens feraient l'objet « prochainement » de 25 % de droits de douane, soit le niveau auquel les produits canadiens et mexicains devraient être taxés à partir d'avril. Donald Trump a répété ses griefs à l'encontre de l'Union européenne (UE), estimant qu'«ils n'acceptaient pas [leurs] voitures ou [leurs] produits agricoles». «L'UE a été conçue pour emmerder les Etats-Unis. C'était l'objectif et ils y sont parvenus. Mais, désormais, je suis le président», a-t-il lancé, estimant que les Européens pourraient être tentés par des mesures de représailles mais qu'«ils ne le feront pas».

## En Europe, simplifier sans déréguler, un exercice délicat

Le secteur financier est l'un des premiers concernés par la campagne de simplification des règles imposées aux entreprises lancée par l'UE

**C**omment créer un appel d'air sans prendre le risque de le voir balayer des années d'efforts ? En matière de régulation financière, la question n'a pas attendu la présentation, mercredi 26 février, des propositions de la Commission européenne, qui prévoit un effort de simplification des règles imposées dans l'Union aux entreprises, et notamment aux banques.

Portant sur un domaine dans lequel, comme le soulignent partisans et adversaires d'un assouplissement des règles, « le diable est dans les détails », cette simplification est défendue de longue date par les banques et les compagnies d'assurances, au nom des besoins de financement des transitions énergétique et numérique et désormais de la compétitivité, les dé-

but de l'administration Trump ayant accru la pression américaine sur le sujet. Elle a principalement visé, ces derniers mois, la directive CSRD sur la responsabilité des entreprises en matière environnementale, sociale et de gouvernance et la CS3D sur le devoir de vigilance, deux textes accusés d'obliger les PME comme les grands groupes à se soumettre à des obligations de publication exagérément pointilleuses et coûteuses.

Mais, au-delà de ces textes, la démarche de simplification entreprise par Bruxelles en s'appuyant sur les rapports d'Enrico Letta et de Mario Draghi, publiés en 2024, est soupçonnée d'ouvrir la voie à une remise en cause des règles dites de « Bâle III ». Celles-ci ont été mises en place depuis la crise financière de 2007-2009 afin d'obli-

ger les banques à détenir des liquidités et des capitaux suffisants pour pouvoir faire face à éventuelles tensions sur les marchés.

#### « Logique de détricotage »

« Aux Etats-Unis, on assiste à un phénomène de destruction de la machine institutionnelle de l'intérieur, constate ainsi Thierry Philipponnat, chef économiste de l'organisation non gouvernementale Finance Watch. En Europe, les méthodes et le style sont beaucoup moins antipathiques, mais on est malgré tout dans une logique de détricotage de ce qui vient d'être tricoté. »

Conscients de l'enjeu, les partisans de la simplification se sont employés ces dernières semaines à déminer le terrain. Fin janvier, les gouverneurs des banques centrales allemande, française, espa-

gnole et italienne ont cosigné une lettre – dont *Le Monde* a pris connaissance – à la commissaire européenne aux services financiers, Maria Luis Albuquerque, dans laquelle ils plaident en faveur de « mesures résolues et raisonnées pour affiner la régulation », tout en soulignant que « la simplification n'est pas la déréglementation ».

De leur côté, plusieurs fédérations bancaires et financières européennes ont publié le 10 février un rapport, intitulé « Less is more » (moins, c'est plus), où ils dénoncent « l'inflation continue » des directives et règlements européens, de laquelle découlerait une « prolifération » de textes. Tout en affirmant ne plaire « en aucune manière » pour la dérégulation du secteur financier. « En matière de transition énergi-

que et d'environnement, social et gouvernance, il y a une réglementation européenne inflationniste et assez peu cohérente », affirme Frédéric Lacroix, avocat associé chargé de la réglementation financière au cabinet Clifford Chance, qui a contribué à la rédaction de ce rapport. « On peut rationaliser et élagger cette réglementation tout en restant loin du compte par rapport aux Etats-Unis », continue-t-il.

Dans le collimateur des banques figure le dernier « paquet » de règles prévu par « Bâle III », et notamment le dispositif dit « FRTB » (revue fondamentale du portefeuille de négociation), dont l'application obligerait les banques à augmenter leurs fonds propres. Cette règle concerne « les activités dans lesquelles les banques sont en concurrence directe, c'est-à-dire les

activités de financement et d'investissement », explique Marc Campi, associé au cabinet de conseil Square Management. En fonction des fonds propres qu'elle doit mobiliser, une banque peut perdre tout avantage concurrentiel. »

La Réserve fédérale américaine, sous pression du lobby bancaire, a renoncé en 2024 à appliquer le FRTB, ce qui a conduit le Royaume-Uni à remettre son application à 2027, tandis que l'UE vise 2026. « C'est la limite du pouvoir de « Bâle III », décrypte M. Philipponnat. Les règles définies doivent ensuite être transposées dans le droit « dur » de chaque zone juridique. Au rythme actuel, il faudra vingt-cinq ans pour finaliser la réponse à la crise financière, élaborée au nom du « plus jamais ça ». » ■

MARC ANGRAND

# Karine Le Marchand arbitre du match distributeurs-agriculteurs

Sur fond de négociations entre producteurs et grande distribution, l'animatrice lance une initiative pour aider les exploitants en difficulté

**I**nattendue, la photo a attiré les foules. Cinq patrons de la grande distribution – Guillaume Darrasse (Auchan Retail), Alexandre Bompard (Groupe Carrefour), Philippe Palazzi (Groupe Casino), Dominique Schelcher (Coopérative U), Thierry Cotillard (Groupement Mousquetaires) –, représentant 63 % du marché, étaient réunis, mercredi 26 février, aux côtés de l'animatrice vedette de M6 Karine Le Marchand, au Salon de l'agriculture, où jusqu'à présent Lidl est seul à tenir un stand, chaque année.

A quelques jours de la fin des négociations sur les tarifs annuels des produits vendus en grande surface, ils ont annoncé trois initiatives pour accompagner le monde agricole, faisant suite à une pétition intitulée « Pour que les distributeurs nous aident à sauver l'agriculture française », lancée en décembre 2024 par l'animatrice, incarnation de l'émission « L'amour est dans le pré ».

La première, baptisée « L'amour est tout près », est la plus concrète. Les cinq distributeurs s'engagent, à partir de mars, à ouvrir les rayons de 20 000 points de vente aux tout petits producteurs en difficulté, en contractualisant directement avec eux, et à leurs conditions tarifaires. Ces produits, disponibles dans un rayon de 100 kilomètres autour de l'exploitation, seront signalés en magasin par un affichage spécifique, et payés dans un maximum de trente jours.

La deuxième initiative, qui doit encore être organisée, doit écouter les excès de production de fruits et légumes, avant que les déséquilibres de marché ne déclenchent un effondrement des prix et du revenu agricole, et du

gaspillage alimentaire. France-Agrimer sera le point de départ d'une alerte en cas de chute des prix, relayée médiatiquement et par une signalétique en magasin. « Si le consommateur comprend ce que cela va déclencher, il va s'engager », a estimé M. Bompard.

Troisième sujet, encore à l'état d'idée : la création d'un « observatoire des filières d'avenir », avec l'aide des chambres d'agriculture, pour répondre notamment à l'enjeu démographique des exploitants et aux défis climatiques. « 55 % ont plus de 50 ans et un quart ne sera pas remplacé après sa retraite », a souligné M. Cotillard. Ce sera aussi « un outil pour analyser les filières à risque dans le futur », a complété M. Darrasse, et les sécuriser par des contrats d'achat de longue durée de trois à cinq ans. Les initiateurs espèrent présenter les premières conclusions de ces trois démarches en 2026.

#### Leclerc absent

Une quatrième annonce, concernant la transparence de l'origine des produits, aurait pu compléter le dispositif, si Michel-Edouard Leclerc, représentant du premier distributeur en France (24,2 % du marché), avait été sur la photo de famille. « Sans lui, on ne peut pas mettre la pression sur les industriels. D'où un certain énervement personnel », a lancé l'animatrice. « Avec des collègues, on a pensé que si je faisais ça, on aurait dit que c'était de la com », avait expliqué l'intéressé, le 13 février, sur BFM-TV. Une démarche que les autres patrons d'enseignes n'ont pas balayée. D'autant que cette coopération, relevant davantage d'une entreprise d'éducation du consommateur, représente, pour

## L'Association nationale des industries alimentaires a dénoncé « un énième coup de communication »

eux, une goutte d'eau dans l'océan des produits vendus en magasins.

Or, cette initiative prend forme dans un contexte inflammable. La veille de l'événement, l'Association nationale des industries alimentaires a dénoncé « un énième coup de communication des distributeurs pour détourner l'attention et faire oublier qu'ils écrasent les prix, les entreprises agroalimentaires et les agriculteurs ». Enjoignant aux distributeurs d'« appliquer la loi EGALIM dans les négociations qui se déroulent actuellement en France » en sanctuarisant la matière première agricole, ce qui « n'est bien souvent pas respecté ». « Les distributeurs respectent la sanctuarisation comme l'exige EGALIM. Dire l'inverse est de la calomnie ! », avait aussitôt répondu la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Verdict le 1<sup>er</sup> mars. ■

LAURENCE GIRARD  
ET CÉCILE PRUDHOMME

## Malgré le vote du budget, les PME et les TPE dans l'incertitude

Moins d'un chef d'entreprise sur deux compte investir en 2025, selon le nouveau baromètre de Bpifrance et Rexecode

**D**issolution de l'Assemblée, motion de censure, changement de gouvernement... Plongés dans le brouillard durant quelques mois, les chefs d'entreprise n'ont guère regagné en visibilité malgré le vote du budget 2025, le 6 février, à en croire le baromètre réalisé par Bpifrance et Rexecode auprès des PME et TPE, publié jeudi 27 février. Pour 61 % des 1 300 chefs d'entreprise interrogés dans cette enquête trimestrielle, « l'incertitude politique exerce un impact négatif fort » sur le niveau de l'activité. Une incertitude qui s'ajoute à une demande insuffisante pour six entreprises interrogées sur dix, et qui nourrit la prudence sur les embauches et les investissements.

« Les patrons craignent une atténuation de la politique probusiness » qui a prévalu depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, explique Philippe Mutricy, directeur de l'évaluation, des études et de la prospective de Bpifrance. « De plus, même si le budget est voté, la question du redressement des finances publiques est loin d'être réglée », appuie-t-il.

Malgré une situation financière saine, plusieurs perspectives inquiètent les dirigeants, comme la hausse de l'impôt sur les sociétés ou la réduction des allégements

de charges sur les bas salaires. Le contexte international, sur fond de « guerre » des tarifs douaniers et de remontée du protectionnisme, n'est pas fait pour rassurer.

#### Projets d'embauche reportés

En conséquence, les investissements, qui étaient déjà orientés à la baisse, restent réduits à la portion congrue. Moins d'un chef d'entreprise sur deux compte investir en 2025, une proportion en recul de 4 points par rapport à 2024. De plus, le budget alloué à ces investissements – principalement destinés au renouvellement des équipements, et non à l'accroissement des capacités de production – est très en dessous de sa moyenne historique. Les recrutements n'échappent pas à ce tour de vis : un gros tiers des chefs d'entreprise qui avaient des projets d'embauche prévoient de les reporter, 27 % de les annuler, tandis que 39 % comptent les maintenir. Des proportions proches de celles observées au début de la crise sanitaire, souligne Bpifrance.

Dans une note de conjoncture publiée le 24 février, l'institut Rexecode relève une « franchise dégradation » du climat de l'emploi en France en ce début d'année 2025, confirmant que le marché du travail « est proche de son point

d'inflection ». En contrepartie, les difficultés de recrutement éprouvées depuis la crise sanitaire par les entreprises en recherche de main-d'œuvre s'atténuent.

Alors que le thème de la simplification bat son plein et que les inquiétudes s'expriment dans les organisations patronales sur les directives environnementales telles que la CSRD ou la CS3D, Bpifrance a, pour la première fois, inclus le sujet de la complexité administrative dans son enquête. Verdict : il n'y a pas de rejet massif des normes environnementales, mais 58 % des patrons interrogés jugent « compliquée » leur application. Ils souhaitent une simplification et disposer de davantage de temps pour leur mise en œuvre.

Manifestement, le message a été bien entendu à Bruxelles. La Commission européenne a en effet proposé, mercredi 26 février, le rapport d'un an de la mise en œuvre du « devoir de vigilance » qui s'imposera aux industriels sur les violations de droits humains et en prévention des dommages environnementaux, ainsi que la révision du texte. Elle prévoit aussi de réduire le champ d'application des directives environnementales, pour passer de 50 000 à 10 000 entreprises à l'échelle de l'Union. ■

BÉATRICE MADELINE



## PERTES & PROFITS | NVIDIA

PAR PHILIPPE ESCANDE

# L'acrobate de l'IA n'ébahit plus les marchés

L'homme s'habitue à tout, même à l'exceptionnel. Comme un trapéziste qui enchaîne les sauts avec une facilité déconcertante, l'électronicien américain Nvidia épate encore mais ne surprend plus. L'important était qu'il évite la chute. Mission accomplie avec les résultats de son dernier trimestre fiscal, achevé fin janvier 2025. Ils sont tout aussi exceptionnels que les précédents.

Les ventes et les résultats ont progressé de 80 % par rapport à la même période de l'année précédente. Son chiffre d'affaires, de 39 milliards de dollars (37,2 milliards d'euros) en trois mois, est plus de six fois supérieur à celui de janvier 2023, soit 700 % de hausse en deux ans. Il engrange désormais plus d'argent que ses deux concurrents Intel et AMD réunis. Et les profits ont suivi, et représentent toujours plus de la moitié des ventes (22 milliards de dollars). Probablement jamais dans l'histoire une société de cette taille n'a connu une progression si foudroyante.

#### Baromètre de la tech

Celle-ci se retrouve dans son cours de Bourse, avec 3 200 milliards de dollars de capitalisation. C'est pourquoi les analystes, spectateurs de cet exploit hors norme, ont comme étouffé un bâillement. C'était prévu, c'était dans les cours. Le contraire, une déception, une chute, aurait probablement généré une crise boursière

de grande ampleur, voire un krach. Car Nvidia, avec ses puces, est devenu le baromètre de la santé de la technologie mondiale et de sa dernière folie, l'intelligence artificielle (IA). Même l'apparition d'un modèle chinois d'IA plus économique, DeepSeek, n'a pas fait dérailler la firme, qui y voit la confirmation de ses intuitions.

Rassurés, les investisseurs scrutent l'avenir. Et ils constatent que la rentabilité s'érode légèrement, que les prévisions de croissance ralentissent et que les chiffres de Nvidia sont désormais proches de leurs prévisions. Ils pointent aussi deux risques réels.

Le premier est l'étroitesse de sa source de revenus : 90 % de ses revenus proviennent des centres de données géants qui fleurissent partout, et le tiers est réalisé avec une poignée de clients (Microsoft, Amazon et Google...). De plus, la menace des droits de douane et des restrictions d'exportations vers la Chine se fait pressante. Jensen Huang, le patron fondateur de Nvidia, a rencontré Donald Trump le 31 janvier.

Les acrobates, pas plus que les arbres, ne montent jusqu'au ciel. Le Financial Times rappelle que, des quatre meilleures progressions boursières de la tech américaine en 2024, Palantir, AppLovin, MicroStrategy et Nvidia, ce dernier est le seul à se maintenir en ce début d'année 2025. Le spectacle réserve encore des surprises et quelques peurs. ■



Le magazine du Monde

**Spécial mode. La vie en rouge**

## PODCASTS

Le goût de M

## INSTAGRAM

@M\_magazine

**EN VENTE DÈS DEMAIN**

# Airbags Takata : dix-sept ans d'un scandale mondial

Les équipements défectueux du fabricant japonais ont provoqué le plus grand rappel de voitures de l'histoire

**L'**affaire des airbags Takata n'est pas seulement l'un des scandales les plus retentissants de l'histoire de l'automobile. C'est aussi un poison lent qui, après avoir provoqué 28 morts et au moins 400 blessés aux Etats-Unis depuis les années 2000, resurgit en Europe depuis un an et singulièrement depuis un nouveau rappel massif de véhicules à la mi-février, alors que les constructeurs pensaient ne plus avoir à en gérer les conséquences. «En termes de durée, mais aussi d'ampleur, qu'il s'agisse du nombre de véhicules concernés comme de zones géographiques impliquées, on ne trouve pas d'équivalent», souligne Nicolas Aubin, expert dans le domaine de la responsabilité civile chez Stelliant, cabinet de conseil aux assurances spécialisé dans la gestion des risques.

Au total, plus de 50 millions de voitures ont fait l'objet d'un rappel (42 millions aux Etats-Unis et 8,2 millions en Europe) alors que le «dieselgate», la saga des diesels truqués de Volkswagen a entraîné 11 millions de rappels (dont 8,5 millions en Europe).

Les premiers signes de dysfonctionnement apparaissent aux Etats-Unis et remontent à 2008 lorsque Honda lance un rappel de ses véhicules équipés des coussins gonflables produits par l'équipementier japonais Takata. Il faut attendre six années pour voir la NHTSA, l'agence américaine de la sécurité routière, sonner le tocsin après une série d'accidents mortels provoqués par le déclenchement inopiné d'airbags. Pour Takata, les ennuis commencent.

#### Aucun constructeur à l'abri

Afin d'assurer le déploiement des coussins de sécurité, l'entreprise nippone utilise du nitrate d'ammonium. Ce puissant agent explosif contribue à fabriquer des appareils à déploiement pyrotechnique très compétitifs, mais présente aussi l'inconvénient de se dégrader progressivement lorsque le véhicule est utilisé sous un climat chaud et humide.

Beaucoup plus puissante qu'en usage normal, l'explosion non maîtrisée d'un airbag Takata pro-

jette violemment vers le conducteur et le passager avant toutes sortes de débris. Takata fait faillite en 2017, laissant une ardoise de 1000 milliards de yens (plus de 6 milliards d'euros). Aux Etats-Unis, des indemnisations ont dû être versées par les constructeurs à certains utilisateurs.

L'industrie automobile européenne se croit un temps épargnée par l'onde de choc. Certes, le climat du Vieux Continent est le plus souvent tempéré, mais pas suffisamment pour écarter tout risque. En 2024, l'affaire Takata rattrape l'Europe. Aucun constructeur, même très prestigieux, n'est à l'abri de l'explosion inopinée d'un de ces airbags. Les grandes marques allemandes (Volks-wagen, Audi, BMW, Mercedes) ou japonaises (Honda, Toyota, Nissan), les composantes de l'actuel

groupe Stellantis (Citroën, Fiat...), mais aussi Tesla et même Ferrari doivent procéder, le plus souvent à bas bruit, au rappel de certains de leurs modèles.

La France découvre un nouvel anglicisme – «stop drive» – pour désigner la consigne adressée aux automobilistes de se rendre chez leur concessionnaire toutes affaires cessantes, ou d'arrêter de prendre le volant. Des rapports d'accidentologie, il apparaît que des déclenchements accidentels d'airbags fournis par Takata aux Citroën DS3 et C3 ont provoqué des accidents ayant fait au moins douze morts en France, dont onze outre-mer où, en janvier 2024, Toyota et Volkswagen demandent à des milliers de clients de ne plus conduire. En avril 2024, Citroën fait de même et étend la mesure à la moitié sud de l'Hexagone et au

Maghreb «sur la base de critères de chaleur et d'humidité des climats sur le long terme».

Même si elle est loin d'être la seule concernée, la marque aux chevrons concentre le feu des critiques. Ses modèles incriminés (la C3 et la DS3) ont été produits à 530 000 unités et les rappels orchestrés par le groupe Stellantis s'effectuent dans une certaine improvisation, en raison notamment du manque d'airbags et de pièces de rechange. Huit usines françaises du constructeur doivent être mises à contribution pour hâter les opérations.

Le ministère des transports s'impatiente et, le 17 février, le groupe Stellantis étend le «stop drive» à toute l'Europe après avoir repéré sur un modèle circulant dans les Pays de la Loire un airbag présentant des signes inquiétants. Près

de 240 000 C3 et DS3 fabriquées entre 2009 et 2013 sont concernées. Le groupe Volkswagen lance lui aussi une consigne identique à plus de 250 000 clients français de modèles Audi et Volkswagen produits entre 2006 et 2013.

#### Tournant judiciaire

Comment les braises d'une affaire que l'on croyait éteinte ont-elles pu relancer l'incendie du scandale Takata? Si les constructeurs, contraints de prendre en charge des dysfonctionnements imputables à un équipementier disparu des radars, ont fait montre d'un évident manque de réactivité, on peut adresser le même reproche aux pouvoirs publics européens.

«Aux Etats-Unis, la NHTSA exerce une autorité de contrôle beaucoup plus contraignante sur l'industrie automobile que l'administration

**L'industrie automobile européenne se croit un temps épargnée par l'onde de choc. En 2024, l'affaire Takata rattrape le Vieux Continent**

française. Cette dimension a sans doute joué», avance Nicolas Aubin. On peut, en particulier, s'interroger sur l'absence d'impact du service de surveillance du marché des véhicules et des moteurs (SSMVM). Présenté comme le «gendarme des constructeurs», cette instance française a été créée en juin 2020 pour vérifier la conformité des véhicules aux réglementations européennes et nationale en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Alors que les rappels de véhicules se multiplient et font l'objet d'une plus grande transparence, la deuxième saison de la série Takata marquera peut-être un tournant dans les rapports entre consommateurs et constructeurs, en particulier dans le domaine judiciaire. L'avocat Christophe Léguivaque assure avoir rassemblé 2 000 victimes pour lancer une vaste action collective contre Stellantis.

De son côté, l'UFC-Que Choisir, submergée par les récriminations d'automobilistes, annonce porter plainte pour pratiques commerciales trompeuses, tromperie aggravée et mise en danger délibérée de la vie d'autrui. L'association met en demeure Citroën «d'indemniser sans délai» ses clients et demande la création d'une commission d'enquête parlementaire afin que «les consommateurs cessent d'être les victimes d'un laxisme industriel et institutionnel inacceptable». Selon les pouvoirs publics, plus de 2,3 millions de véhicules produits entre 1998 et 2019 équipés d'un airbag Takata sont toujours en circulation sur les routes françaises. ■

JEAN-MICHEL NORMAND



Un mécanicien retire un module d'airbag Takata, dans un garage de Mulhouse (Haut-Rhin), le 19 février. SÉBASTIEN BOZON/AFP

## Stellantis solde l'ère Tavares avec des résultats 2024 médiocres

Le bénéfice a baissé de 70 % en 2024, signe que la machine à profits mise en place par l'ancien directeur général a fini par se gripper

**T**ous les yeux sont tournés vers John Elkann, président de Stellantis et directeur général par intérim. Depuis l'éviction de Carlos Tavares, qui a annoncé sa démission surprise le 1<sup>er</sup> décembre 2024, il a réorganisé la direction du deuxième constructeur automobile européen et troisième mondial. M. Elkann a mis en œuvre une vaste opération pour pacifier les relations sociales, rassurer les gouvernements, renouer la relation avec les concessionnaires ainsi qu'avec les fournisseurs, traumatisés par l'effondrement des parts de marché des marques du groupe.

Il a annoncé le retour de Stellantis dans l'Association européenne des constructeurs automobiles, l'ACEA, l'instance de lobbying de la profession, que Carlos Tavares avait quittée, la jugeant coûteuse et inutile. Il a présenté, mercredi 26 février, les derniers résultats de l'ère Tavares avant la nomination de son successeur. Mais réussira-t-il à trouver le bon modèle économique pour faire ronronner le moteur d'un conglomérat de marques mondiales de l'automobile?

En présentant les résultats pour 2024, l'héritier de la famille

#### Le groupe dépense plus vite que l'argent ne rentre, à hauteur de 6 milliards d'euros par an

avant d'être rappelé par John Elkann en début d'année.

Le bénéfice net du groupe plonge encore plus, en recul de 70 %, mais reste positif à 5,5 milliards d'euros. Ce qui permet à John Elkann de promettre aux actionnaires un dividende de 0,68 %, soit un rendement de 5 % par action. Surtout, le groupe «brûle du cash», comme disent les financiers, c'est-à-dire qu'il dépense plus vite que l'argent ne rentre, à hauteur de 6 milliards d'euros par an. Les années fastes où le Stellantis de Carlos Tavares caracolait dans le top 3 CAC 40 en matière de profits lui permettent toutefois de garder une structure financière solide.

En tournant la page Tavares, John Elkann renoue avec une stra-

tégie de volume. Pour 2025, il renonce à l'objectif de marge à deux chiffres. Pour 2024, même Mercedes ne l'a pas atteint. Chez Stellantis, elle est tombée à 5,5 %, inférieure de 2 points à celle de Renault. En Europe et aux Etats-Unis, elle est même tombée autour de 4 %. Stellantis outre-Atlantique a dû consentir des baisses de prix pour faire baisser les stocks.

En Europe, le groupe peine sur le plan commercial, alourdi par la mauvaise gestion des scandales, que ce soit celui des moteurs Putrech ou celui des airbags Takata. Dans les comptes, ce dernier pèse pour 768 millions d'euros, en plus du milliard d'euros déjà provisionné. L'addition Takata pour Stellantis est, à ce stade, de 1,78 milliard d'euros.

Une zone géographique s'en sort particulièrement bien dans les résultats pour 2024: l'Amérique du Sud, qui conserve une marge supérieure à 14 %. Son ancien patron, Antonio Filosa, a été, depuis, nommé directeur des opérations en Amérique du Nord, et responsable de la qualité au niveau mondial. A 50 ans, cet Italien qui a vécu au Brésil, reçut par Sergio Marchionne, fait

partie des successeurs potentiels de Carlos Tavares.

A ce sujet, rien n'est fait. John Elkann a déclaré, mercredi, avoir «d'excellents candidats en interne et en externe». L'objectif du groupe est de finaliser le processus de nomination du nouveau directeur général d'ici à la fin du premier semestre 2025.

#### Arrivée de nouveaux modèles

Comment le groupe Stellantis compte-t-il se relancer commercialement cette année? Le mois de janvier a encore été difficile. Il compte toutefois sur l'arrivée de nouveaux modèles (sept lancements prévus en France), notamment la Citroën C3 électrique et la Fiat Panda Grande électrique.

John Elkann a aussi choisi de passer un accord avec Tesla pour lui acheter des crédits carbone plutôt que de ralentir la vente de véhicules thermiques pour se conformer aux objectifs de réductions de CO<sub>2</sub> réglementaires, surtout en Europe. Une décision à l'opposé des positions de Carlos Tavares, qui, dans sa dernière année à la tête du groupe, évoquait souvent les incendies qui ont ravagé le Portugal et s'était promis

de suivre à la lettre les objectifs de la Commission.

La stratégie passe surtout par la «reconnexion» avec chaque territoire et chaque réseau. C'est le mot du moment chez Stellantis. En France, les marques ont commencé par pacifier les relations avec les concessionnaires en trouvant des solutions amiables aux litiges juridiques. Une plus grande autonomie a été donnée aux dirigeants de chaque pays pour leur stratégie commerciale. Une plus grande responsabilité, aussi. Si les ventes ne suivent pas, ce sont les usines qui sont directement menacées.

«Le directeur de l'usine de Rennes est ainsi venu parler aux concessionnaires Citroën, pour expliquer qu'il avait de la capacité», explique Xavier Duchemin, directeur de Stellantis France. A eux de réussir le lancement de la future C5 Aircross, modèle phare de l'usine de Rennes. Quant aux distributeurs d'Opel, pour la première fois depuis le Covid-19, ils ont été conviés à visiter l'usine de Rüsselsheim (Hesse). Indice supplémentaire que Stellantis est entré dans une nouvelle ère. ■

SOPHIE FAY

## PLEIN CADRE

# Benoît Bazin ouvre des voies pour Saint-Gobain

Le nouveau PDG d'un groupe qui fête ses 360 ans veut faire de son entreprise le géant mondial de la construction durable

### PORTRAIT

**B**enoît Bazin aime citer *Le Massif du Mont-Blanc. Les 100 plus belles courses* (Denoël, 1973). Le livre de Gaston Rébuffat est devenu introuvable, épousé comme ces montagnes décrites il y a cinquante ans par l'alpiniste de légende. Le réchauffement climatique fait son œuvre, destructrice. La montagne n'est plus magique. «Un jour, le mont Blanc ne sera plus blanc», se désole le PDG de Saint-Gobain. Ce montagnard au corps ascétique et au regard perçant a constaté le dégel du pergélisol, qui fait éclater la roche jusqu'à 3 300 mètres et rend ces «belles courses» toujours plus périlleuses.

Ecolo, Benoît Bazin? Parvenu en 2024, à 55 ans, au sommet du géant des matériaux de construction (160 000 salariés, 46 milliards d'euros de chiffre d'affaires), il pose juste un diagnostic: son secteur émet 40 % du CO<sub>2</sub> de la planète, produit le même «quota» de déchets et absorbe la moitié des ressources naturelles. Assez pour se sentir le devoir de «convaincre et déclencher» les acteurs dispersés et souvent «conservateurs» du secteur, afin d'accélérer la transition verte, devenue une conviction.

Sans surprise, celui qui devait, jeudi 27 février, publier ses premiers résultats annuels en tant que PDG affiche un parcours de «premier de la classe», comme la plupart des patrons du CAC 40. Après le lycée à Caen et une prépa à Louis-le-Grand, à Paris, il enchaîne l'Ecole polytechnique (entrée 2<sup>e</sup>), l'Ecole nationale des ponts et chaussées et le Massachusetts Institute of Technology (Boston), où il décroche un master de sciences, avant de rentrer à Paris au service de l'Etat. Fils et père de médecins hospitalo-universitaires – il parle avec admiration de sa fille, Gabrielle, interne en réanimation à l'hôpital Bichat en plein Covid-19 –, il en a gardé le sens de l'intérêt général, même à la tête d'une multinationale soumise aux lois d'airain du profit.

#### FIDÈLE À SA MAISON

Jean Lemierre, le président de BNP Paribas, alors directeur du Trésor, se souvient d'un jeune rapporteur (1995-1997) au comité interministériel de restructuration industrielle «impressionnant par sa capacité d'analyse, sa vision stratégique de l'entreprise et ses qualités de négociateur». Suivront deux années à piloter les participations de l'Etat dans le secteur aéronautique-électronique-défense au sein de la direction du Trésor, au moment où se prépare la création d'Airbus et de Thales.

Chez Saint-Gobain, qui le recrute en 1999, il sera aussi vite repéré. «Mon prédécesseur, Jean-Louis Beffa, le trouvait excellent, et moi, je l'avais en tête quand il était directeur financier [de 2005 à 2009]», raconte Pierre-André de Chalendar, PDG de 2010 à 2021. Il le fera roi, avant de s'effacer en 2024. «Je savais depuis plus de quinze ans qu'il deviendrait le patron», confirme Xavier Huillard, PDG du mastodonte du BTP Vinci, qui l'a accueilli à son conseil d'administration et en aurait fait son successeur «s'il avait été libre».

M. Bazin reste fidèle à sa maison. Il en connaît tous les recoins pour avoir dirigé les pôles de la distribution (Point P, Lapeyre...) et de la production de matériaux, piloté la stratégie et les finances, occupé des directions à l'étranger. Avant d'être nommé directeur général délégué, en janvier 2019, et dauphin de Chalendar, qui lui a confié l'exécution d'un plan stratégique élaboré en tandem : «Transform & Grow», qui porte la marque des deux dirigeants. Divisant l'organisation du groupe en quatre zones géographiques, il confie, pour chacune, des pouvoirs de décision à un homme ou une femme du pays, qui en connaît la culture et les besoins. Formant ainsi autant de «petits Saint-Gobain nationaux», dit le patron.

Sa touche à lui, c'est l'autonomie, un «partage de la confiance et de la responsabilité» qui doit donner du sens au travail des salariés. La subsidiarité plus que la co-gestion à l'allemande, précise-t-il. «C'est sûr, on ne peut pas parler de cogestion!», grince le coordinateur CGT du groupe, Daniel Armel. Il cherche à se mettre au niveau de ses interlocuteurs et à les convaincre, mais il ne change pas d'avis. L'homme voulait les pleins pouvoirs, sans être coronaqué par un mentor : nommé directeur général en 2021 sous la présidence de M. de Chalendar, il est PDG depuis l'été 2024. Dans l'ascension, il n'y a qu'un seul premier de cordée.

Tout est chez lui anticipé, méthodique, rapide dans l'exécution. Un ex-dirigeant de Saint-Gobain juge que «sa faiblesse est peut-être de trop aimer les choses tranchées, cela ne le pousse pas à changer d'opinion, même démenti par les faits. Montagnard aguerri, champion de hockey sur glace et excellent violoncelliste en plus de

ses qualités de dirigeant, il est presque trop parfait, il ne renverra pas la table». Mais pourquoi renverser une maison née sous les bons auspices de Colbert et le nom de manufacture royale des Glaces de miroirs, qui fêtera cette année ses 360 ans?

#### PROFONDE TRANSFORMATION

M. Bazin s'agace de rappels historiques trop insistants qui réduisent sa société à une belle (et vieille) endormie, lui qui l'a réveillée et en a modifié le profil à un rythme très soutenu. «Depuis 2019, calcule-t-il, nous avons cédé 9,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et acquis un volume d'activité de près de 7 milliards.» Avec deux priorités: les zones à forte croissance, comme l'Asie et l'Amérique du Nord, et la chimie de la construction, qui améliore la performance et le bilan carbone des matériaux. Profondément transformée en quelques années, la société affiche des résultats sans précédent, portés par son expansion hors d'Europe: 3,2 milliards d'euros en 2022, 3,3 milliards en 2023. L'année 2024 n'a pas fait mentir les succès précédents, et les marchés apprécient: l'action est passée de 29 euros à 94 euros en cinq ans.

Au prix d'une perte de son ADN social? «On est passé d'une vision industrielle promouvant la défense des activités et donnant une place importante au social à une vision bien plus financiarisée», regrette le responsable CGT. M. Bazin s'en défend: le baromètre social annuel de l'entreprise reflète un haut degré de satisfaction des salariés. Quant aux acquisitions, parfois préparées des années à l'avance, elles se veulent le reflet de la «raison d'être»: «Faire de Saint-Gobain le leader mondial



Benoît Bazin, lors de l'inauguration du centre de recherche sur les matériaux de construction, à Aubervilliers, le 31 janvier.

MARTIN LORET-COLLET/REA

#### « Je savais depuis plus de quinze ans qu'il deviendrait le patron »

XAVIER HUILLARD  
PDG de Vinci

«C'est un humaniste qui fait passer les hommes avant les chiffres, et il a de vraies valeurs dont je me sens assez proche, confie Laurent Berger, ancien secrétaire général de la CFDT (2012-2023). Il est sincère dans sa défense de l'environnement et il possède un sens du compromis.» L'intéressé le dit, comme en écho: «Nous avons des opinions assez proches sur la recherche de voies de passage, comme en montagne, la formation, la gestion des compétences.» Et sur le rôle crucial de l'industrie.

Son panthéon abrite les figures de Bertrand Collomb, patron historique du cimentier Lafarge, Jean Gandois (Pechiney), Louis Gallois (SNCF, EADS) et quelques autres. «L'industrie, c'est le meilleur ascenseur social, constate-t-il. Elle a permis la cohésion sociale dans les territoires, l'émergence d'une classe moyenne et de partis modérés.» S'il a démissionné du «board» d'Essilor en 2017 – «un geste courageux», dit M. Huillard –, c'est qu'il considérait la fusion avec l'italien Luxottica, contraire aux intérêts du géant des verres ophtalmiques; mais aussi de la France, après le passage d'Alstom, Alcatel et Lafarge sous pavillon étranger.

Il arrive que son agenda ait une faille. Il peut alors échanger avec les membres du Club Jorasses, créé en 2023 par des amoureux des sommets, comme le député (Renouveau) de l'Oise Eric Woerth, l'essayiste Pascal Bruckner ou le glaciologue Bernard Francou, un ex-membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Tous gambagent pour «anticiper la montagne de demain». Un verbe, un nom et un adverbe qui sonnent bien aux oreilles du patron optimiste et du montagnard pessimiste. ■

JEAN-MICHEL BEZAT

**Benoît Bazin pose juste un diagnostic: son secteur émet 40 % du CO<sub>2</sub> de la planète**

# La crise existentielle du football français

Le conflit entre la Ligue de football professionnel et le diffuseur DAZN menace l'avenir de plusieurs clubs

**U**n bras de fer judiciaire, des enjeux financiers importants et des dirigeants pas loin de perdre leurs nerfs... Tous les ingrédients d'une lourde crise sont réunis pour le football français, qui traverse une situation «grave», selon la ministre des sports, Marie Barsacq. «Les difficultés s'accumulent», reconnaît le président de la Fédération française de football (FFF), Philippe Diallo.

Si les causes sont multiples et anciennes, le dossier le plus brûlant reste celui des droits télévisés avec le conflit ouvert entre la Ligue de football professionnel (LFP) et DAZN, depuis que le principal diffuseur de la Ligue 1 a refusé de payer une échéance de 35 millions d'euros, le 30 janvier. Le sujet sera au cœur d'un conseil d'administration de la Ligue, jeudi 27 février.

Alors que chacun des partenaires a lancé une procédure, l'un contre l'autre, devant le tribunal de commerce de Paris, le bras de fer judiciaire s'est durci, ces derniers jours. La plateforme britannique, mécontente des conditions d'exploitation difficiles, qu'elle attribue essentiellement au piratage, réclame désormais 573 millions d'euros à la LFP, notamment pour «tromperie sur la marchandise».

#### «Problème de gouvernance»

Estimant que DAZN cherche un «prétexte» à son faible nombre d'abonnés (500 000 au lieu des 1,5 million espérés), la Ligue est déterminée, de son côté, à obliger le diffuseur à respecter son contrat. Vendredi 28 février, le tribunal doit trancher ce litige juridique et financier, en décidant de contraindre – ou non – DAZN à payer son dû.

Une décision attendue fébrilement par les clubs professionnels, inquiets pour leurs finances, déjà fortement fragilisés par la baisse drastique des droits télévisés depuis l'été 2024: 500 millions au lieu du milliard espéré. Avec, en creux, la crainte d'un retrait de



Le président de la Ligue de football professionnel, Vincent Labrune, au Parc des Princes, à Paris, le 18 septembre 2024. FRANCK FIFE/AFP

DAZN en décembre 2025, comme le permet une clause de son contrat. Un possible scénario noir, alors que le déficit cumulé des clubs professionnels s'élève, cette saison, à 1,2 milliard d'euros, selon les prévisions de la direction nationale du contrôle de gestion.

Le 13 février, M. Diallo a alerté sur le risque de «défaillances» de plusieurs formations de Ligue 1 et de Ligue 2, «à la fin de la saison, peut-être avant». En janvier, Angers a peiné à verser intégralement les salaires de ses joueurs; à Montpellier, la possibilité d'un dépôt de bilan, a récemment été évoquée par le président, Laurent Nicollin. Au point que la LFP a décidé en urgence de puiser dans

son fonds de réserve pour permettre aux clubs de toucher les 35 millions d'euros dus par DAZN, et ainsi «faire face à leurs besoins de trésorerie», en attendant l'ordonnance du tribunal.

Ce climat pesant a ravivé les tensions entre les dirigeants au sujet de la stratégie de la LFP dans le dossier des droits télévisés. Les partisans de Vincent Labrune, réélu à la tête de la Ligue en septembre 2024, malgré une enquête du Parquet national financier le visant, affrontent par médias interposés des opposants de plus en plus bruyants. Ces derniers critiquent le choix de l'attelage formé pour la diffusion de la Ligue 1 par DAZN (8 matchs contre 400 millions

## Le déficit cumulé des clubs professionnels s'élève à 1,2 milliard d'euros

d'euros annuels en moyenne) et BeIN Sports (1 match contre 100 millions d'euros annuels).

Une contestation incarnée par les présidents de Lens, Joseph Oughourlian, de Lyon, John Textor, et du Havre, Jean-Michel Roussier. Le premier a étrillé Vincent Labrune, le 15 février, dans *Le*

*Parisien*, en l'accusant d'être responsable du choix de DAZN, qualifié d'*«erreur»*. Avant de noter un «gros problème de gouvernance» à la LFP, où «quelques présidents de clubs, souvent les plus riches, et quelques amis proches de Vincent Labrune sont dans la confidence alors que le reste des clubs est ignoré». Une critique fondée notamment sur la composition du conseil d'administration de la Ligue, où seuls sept clubs de Ligue 1 y figurent, en majorité des soutiens de M. Labrune.

Les détracteurs de ce dernier lui reprochent également de favoriser les clubs les plus puissants, en étant aux ordres du président du PSG et patron de BeIN Sports, Nas-

ser Al-Khelaïfi, qualifié par certains en privé de «vrai patron du foot français». Alors que John Textor accuse Vincent Labrune d'être son «toutou», l'entourage du président de la LFP estime que «ceux qui font du bruit ne sont que trois frondeurs minoritaires» n'ayant pas digéré sa réélection et qui «sautent sur chaque occasion pour essayer de déstabiliser».

#### Mise sous tutelle

Le 19 février, la diffusion sur France 2 des images d'un conseil d'administration de la Ligue pour l'attribution des droits télévisés, à l'été 2024, a notamment mis en lumière les relations exécrables entre le président du PSG, accusé de «conflit d'intérêts» pour sa casquette de patron de BeIN, et d'autres présidents. Alors que John Textor estime qu'il «tyrannise tout le monde», le patron du PSG lui rétorque: «Arrête de parler, tu ne comprends rien. Tu es un cow-boy qui vient de nulle part!»

C'est dans ce contexte bouillant que Philippe Diallo va réunir les principaux acteurs du football français, lundi 3 mars, pour tenter de «trouver des solutions» à la crise. Avant ce grand rassemblement, certains dirigeants plaident, en privé, pour une mise sous tutelle de la LFP par la FFF, avec une reprise en main du sujet des droits télé par Philippe Diallo. D'autres présentent le départ de Vincent Labrune comme un préalable pour trouver une issue. Une option exclue par ce dernier.

Philippe Diallo veut également mettre sur la table une réforme de la gouvernance du football professionnel. La question de la répartition de l'argent des droits TV, sur lequel repose le modèle économique des clubs et qui profite aujourd'hui aux formations les plus puissantes, doit être abordée. Si l'ordre du jour, visant à «réviser en profondeur le fonctionnement du foot français», se veut ambitieux, l'issue à la crise actuelle, elle, semble plus incertaine. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

## «Reconfigurer le marché des droits sportifs»

Le sénateur Michel Savin estime que le foot français «n'est pas à l'abri d'une catastrophe»

### ENTRETIEN

**L**e sénateur (Les Républicains) de l'Isère Michel Savin est l'auteur, avec son collègue de l'Union centriste Laurent Lafon (Val-de-Marne), d'un rapport sur «la financement du football», adopté le 29 octobre 2024. Ce document contenait 35 préconisations. Une partie d'entre elles figurent dans une proposition de loi, déposée mercredi 26 février au Sénat.

**Quel regard portez-vous sur le litige juridique et financier entre la Ligue de football professionnel (LFP) et son principal diffuseur, DAZN?**

La situation du football français est très inquiétante. Elle découle d'une succession d'éisodes ratés avec les diffuseurs entre le krach de Mediapro en 2020, puis la reprise par Amazon à l'été 2023 et le clash avec Canal+. Il y a eu aussi l'arrivée du fonds d'investissement CVC, qui a apporté 1,5 milliard d'euros, en 2022. Cette somme, censée sauver le football français après la crise du Covid-19, a été consommée en deux ans. On se retrouve dans une situation pire qu'à l'époque où cet accord a été conclu car, en échange du 1,5 milliard, 13 % des recettes de la société commerciale de la LFP doivent désormais être reversées à CVC.

**Y a-t-il un risque de «défaillances» de certains clubs, comme l'a dit le président de la Fédération française de football (FFF), Philippe Diallo, le 13 février?**

Oui, car la situation est critique sur le plan financier pour des clubs de Ligue 1 de milieu de tableau et pour des clubs de Ligue 2, dont les ressources liées aux droits télévisés sont en chute importante. Certains risquent de devoir prendre des décisions douloureuses, notamment pour leurs salariés, avec des risques de licenciements. En novembre, la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a annoncé des prévisions alarmantes: un déficit cumulé de 1,2 milliard d'euros pour les clubs pros.

**Comment remédier à la crise des droits télévisés?**

L'une de nos recommandations est de reconfigurer le marché des droits sportifs et de repenser la réglementation des appels d'offres dans l'intérêt du consommateur, en donnant la possibilité d'attribuer l'ensemble des droits à un diffuseur unique.

**Faut-il «changer immédiatement» la gouvernance de la LFP, comme y invite le président de l'Olympique lyonnais, John Textor?**

Dans le sport français, seul le football a trois entités: une fédération, une ligue et une société

commerciale (LFP Media). Comme cette architecture a changé en 2022 avec la création de LFP Media, il faut que chacun trouve sa place et sache clairement quelles sont ses prérogatives. La Ligue donne l'impression de s'occuper de tout, alors qu'elle a transféré l'essentiel de ses activités, en particulier économiques, à sa société commerciale. C'est LFP Media qui doit développer les ressources du football français, et non la LFP, chargée de la gestion des championnats de Ligue 1 et Ligue 2.

Dans notre rapport, nous avons préconisé un contrôle accru de la FFF au sein de LFP Media, avec un rôle de délibération et non simplement de consultation comme aujourd'hui, ou encore de mieux prévenir les conflits d'intérêts.

**Les présidents de Lyon et de Lens ont accusé Nasser Al-Khelaïfi d'être en situation de «conflit d'intérêts» en raison de ses casquettes de président du Paris Saint-Germain et de la chaîne BeIN Sports.**

**Est-ce un problème?**

C'est une difficulté lorsque l'on doit discuter avec des diffuseurs. Dans une collectivité, un élus ayant un lien avec une entreprise ne peut pas participer au choix de celle-ci car cela pourrait être considéré comme un conflit d'intérêts. Il serait plus sain que des

dispositions soient prises pour éviter cette situation.

**Qu'attendez-vous de la réunion organisée par Philippe Diallo le 3 mars, avec l'ensemble des acteurs du football français?**

Gouvernance, contrôle des conflits d'intérêts, répartition des ressources, rôle de la DNCG et, évidemment, droits télévisés... Tous ces sujets doivent être mis sur la table car il est nécessaire de réformer le fonctionnement du football professionnel. Il y a urgence car on n'est pas à l'abri d'une catastrophe économique et humaine dans un délai rapide.

**Risque-t-on de voir s'installer un football à deux vitesses?**

Les tensions sont fortes car la situation est critique sur le plan financier pour beaucoup de clubs. Cela tient au montant des droits télé mais aussi au choix de la Ligue d'une nouvelle répartition des ressources, au profit des clubs les plus puissants, en particulier sur les droits internationaux. La logique était de soutenir les «locomotives» mais il ne faudrait pas que les autres wagons du train décrochent. Il y a des décisions à prendre du côté de la FFF, de la LFP et de sa société commerciale mais aussi du côté du ministère des sports. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AL. LE

UN HORS-SÉRIE | Le Monde

**Voyage dans l'imaginaire de l'humanité**

Depuis la nuit des temps, l'homme invente des histoires pour expliquer l'origine de l'univers et le sens de sa vie sur terre. Peuplés de dieux, riches d'événements extraordinaires, ces récits se sont transmis au fil des migrations, s'adaptant à chaque civilisation. Et chaque époque les revisite, en fonction de ses besoins. Les mythes contemporains autour du progrès, de l'intelligence artificielle ou de la paix sont porteurs d'espérance ou de désillusion. Cette nouvelle édition entièrement revue, actualisée et augmentée, conte les rêves, les peurs et les espoirs de l'humanité.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET SUR [LEMONDE.FR/BOUTIQUE](#) - 164 PAGES - 14,90 €

# Le Paris-Hollywood de Coralie Fargeat

«The Substance», signé de la réalisatrice, est en lice pour cinq Oscars et pour le César du meilleur film étranger

## RENCONTRE

**I**l faut parfois croire en ses rêves. Et depuis qu'elle sait, adolescente, qu'elle veut faire du cinéma, Coralie Fargeat rêve grand. Dès l'écriture de son deuxième long-métrage, *The Substance*, l'histoire d'une star hollywoodienne sur le déclin qui, à l'aide d'un elixir de jouvence, vit une semaine sur deux avec un corps débarrassé de toute imperfection, la cinéaste française imagine son film taillé pour les Oscars. Un fantasme devenu réalité, jeudi 23 janvier. Fait rare pour une œuvre qui lorgne vers le *body horror*, *The Substance* a reçu cinq nominations : meilleurs maquillage et coiffure, meilleur scénario original, meilleure actrice, meilleur film et, cerise sur le gâteau pour Coralie Fargeat, meilleure réalisatrice. Elle est la seule femme nommée dans cette dernière catégorie. «C'était une place spécialement importante pour moi», confirme la cinéaste, jointe au téléphone, mardi 25 février, à Los Angeles. Parce que si on progresse vers plus d'égalité femmes-hommes, les chiffres restent dramatiques. Pour moi, les représentations permettent de faire penser aux autres que c'est possible. Je suis contente de pouvoir incarner ça à ce moment-là.»

La cérémonie du dimanche 2 mars n'est que l'aboutissement d'une longue campagne de promotion, commencée en mai, après le Festival de Cannes, où *The Substance* avait obtenu le prix du scénario. Depuis des mois, Coralie Fargeat multiplie les allers-retours entre la France et Los Angeles pour promouvoir son «enfant» auprès des professionnels d'Hollywood, lors de projections et de cérémonies de remises de prix, et afin de lui donner la plus grande exposition possible. «Je m'intéresse à la manière dont les choses fonctionnent, donc ça a été des mois très instructifs, confie celle qui a l'impression de vivre une page «surréaliste» de sa vie. J'ai découvert aux Etats-Unis l'importance des divers corps de métiers. J'ai pu voir les différentes stratégies pour amener le film vers le public. Ça peut vite devenir machinal, alors il faut trouver comment continuer à se nourrir artistiquement. Cette campagne m'a permis de nouer de vraies relations avec d'autres réalisateurs, comme Guillermo del Toro ou Alfonso Cuarón qui nous ont aidés à défendre le film. J'ai été vigilante à ce que ça reste un parcours agréable.»



Coralie Fargeat, lors du dîner des nommés aux Oscars, à l'Academy Museum of Motion Pictures de Los Angeles, le 25 février. JORDAN STRAUSS/INVISION/AP

Pendant ces mois passés dans cette bulle de cinéma, Donald Trump est revenu à la Maison Blanche sans que son ombre assombrisse les discussions en cours à Hollywood. «C'est plus via les réseaux sociaux que j'ai suivi ce qui se passait», raconte Coralie Fargeat. Comme tout le monde, j'ai vu toutes les déclarations et les décisions complètement dingues. Les choses prennent une tournure pas très réjouissante dans le monde entier.»

Le thème qu'elle se réjouit d'avoir pu développer pendant cette campagne, c'est celui des injonctions qui pèsent sur les femmes, relayé de remise de prix en remise de prix par son actrice principale, Demi Moore. Un message au cœur de *The Substance*: «Ce film, il était fait pour pouvoir exprimer tout ce que, de manière générale, les femmes doivent vivre en silence, derrière des portes closes. Il y

avait ce grand cri féministe que je voulais faire passer par un geste radical de cinéma. Alors, c'est vrai que les messages de femmes qui me remercient pour ce film me touchent profondément. Une caisse de résonance comme les Oscars, ça aide à faire comprendre que le genre horrifique est vraiment le véhicule du message, mais il ne faut pas être angélique. Sur le fond, tout reste encore à faire. On n'est qu'à un début de prise de conscience.»

### «Un chemin de croix»

La réalisatrice déplore d'ailleurs qu'aux Césars, qui se tiennent vendredi, où aucune femme n'est nommée pour le prix de meilleur réalisateur, *The Substance* n'a pas pu défendre toutes ses chances. Avec son financement majoritairement britannique, il concourt dans la catégorie du meilleur film étranger. «C'était un crève-cœur

### Le thème central, les injonctions pesant sur les femmes, est relayé par l'actrice Demi Moore

parce que toute l'équipe était française, qu'on a tourné en France et qu'on a eu une vraie résonance ici. C'est un peu ubuesque, mais c'est le résultat actuel. Peut-être qu'il y a un peu de souplesse à avoir dans un environnement où les financements sont de plus en plus mondialisés. Il faut qu'on défende notre système, tout en restant à l'écoute des nouvelles manières de faire», plaide la cinéaste.

En attendant, Coralie Fargeat savoure ces nominations. Elle qui a attendu d'avoir 40 ans pour pouvoir tourner son premier long-métrage, *Revenge* (2018), sait le prix de la reconnaissance qu'elle reçoit aujourd'hui à 48 ans : «Il y a eu des années difficiles, de nombreux projets qui ne se sont pas concrétisés, des petits boulots que l'on fait en parallèle pour pouvoir gagner sa vie tout en étant frustrée. Devenir réalisatrice, ça a été un chemin de croix. Maintenant que le rêve se concrétise, j'en profite d'autant plus. Toutes les distinctions font plaisir. Quand on fait ce métier, on rêve de laisser une trace. Mais le plus grand cadeau, ça a été de me sentir comprise par les amoureux du cinéma dans ce que je propose. Sentir que ce que j'avais en moi et auquel j'ai toujours cru avait une valeur aux yeux des autres, ça donne des ailes.»

Touchée que les cinéphiles puissent découvrir sur le compte YouTube de la plateforme Letterboxd sa courte adaptation de *Star Wars* réalisée sans moyen, à l'âge de 17 ans, ou, sur Mubi, *Reality+* (2014), un court-métrage tourné dix ans avant *The Substance* sur une thématique proche, Coralie Fargeat se projette dans son troisième long-métrage. Elle a déjà l'idée qu'elle souhaiterait développer, en gardant le même modèle de fonctionnement, un pied dans l'imaginaire hollywoodien, l'autre dans un modèle de financement européen qui, dit-elle, lui assure une liberté artistique totale. «Aujourd'hui, j'ai envie de creuser ces deux sillons», clame-t-elle avec détermination. Un prix aux Oscars lui donnerait un peu plus d'élan pour aller au bout de ses ambitions. ■

BORIS BASTIDE

## Les Césars 2025, vitrine d'un cinéma d'auteur français grand public

Malgré la sous-représentation d'«Un p'tit truc en plus», d'Artus, la 50<sup>e</sup> édition met à l'honneur des films qui ont connu le succès en salle

**D**eux jours avant la reine des cérémonies, autrement appelée les Oscars, se tient, vendredi 28 février, le 50<sup>e</sup> anniversaire des Césars, sa réplique provinciale, dans ce vieux et cher music-hall parisien qu'est l'Olympia, et sous l'exceptionnelle autorité de Catherine Deneuve. A rebours des premiers – marqués en 2025 par des campagnes en réseau d'une grande violence où les révélations accablantes se sont mêlées aux basses instrumentalisations –, une tranquillité presque inquiétante accueille l'événement national. Serait-il temps, à l'aune de la rupture claire et sans bavure des liens historiques et moraux entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Europe, de cultiver plus avant notre différence? De marcher fièrement, en un mot, vers l'autodissolution d'un spectacle soumis aux lois

mercantiles et narcissiques de notre ex-allié, sous les auspices de la compétition, de la promotion et de l'autocélébration.

En attendant que cette idée d'une sortie de l'empire fasse son chemin dans la profession, on soulignera la remarquable continuité historique d'une manifestation qui a, peu ou prou, toujours fonctionné – depuis la récompense du premier «meilleur film» attribuée au *Vieux Fusil*, de Robert Enrico, en 1976 – comme la chambre d'écho d'un cinéma d'auteur grand public, affichant à la fois une ambition artistique et une capacité de plaire aux spectateurs. Il se trouve, pour le plus grand bien de l'industrie du cinéma français, que ce profil s'est, dans un contexte de crise, consolidé depuis une quinzaine d'années.

En attestent de nouveau les favoris annoncés. *Le Comte de Monte-*

*Cristo*, d'Alexandre de La Patellière et Matthieu Delaporte: 9,3 millions d'entrées, 14 nominations. *L'Amour ouf*, de Gilles Lellouche: 4,9 millions d'entrées, 13 nominations. *Emilia Pérez*, de Jacques Audiard: 1,2 million d'entrées, 12 nominations. *L'Histoire de Souleymane*, de Boris Lojkine: 584 000 entrées, 8 nominations. *Miséricorde*, d'Alain Guiraudie: 206 000 entrées, 8 nominations. *En fanfare*, d'Emmanuel Courcol: 2,4 millions d'entrées, 7 nominations. De l'épique, du romanesque, de la fantaisie, de l'étrangeté et du social: tout y est. Un mauvais esprit n'en déduirait pas moins de ce tableau de tête que les Césars sont, en somme, rien de plus que la caisse enregistreuse corporative des principaux succès du cinéma d'auteur français.

C'est sans doute vrai et, tout bien considéré, nullement honteux eu

égard à la vitalité de ce cinéma, et, pour le dire plus crûment, au petit miracle de son existence là où, ailleurs, il a de longue date sombré dans l'atonie.

### Absence totale de Leos Carax

Cette vertu de la cérémonie, il est vrai, s'accompagne d'une limite récurrente qui tient à la difficulté d'y faire exister deux catégories de films qui participent pourtant à la richesse et à la diversité du cinéma national. Soit une production commerciale, et en son sein tout particulièrement les comédies, qui ne s'embarrasse pas nécessairement de grand style, et un cinéma d'art, fidèle à son mouvement intime, qui ne se soucie pas de se rendre au goût d'un quelconque public et dont on sait qu'il est pour cette raison même de plus en plus à la peine.

Deux exemples, puisés ici et là, sautent aux yeux cette année.

Le premier est le gros truc en moins que représente la sous-nomination d'*'Un p'tit truc en plus*, d'Artus, affecté à la seule catégorie «premier film». Un peu court, semble-t-il, pour cette comédie inclusive qui fait mouche, et qui n'est autre que le grand champion de l'année avec plus de 10 millions de spectateurs. Notre confrère *Le Film français* précise, dans son numéro du 21 février, que le film, avec son budget de 6 millions d'euros, a également le meilleur taux d'amortissement en salle (625,72 %), un chiffre atroce si on le compare aux 301 % de *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu?*, le précédent film français ayant passé la barre symbolique des 10 millions de spectateurs.

D'un autre côté, on ne pourra que s'étonner, serait-on légère-

ment moins nombreux à le faire, de l'absence cette fois totale de *C'est pas moi*, de Leos Carax, journal de bord, intime et politique à la fois, d'un des plus grands cinéastes vivants. Sans doute le format est-il tarabiscoté (quarante minutes), le genre hybride, le ton insituable, le propos clair obscur entre farce et tragédie, l'auteur souverainement rétif. Mais quel art poétique du montage, quelle pensée déchirante de la forme, quelle précieuse et intense émotion en émanent! On veut bien que les palmes académiques se refusent à ce génie furié, dont la légende veut qu'il a failli à lui seul couler l'industrie du cinéma français (voir *Les Amants du Pont-Neuf*, 1991), mais un signe de reconnaissance des pairs n'aurait certes pas nui aux élégances de la soirée. ■

JACQUES MANDELBAUM

# Oklou, troublette alchimiste du spleen numérique

La chanteuse, autrice, compositrice et productrice française publie son premier album, « Choke Enough »

## RENCONTRE

**P**as sûr que son exemple rassure les parents angoissés par l'addiction de leur progéniture aux écrans, mais Marylou Mayniel l'assure. Si elle a longtemps été « complètement happée » par son ordinateur et le vertigineux infini d'Internet, cet univers numérique a surtout « attisé [sa] curiosité et stimulé [sa] créativité ». Jusqu'à ce que cette Poitevine, 31 ans, devienne, sous le nom d'Oklou, l'une des alchimistes les plus troublantes d'une scène – parfois qualifiée d'hyperpop – née du fertile chaos du monde des geeks et de l'informatique.

Encore méconnue du grand public, la chanteuse-autrice-compositrice-productrice étend un réseau de fans suffisamment vaste pour que, la semaine de sa sortie, début février, son album *Choke Enough* figure à la dixième place des écoutes Spotify dans le monde (et à la cinquième place aux Etats-Unis) dans la catégorie « premier album » de la plateforme. Les trois concerts parisiens d'Oklou (les 4 et 5 mars, à La Cigale; le 13 mars au Trianon) et l'ensemble de sa tournée hivernale européenne (Copenhague, Bruxelles, Barcelone, Londres, Amsterdam...) se joueront par ailleurs à guichets fermés.

### Horizons inédits

Dominés par une approche éthérale de l'électronique et du chant, les 13 morceaux de *Choke Enough* témoignent autant d'une maîtrise technologique que d'un rapport ultrasensible aux machines. Entrainée par son goût de l'hybridation, Oklou peut donner à certains titres l'évidence accrocheuse d'une comptine (*Blade Bird, Harvest Sky*, en duo avec l'Américaine *Underscores*), distiller un raffinement mélodique de haute volée (*Family and Friends, Ict, Obvious*) ou laisser sa musique filer au rythme impressionniste d'un courant de conscience en phase avec l'impalpable texture des mondes virtuels (*Choke Enough, Want to Wanna Come Back*).

Avant que son grand-père lui offre son premier ordinateur pour son 18<sup>e</sup> anniversaire, Marylou Mayniel s'est façonné une culture musicale dans le monde bien réel de la pratique instrumentale et des concerts. Elle grandit dans la



Marylou Mayniel, alias Oklou, à Poitiers, en août 2024. GIL GHARBI

## Ses morceaux témoignent autant d'une maîtrise technologique que d'un rapport ultrasensible aux machines

paisible campagne poitevine (« Quand on a goûte à cette qualité de vie, on sait qu'on y reviendra un jour », confie la moderniste pop), où débute un apprentissage intensif du piano et du violoncelle. De ses années de conservatoire, Oklou dit avoir gardé un sens de la rigueur, une passion pour les mélodies, héritée de son goût des répertoires romantique et néoclassique. Des clins d'œil à Ravel, Debussy ou Stravinsky s'échappent parfois de ses synthétiseurs.

Déménageant à Poitiers dans les années 2000, l'adolescente voit sa discipline classique chamboulée par les tentations de la ville universi-

sitaire. Notamment par l'offre singulière du Confort moderne, historique centre culturel à la pointe de l'avant-garde artistique et musicale. « J'ai énormément fréquenté ce lieu, au point d'en devenir l'une des bénévoles », affirme-t-elle.

Une ouverture au monde et à l'expérimentation bientôt décuplée par l'outil informatique. « J'ai tout de suite installé GarageBand sur mon ordinateur pour pouvoir bricoler mes premiers morceaux », explique-t-elle. Si sa formation classique lui fournit des clés pour agencer ses « premiers Lego », ce logiciel d'enregistrement et de création musicale déroule des horizons inédits. « Cette gamme de sons, modifiables à l'infini, avait quelque chose de vertigineux », souligne Oklou, qui dit avoir vécu « le début d'une grande épope » en explorant et affinant un style, une esthétique « au plus près des textures sonores ».

Une exploration « à l'écart des structures harmoniques apprises au conservatoire », encouragée par une double découverte. « L'ordinateur a changé ma vie à cause du software et, bien sûr, grâce à Internet. » Si la chanteuse regrette la

façon dont les algorithmes balisent aujourd'hui trop souvent l'utilisation des plateformes, elle se souvient avec émotion « des découvertes de zinzin » accumulées en prospectant obsessionnellement SoundCloud, Tumblr et autres cavernes d'Ali Baba numériques au hasard de la Toile.

« Je me souviens en particulier de "Suck Me Kill Me", une chaîne YouTube sortie de nulle part qui proposait de fascinantes vidéos d'art, des collages détournant et déconstructuant les codes des cultures populaires », s'enthousiasme encore celle qui découvrait aussi les ressources de la culture queer. « Je me suis aperçue que beaucoup des artistes qui me touchaient et changeaient mon approche des choses venaient de cet environnement », insiste Oklou, en citant des révélations décisives, comme la poétesse, DJ et compositrice américano-bolivienne Elysia Crampton, la Vénézuélienne Arca et la Britannique Sophie (1986-2021), figures transgenres des musiques électroniques, ou encore le chanteur américain Frank Ocean. Ce dernier l'inspirant par « son incroyable liberté formelle et sa fa-

çon d'introduire une vulnérabilité inédite dans le R'n'B ».

Si Oklou met vite en ligne ses premiers sons (son EP *Avril*, en 2014), elle reconnaît avoir mis du temps à assimiler la profusion de ces trouvailles et à trouver son style. Un long séjour en Angleterre, nourri de night-clubbing, l'orientera un temps vers les BPM de la house et de la techno. Avant que les visions synchrétiques du producteur anglais A. G. Cook et de son label PC Music, créé en 2013, finissent par incarner ses rêves non formulés de fusion entre pop grand public et musiques expérimentales.

### Grâce aérienne

Né en 1990, ce fils d'architectes brillant depuis l'adolescence derrière un laptop a élaboré une esthétique refusant de faire le tri entre musique savante et culture populaire. Un rejet des hiérarchies qui allait caractériser un répertoire personnel (les albums *7G et Apple*, en 2020) et un catalogue PC Music (Hannah Diamond, Easyfun, Namasenda...) que les plateformes de streaming ont fini par qualifier d'« hyperpop ». ■

**Oklou dit avoir vécu « le début d'une grande épope » en affinant un style « au plus près des textures sonores »**

« Au début des années 2010, l'approche d'A. G. Cook était révolutionnaire, assure Oklou. Elle a permis de réconcilier plein de milieux qui se toisaient avec snobisme. » Régulier partenaire de jeu de l'Anglaise Charli XCX, avec qui il a co-signé l'album *Brat*, en 2024, A. G. Cook est devenu l'un des proches de la Française. Au point de participer à la réalisation de *Choke Enough*, avec la complicité de Danny L Harle, autre figure du label PC Music.

Galvanisée par l'épiphanie hyperpop, Oklou n'en a pas moins fini par trouver sa propre voie. En 2020, les 11 morceaux de *Galore* dessinaient enfin sa singulière personnalité. Celle d'une chanteuse et compositrice s'éloignant de la célébration souvent bruyamment maximaliste de la pop façon PC Music, au profit d'une grâce plus aérienne, héritière revendiquée des paysages ambient de Boards of Canada et de Brian Eno.

*Choke Enough* affine encore cet univers où mélodies et émotions respirent dans la brume de songes à la fois humains et robotiques. Un monde où – à l'instar du titre, signifiant « étouffer suffisamment » – l'anglais semble souvent s'imposer par sa musicalité plus que par son sens. « À mes débuts, j'étais tellement obsédée par mon travail sur les sons que je ne me voyais pas passer des heures à chercher à m'exprimer poétiquement dans ma langue maternelle. L'utilisation de l'anglais m'a allégé de ce poids », convient-elle, tout en précisant que, avec le temps – et une carrière internationale –, sa maîtrise de la langue d'A. G. Cook lui permet désormais de dire ce qu'elle ressent et d'incarner ce spleen, à la frontière floue du réel et du virtuel. ■

STÉPHANE DAVET

*Enough*, d'Oklou (Because Music).

# « Nickel Boys », un regard poétique sur l'injustice raciale

Le film de RaMell Ross, visible sur Prime Video et adapté de Colson Whitehead, entremêle deux points de vue

## VOD

**D**es dix longs-métrages nommés cette année pour l'Oscar du meilleur film, il est le dernier à nous arriver en France, précédé de critiques élogieuses de la presse anglo-saxonne et de nombreuses récompenses. Et le seul à ne pas bénéficier d'une sortie en salle. A regret, tant *Nickel Boys*, le deuxième essai signé RaMell Ross (*Hale County, jour après jour*, en 2018), se démarque par son utilisation inventive des moyens du cinéma pour faire de son récit un objet singulier, aussi politique que poétique.

Mise en ligne jeudi 27 février, sur Prime Video, cette adaptation du roman de Colson Whitehead, qui a reçu le prix Pulitzer en 2020, en reprend la trame dramatique : Elwood Curtis (Ethan Herisse), un brillant lycéen afro-américain élevé par sa grand-mère dans la Floride des années 1960, est condamné par erreur et envoyé dans une maison de cor-

rection ségréguée. Il s'y lie d'amitié avec Jack Turner (Brandon Wilson), un camarade plus affûté qui l'aide à s'adapter aux codes de cette institution où les jeunes Noirs subissent tortures et humiliations. Jusqu'à, pour certains, disparaître mystérieusement au cœur de la nuit.

### Approche sensorielle

A la prose de Colson Whitehead, qui fait l'effet d'un uppercut, RaMell Ross répond par une écriture cinématographique plus contemplative. Également photographe et artiste contemporain, le réalisateur afro-américain, âgé de 42 ans, a opté pour un dispositif de mise en scène qui s'appuie sur l'utilisation de la caméra subjective, entremêlant deux points de vue. Les scènes sont filmées tantôt depuis les yeux d'Elwood Curtis tantôt depuis ceux de Jack Turner, à l'exception de quelques séquences situées dans un temps ultérieur, où le personnage principal est montré de dos.

*Nickel Boys* s'attarde alors sur la manière dont Elwood Curtis et Jack Turner perçoivent le monde qui les entoure. D'une grande fluidité, la caméra accompagne leur regard baissé ou curieux de ce qu'il se passe. Elle va se fixer sur certains visages ou objets, offrant au spectateur une expérience sensible d'un passé qui reprend vie sous nos yeux. On est immergé dans la peau des personnages autant que dans leur tête. Avec eux, on s'émerveille de la beauté d'un fruit ou d'un ciel étoilé. On s'amuse d'une petite fille qui se glisse sous le siège d'un bus. On frémît devant un combat de boxe à l'issue incertaine. Le monde est soudain rendu à toute sa complexité. La circulation entre les deux points de vue permet à chacun des personnages d'exister à la fois devant et derrière la caméra. Elle noue la complicité naissante entre les deux jeunes garçons et souligne leurs différences de caractère.

Si, graphiquement, la violence physique est évacuée hors-

## Le long-métrage se démarque par son utilisation inventive des moyens du cinéma pour faire de son récit un objet singulier

champ, le film n'en permet pas moins de faire l'expérience de l'injustice raciale qui perdure bien après la fin de l'esclavage. Jusque dans la manière dont les corps se tiennent. La charge politique de *Nickel Boys* est simplement déplacée par son approche plus sensorielle. Elle se lit dans d'infinis détails qui font la richesse du film, à la manière des parts de gâteau que la grand-mère d'Elwood découpe avant son départ pour la maison de correction,

pour honorer tous les proches qu'elle a déjà perdus.

Cette dimension politique est aussi vibrante dans le montage. S'éloignant d'une narration traditionnelle centrée sur l'action pour privilégier l'observation, RaMell Ross parsème son film de courtes archives (photos, vidéos, affiches...) montrant des Afro-Américains célèbres (Martin Luther King, Sidney Poitier dans *La Chaîne*, de Stanley Kramer, en 1958) ou anonymes. *Nickel Boys* s'inscrit ainsi dans une mémoire plus large. Le film se confronte à la représentation d'une Amérique noire longtemps dépossédée de sa propre image pour tenter d'en offrir un contre-récit. RaMell Ross fait de la subjectivité du regard un acte de justice. ■

BORIS BASTIDE

*Nickel Boys*, de RaMell Ross (EU, 2024, 139 min). Avec Ethan Herisse, Brandon Wilson, Aunjanue Ellis-Taylor, Hamish Linklater.

## MUSIQUE

### Charli XCX remporte le Brit Award de la meilleure autrice-compositrice

La chanteuse britannique Charli XCX a remporté le Brit Award de la meilleure autrice-compositrice de l'année, ont annoncé, mercredi 28 février, les organisateurs des récompenses britanniques de la musique, confirmant son statut de favorite avant la cérémonie prévue samedi 1<sup>er</sup> mars à Londres. L'artiste, 32 ans, fait la course en tête avec cinq nominations, notamment dans les catégories artiste et album de l'année, pour son disque *Brat*, qui a fait découvrir au grand public sa musique hyperpop. – (AFP)

**RECTIFICATIF**  
Dans l'article sur la rénovation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse, publié dans *Le Monde* daté du 25 février, nous avons écrit par erreur que l'architecte Joseph Almudever était mort en 2021. Il s'agissait d'un autre Joseph Almudever, ancien combattant de la guerre d'Espagne, et oncle du premier.

# La descente aux enfers d'un mâle blanc médiatique

La série narre les déboires d'une star de la télévision après la révélation d'une blague sexiste qu'il aurait faite

ARTÉ.TV  
À LA DEMANDE  
MINISÉRIE

**L**e costume impeccable et la mine affable, Douglas Bellows (Hugh Bonneville) est le présentateur vedette d'une émission d'information de la télévision britannique. Marié à la rédactrice en chef d'un journal gentiment racoleur, il est tenu en haute estime par sa jeune coprésentatrice Madeline (Karen Gillan), qu'il a contribué à découvrir et à propulser sur le devant de la scène.

Mais son assurance de mâle blanc proche de la retraite et son flegme teinté d'arrogance – voilà discret mépris avec lequel il traite son agent – font de lui une cible idéale lorsqu'un tweet le désigne comme l'auteur d'une blague sexiste entendue lors d'un ma-

riage trop arrosé. Feignant d'abord de ne se souvenir de rien, Douglas est sommé de s'expliquer après que Madeline a retweeté l'accusation en l'accompagnant d'un commentaire ambigu.

#### Précision et subtilité

Cela sied à la personnalité énigmatique de la jeune femme, qui promène ses longues jambes et sa chevelure rousse dans les couloirs de la chaîne avec une froideur robotique, comme protégée par une armure, malgré une relation très amicale avec Douglas, qui ne semble pourtant pas exempt de sous-entendus. Sheila, l'épouse de Douglas, en nourrit d'ailleurs des soupçons et voit dans le scandale médiatique qui couve une occasion d'en avoir le cœur net. Côté défense, Douglas compte sur son producteur attitré, Toby (Ben Miles), qui sug-

gère de déminer l'affaire en montant une longue interview vérité, enregistrée en public.

On ignorera pendant longtemps la nature de la blague sexiste en question, l'essentiel étant que son existence, réelle ou supposée, ouvre la voie à un jeu de dupes et à une lutte de pouvoir où peu importe la vérité, chacun étant de toute façon persuadé de se trouver du côté du bien. Mais si la série débute sous le signe de la comédie, par moments vaudevillesques (elle a été à

l'origine pensée pour la scène), elle prend à mi-parcours un tour beaucoup plus sombre à mesure que se fait la lumière sur ce qui s'est réellement dit.

Ce changement de rythme et de ton permet à la série, menée tambour battant par un Steven Moffat (*Sherlock, Docteur Who...*) très en forme, de culminer dans un troisième épisode d'une férocité insoutenable. A la faveur d'une séquence glaçante se dévoilent les rapports de force qui lient Toby, Douglas et Madeline entre

eux, et dans lesquels se révèle le sous-texte, radicalement politique, de la série.

Sans facilité ni opportunisme, la séquence met au jour, avec une précision et une subtilité rares, les inégalités subies par les femmes, et par toutes les minorités en général (Toby confond à un moment son chauffeur, qui le conduit depuis huit ans, avec un autre employé de la chaîne), dans le monde du travail.

Ce climax, qu'on ne divulguera pas, serait néanmoins un

Madeline (Karen Gillan), Toby (Ben Miles) et Douglas (Hugh Bonneville), dans «*Douglas Is Cancelled*». NICK WALL/BBC STUDIOS/HARTSWOOD

peu attendu si le quatrième (et dernier) épisode de cette série, qui en dit beaucoup en un minimum de temps, ne nous renourait pas un peu plus le cerveau avec un dénouement sans morale, grinçant à souhait, qui fait de *Douglas Is Cancelled* un objet aussi tranchant que réfléchi. ■

AUDREY FOURNIER

*Douglas Is Cancelled*, série créée par Steven Moffat. Avec Hugh Bonneville, Karen Gillan, Ben Miles (RU, 2024, 4 x 40 min).



## Une histoire du monde de l'entre-deux-guerres

Jan Peter et Frédéric Goupil ont conçu leur documentaire comme une saga, retracant la destinée de treize personnages entre 1918 et 1939

TOUTE L'HISTOIRE  
VENDREDI 28 - 20H40  
DOCU-FICTION

**S**i vous comptiez parfaire vos connaissances sur la Chambre bleu horizon, le Cartel des gauches ou le Front populaire, inutile de regarder 1918-1939 : les rêves brisés de l'entre-deux-guerres. Cette série en huit épisodes et en sept langues – français, allemand, italien, russe, anglais, polonais, suédois – n'est pas un cours d'histoire. Ses réalisateurs,

l'Allemand Jan Peter et le Français Frédéric Goupil, l'ont conçue comme une saga racontant la destinée de 13 personnages qui furent les témoins et acteurs des bouleversements de l'entre-deux-guerres.

Conseillés par les historiens Johann Chapoutot et Daniel Schönpflug, les auteurs ont reconstitué les itinéraires des protagonistes à partir de correspondances, de journaux intimes et de récits biographiques. Certains personnages sont célèbres, tels le

Vietnamien Nguyen Ai Quoc (futur Ho Chi Minh), d'autres sont anonymes ou ont été oubliés, telle l'anarchiste Marie-Jeanne Picqueray, qui, après l'annonce en 1921 de l'exécution de Sacco et Vanzetti (qui aura lieu en 1927), dépose une bombe à l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

Dans la lignée de leur précédente création *14, des armes et des mots*, série historique sur la première guerre mondiale, les réalisateurs ont prolongé les scènes de fiction en couleurs par des images

d'archives en noir et blanc. Les ambiances, mais aussi les pensées et les sensations des personnages de fiction sont illustrées par des archives de films ou des photos.

Pendant les trois années de tournage de la série, une équipe de documentalistes s'est ainsi attelée à dénicher des centaines d'images d'archives filmées dans 23 pays entre 1918 et 1939, « avec le souci de s'approcher le plus possible de l'exactitude historique », précise le co-réalisateur Frédéric Goupil. Les images d'archives

sont également utilisées pour illustrer des actualités. Trois modes de narration sont ici employés pour raconter les événements qui ont jalonné l'entre-deux-guerres. Tantôt une voix off revient sur l'arrivée des soldats américains sur le front occidental en 1918. Tantôt c'est un personnage – la combattante cosaque Marina Yurlova – qui raconte la guerre civile russe. Tantôt ce sont de multiples voix off qui lisent des lettres de témoins de la défaite de l'Allemagne en 1918.

Plus qu'un projet européen, il s'agit d'une histoire-monde de l'entre-deux-guerres, de Paris à San Francisco en passant par Varsovie et Vladivostok. Un travail nécessaire pour renouveler la perception que nous avons des mentalités de cette période si particulière. ■

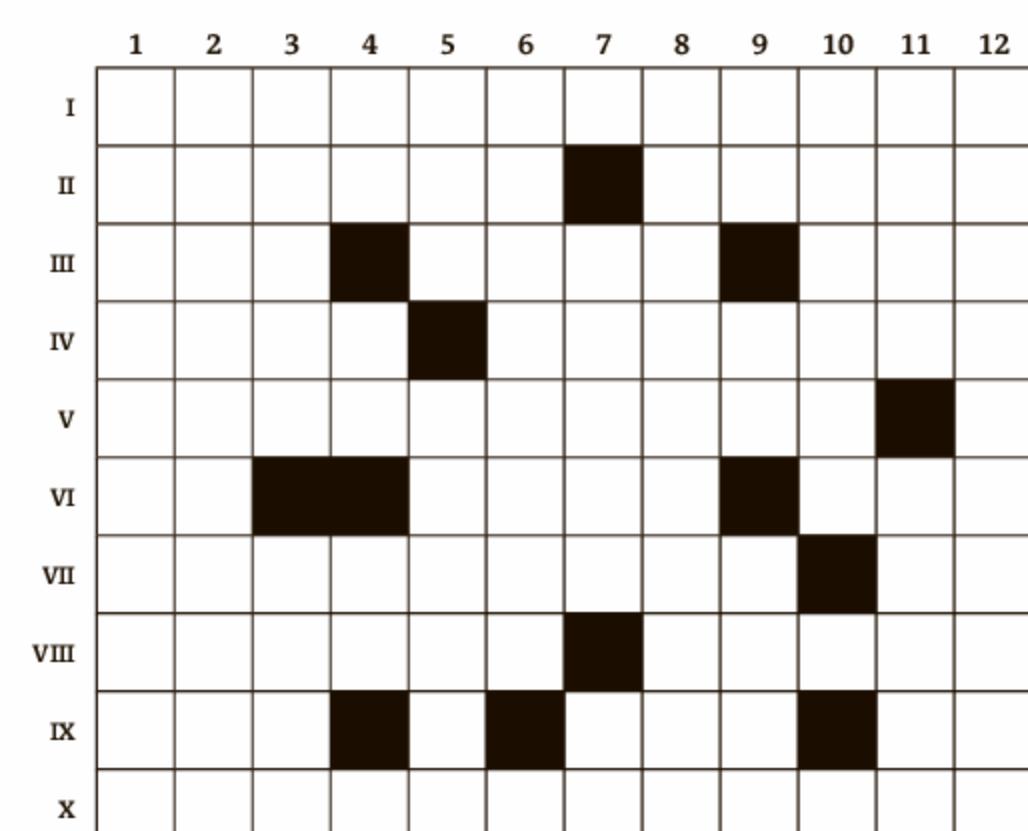
ANTOINE FLANDRIN

1918-1939 : les rêves brisés de l'entre-deux-guerres, de Jan Peter et Frédéric Goupil (Fr.-Lux.-Bel., 2018, 8 x 52 min).

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 050  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 049

**HORizontalement** 1. Je-ne-sais-quoi. 2. Upérisé. URSS. 3. Brosse. Mieso. 4. Ion. Apre. Sal. 5. Lu. Alsace. Ta. 6. Aven. Ii. Tout. VII. Tangent. Gré. VIII. Inter. Dieu. IX. Oté. Bi. Lie. X. Nervaliennes. **Verticalement** 1. Jubilation. 2. Eprouvante. 3. Néon. Enter. 4. Ers. Ange. 5. Sisal. Urba. 6. Asepse. Il. 7. le. Raine. 8. Mec. Le. 9. Qui. Et. DIN. 10. Ures. Ogien. 11. Ossature. 12. Isolateurs.

### HORIZONTALEMENT

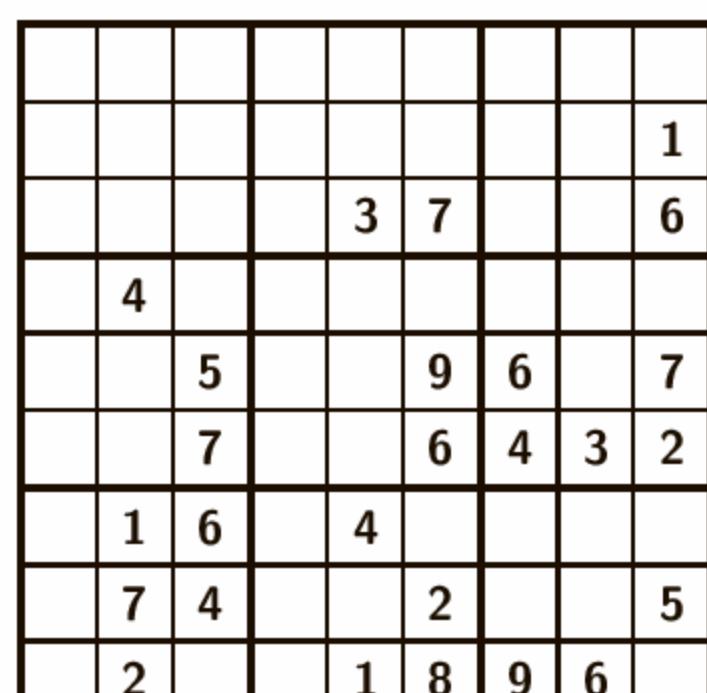
I. Bonne chez le beau parleur. II. Entre deux noues dans les prés. On s'en inquiète en début d'année. III. Pas facile à maîtriser. D'un auxiliaire. Solide porteur à protéger. IV. On y monte en prenant des risques. S'engagent en prenant des risques. V. Le colza et la navette. VI. En place. Bulles du Piémont. Trotte en tête s'il est retenu. VII. Suivent leur fondateur et ses Lettres. Note. VIII. Grand aigle d'Australie. Si ce n'est pas du bœuf, elle est nulle. IX. Bon conservateur. A conserver s'il est grand. Ouvre les comptes. X. Vous ne pouvez pas passer à côté d'elles.

### VERTICAMENT

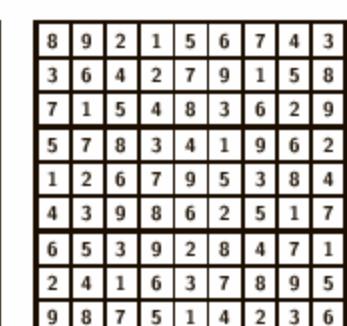
1. C'est sur le retour qu'elle donne rendez-vous aux hommes. 2. Mauvaises pour les plantes et le I horizontal. 3. Pas confortable mais mieux que rien. Unités de mesure d'accélération. 4. Personnel. Part de gâteau. En crue. 5. Démonstratif. Comtes de Foix. 6. Doux rêveur souvent à côté de ses pompes. 7. Bien pourvu. Romain de Vinci. 8. Contraindre et forcer. 9. Possessif. Dans la pliure. Premier roi d'Israël. 10. Prépara le classement. 11. Grain de blé et sa balle. Pleine d'elle-même. 12. Suiveurs d'une hérésie.

## SUDOKU

N°25-050



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



### Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71. Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs  
Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

Internet : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40; Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue  
Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26



L'imprimerie, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : Ptot = 0,0083 kg/tonne de papier

**Chaque jeudi,  
le meilleur  
de la presse  
étrangère**

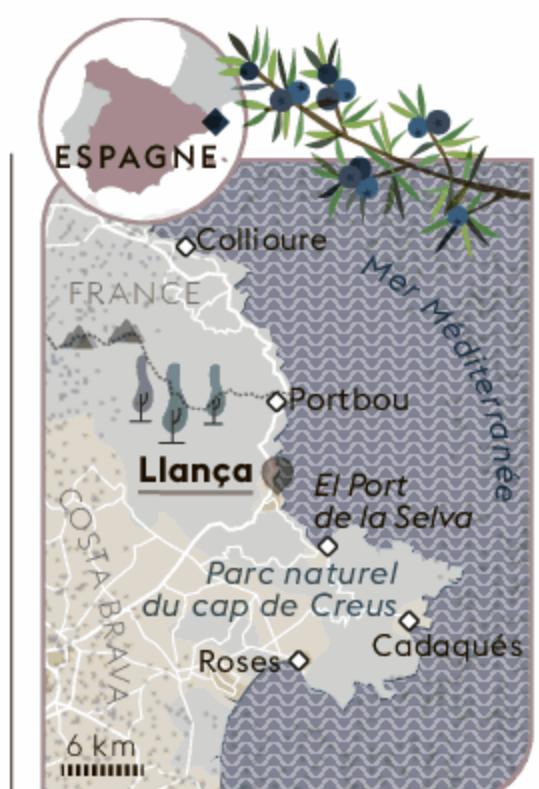


CHEZ VOTRE MARCHAND  
DE JOURNAUX



**La plage Canyelles,  
à Llança,  
sur le chemin  
de ronde qui mène  
à El Port de la Selva.**

RAFAEL LOPEZ-MONNÉ/PTCBG  
IMAGE ARCHIVE



## CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Costabrava.org.

**Y ALLER**  
Depuis Perpignan, en TER jusqu'à Portbou (49 minutes). Puis en train de la Renfe, de Portbou à Llança (9 minutes).

**SE LOGER**  
**La Goleta**, à Llança : sur le port, un hôtel familial et chaleureux, ouvert toute l'année. Chambre double avec petit déjeuner, à partir de 70 €.  
**Hotel Carbonell** : un établissement de charme au cœur du vieux village. Chambre double à partir de 90 €.

**DÎNER, DÉJEUNER**  
**L'Atelier**, à Llança : dans ce restaurant, le riz pour la paella, retravaillé avec le poisson et les champignons du jour, est succulent. Menu à 18 € le midi.  
Tél. : 00-34-972-38-12-06.  
**Patisserie Ricart** : une pâtisserie où goûter le typique sara, une sorte de chou à la crème d'amandes ou au chocolat.  
**L'Encesa**, à El Port de la Selva : on y déguste le « suquet des pêcheurs », un ragoût à base de poissons, d'ail et de pommes de terre. Menus à 23 € le midi et à 36 € le soir.

**À VOIR, À FAIRE**  
**Le Musée de l'aquarelle**, à la maison de la culture de Llança : des paysages de la baie réalisés par des artistes catalans. Entrée gratuite.  
**Sant Pere de Rodes**, à El Port de la Selva : un monastère qui se visite et propose une exposition de photos sur la rénovation des lieux. Entrée : 6 €.  
**La cave Perelada**, à Perelada, pour l'architecture du chai. Visite guidée avec dégustation : 25 € par personne.

# La baie de Llança, havre hivernal sur la Costa Brava

**VOYAGE**  
LLANÇA (ESPAGNE)

**U**n morceau de The Clash résonne dans la librairie tenue par Josep Maria Gros. L'ancien pêcheur a laissé vingt ans de mer derrière lui pour vendre livres et journaux dans la rue principale du port de Llança, dans la province de Gérone, en Catalogne (Espagne). « Je travaillais avec mon beau-père sur un chalutier. Trop dur et trop de normes aujourd'hui », déplore le rocker aux cheveux gris et longs. La boutique est sans chichis, comme la plupart des commerces de cette station balnéaire au charme d'antan que l'on rejoint rapidement en train de la France.

La ligne de chemin de fer longe la côte érodée, sculptée par le sel et le vent, avant de gagner Portbou et la Costa Brava (« côte abrupte » en catalan), dont le nom rappelle le relief escarpé et la mer Méditerranée agitée des jours de tramontane. La baie de Llança se cache juste derrière la frontière. A l'abri du massif des Albères. Discrète, elle laisse Cadaqués et Collioure prendre toute la lumière.

« Quand je vais en France, je me sens chez moi. Entre Argelès et L'Escala, la végétation et le relief sont les mêmes. Et puis, ici, en Catalogne, on préfère dire "merci" que "gracias" ! », affirme le guide Txema Alabert, originaire de la région. En 1659, lors de la rédaction du traité des Pyrénées, qui mit fin à la guerre franco-espagnole, il s'en est même fallu de peu pour que Llança soit française. Le tracé de la frontière voulu par Louis XIV était plus au sud, au cap de Creus.

La comparaison s'arrête là. En descendant du train, le *benvinguts* (« bienvenue ») nous rappelle précisément le plaisir d'avoir traversé une frontière. La baie de Llança est l'un des territoires de la Costa Brava les plus préservés. Même si sa population triple en été, il n'y a pas de barres d'immeubles comme on peut en voir à Roses

Plus discrète que Cadaqués et plus préservée que Roses, ses voisines catalanes, cette station balnéaire déploie ses charmes méditerranéens, entre maisons blanches à flanc de montagne et plages de galets. Un ravissement hors saison

ou à Empuriabrava, les stations balnéaires voisines. Au contraire, la blancheur des maisons construites dans les années 1960, les murs décatis des établissements aux grandes baies vitrées, les ruelles étroites et grimpantes du port, la montagne accolée donnent à Llança des airs de village retiré.

L'histoire raconte que la ville s'est édifiée à l'abri des regards, dans les terres, pour se protéger des pirates. Le centre historique – avec la Plaça Major, l'« arbre de la liberté », un platane planté en 1870, et la tour romane, qui servait autrefois de clocher – est à un petit kilomètre de la criée, réputée pour ses langoustines et ses poulpes. En ce mois de décembre, on entend encore le bruit du moteur des chalutiers sortant au petit matin avant la trêve hivernale. « Entre le 15 janvier et le 15 avril, on arrête de pêcher, pour laisser la mer se reposer. Seuls les petits bateaux ont le droit de sortir », précise Jordi Fulcaro, le président de la criée, tout

en nous montrant les cages vides, empilées sur le quai, qui servent à capturer les pieuvres.

A quelques pas, El Castellar domine le port. Depuis le dôme rocheux de cet îlot, le panorama s'étend du phare du cap Cerbère jusqu'à El Port de la Selva, le village voisin. Source d'inspiration de nombreux peintres, cette curiosité géologique est souvent représentée dans les œuvres exposées au Musée de l'aquarelle. Cette fondation méconneue, au rez-de-chaussée de la maison de la culture de Llança, présente essentiellement le travail du peintre catalan Josep Maria Martínez Lozano. Parcourir ses tableaux est une belle entrée en matière avant de découvrir, depuis la montagne, les vues sur la baie et le plateau de l'Empordà ou sur le blanc de Llança et ses rochers qui ont tant inspiré Salvador Dalí et Luis Buñuel.

On peut même s'amuser à retrouver in situ certains éléments, à commencer par les *Roques* (« rochers ») de l'artiste barcelonais Vicenç Badalona Ballestar. Pour les dénicher, nous empruntons le *cami de ronda* (« chemin de ronde ») depuis le port de Llança jusqu'à El Port de la Selva. Le parcours de 7 kilomètres longe la mer et les plages de galets noirs. « En ce moment, c'est un plaisir, il n'y a personne et, surtout, c'est silencieux. L'été, c'est noir de monde et très bruyant à cause des Jet-Ski et des bateaux à moteur », assure Edouard Ferres. Après ces falaises recou-vertes de pins et tombant à pic dans la mer, le second tableau à découvrir est celui de Francisco Moreno Jiménez, intitulé *Llança, des del puig de Pani*. L'idée est de filer dans les montagnes pour y dénicher une vue exceptionnelle sur la baie depuis un *puig*, un « sommet ». Il existe une ribambelle d'itinéraires depuis Llança. Dès que l'on prend un peu de hauteur, ce qui frappe, ce sont les terrasses en pierre où la vigne, avant d'être emportée par l'ouragan au XIX<sup>e</sup> siècle, fut plantée, trois siècles plus tôt, par les moines du monastère de Sant Pere de Rodes. La pente est striée de lignes horizontales.

explique notre accompagnateur, Edouard Ferres, avant de nous alerter sur la sécheresse et la pénurie d'eau potable durant les récentes périodes estivales.

Un silence d'autant plus fort que la quasi-totalité des résidences secondaires donnant sur la mer sont fermées. Le port de Llança n'échappe pas à la désertification hors saison. L'hiver, la vie se concentre plutôt sur le cœur du vieux village. En cette journée ensoleillée et sans vent, très peu d'âmes autour du phare de Punta s'Arenella ou du bunker construit sous Franco et appartenant à la « ligne P », construite le long des Pyrénées pour se défendre d'une attaque des Alliés pendant la seconde guerre mondiale.

**Pêche au flambeau**  
C'est aussi depuis ces plages que l'on pratiquait autrefois la pêche au flambeau, comme le détaille Edouard Ferres : « Elle consistait à attirer le poisson avec la lumière (une torche de pin ou de bois que l'on plaçait sur un pharillon à la pointe des embarcations). »

Mais le plus sauvage est à venir : après avoir traversé El Port de la Selva, entre cala Tamariua et cala Fornells, il n'y a plus aucune habitation. On entre dans le parc naturel du cap de Creus en laissant derrière nous des criques et des cascades plus belles les unes que les autres. On chemine entre les genévrier, les murets en pierre sèche et les affleurements rocheux rivalisant de figures curieuses, dans l'entêtante odeur salée des embruns. C'est dans ce décor surréaliste que Vicenç Badalona Ballestar a dû poser son cheval.

Certaines de ces sculptures naturelles, piquées de creux, font penser à des éponges ; d'autres à de gigantesques millefeuilles.

« Ces formes et aspérités sont liées à l'érosion alvéolaire et aux vents. Les roches très anciennes, les schistes sombres, traversées par des filons de pegmatite plus clairs, parfois rougeâtres, sont typiques du parc naturel », assure Edouard Ferres. Après ces falaises recou-vertes aux yeux.

On regrette de ne pas s'être levé un peu plus tôt pour profiter, dès l'aube, du silence et du panorama sur la côte « sauvage et riant », comme l'écrivait le poète et journaliste Ferran Agullo i Vidal (1863-1933), à qui l'on doit aussi le toponyme Costa Brava. ■

BÉNÉDICTE BOUCAYS



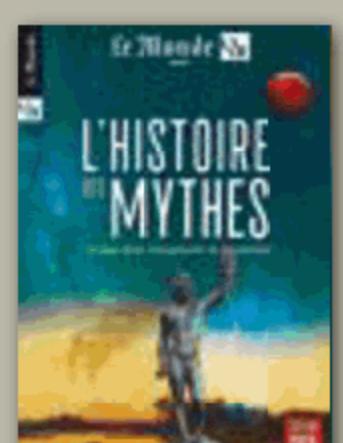
En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Hors-série

Collection



Actuellement en vente,  
le volume n°5  
**LE ROI ARTHUR CONTRE LES ONZE ROYAUMES**

Nos services

Lecteurs

Abonnements  
Sur abo.lemonde.fr  
Par tél. au 03 28 25 71 71  
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde  
carnet@mpublicite.fr



Le Monde  
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :  
carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :  
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr  
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Fabrice Amzallag, son fils, Mathilde Mirulla, née Amzallag, sa fille, Sébastien Amzallag, son fils,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère

**Michèle AMZALLAG, née SULTAN,** août 1941 - février 2025, ancienne professeur de « Civilisation Française » de la Sorbonne.

Ont souhaité exprimer leurs regrets tous ceux qui ont vécu à ses côtés et l'ont aimée tendrement,

Danièle Sultan, née Nitray, sa belle-sœur, Nicole Saumoneau, née Sultan, sa sœur aînée et ses enfants, Hélène et Alexandre, Marie-Claude Viland, née Sultan, sa sœur cadette et ses enfants, Guillaume, Romain et Benjamin, Philippe Sultan, son neveu et son épouse, Fabienne, née Sauvignet et leurs enfants, David et Léa, Catherine Sultan, sa nièce et sa fille, Judith.

L'inhumation se tiendra le vendredi 28 février, à 15 h 30 au cimetière parisien de Bagneux, 45, rue Marx-Dormoy.

Sébastien Amzallag, 25, rue Saint-Martin, 95800 Courdimanche.

La famille Biard a la douleur de faire part du décès de

**Pierre BIARD,** ENS Saint-Cloud, 1961, agrégé de l'Université, inspecteur pédagogique régional honoraire,

survenu le 9 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

laurent71@protonmail.com

Hendecourt-lès-Cagnicourt (Pas-de-Calais). Saint-Geniès-Bellevue (Haute-Garonne).

Élisabeth Constant, Élisabeth Charvet, Jérôme Bourianne, Jean-Baptiste Charvet, Elisabeth Ströbitzer, Félix, Dimitri et Pierre Emil Et toute sa famille,

ont l'immense douleur d'annoncer le décès de

**Pierre CHARVET,** né le 2 mai 1944,

survenu le 22 février 2025, à Saint-Geniès-Bellevue, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Drémil-Lafage, ce jeudi 27 février, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chantal Chaudoreille, son épouse, Marie-Madeleine et Daniel, ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants Et ses amis,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Charly Yves CHAUDOREILLE,** né à Constantine, éditeur et créateur d'Édisud,

survenu le 22 février 2025, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Aix-en-Provence.

MM. François, Augustin, et Fabrice Clauzon, ses enfants, Victor, Diane et Melvil, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part de la disparition de

**Mme Geneviève CLAUZON, née HUMBERT,**

survenue le 24 février 2025, à Aix-en-Provence, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 28 février, à 15 heures, en l'église du Tholonet (Bouches-du-Rhône).

Moïra Matignon, sa fille, Julien, Roman, Tess, Victor et Hadrien, ses petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Yvonne Marina MATIGNON GONSALVES,**

survenu le 18 février 2025.

Un dernier hommage lui sera rendu le lundi 3 mars, à 15 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Pierre-Yves et Kathryn, Stéphane, Fabien et Annelise Delacôte, ses fils et leurs épouses, avec leurs enfants, Chloé, Maxime, Ryan, Manon, Ema, Raphaël, Lucie, Jacqueline Souchon, sa compagne, et ses filles, Marianne et Florence et leurs familles,

Martine Léna et Daniel Gautiez, Christine et Yvon Logéat, ses sœurs et leurs conjoints, Familles Tain et Cabos, Ses cousins et cousines,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Goëry DELACÔTE,**

membre de l'Académie des technologies, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier de la Légion d'honneur, directeur scientifique du CNRS, directeur de l'Exploratorium de San Francisco, directeur du Musée We The Curious de Bristol, fondateur de l'Exploradôme de Vitry-sur-Seine,

survenu le 23 février 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une cérémonie se tiendra le jeudi 6 mars, à 11 h 30, en la salle Mauméjean, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à l'Exploradôme <https://www.helloasso.com/associations/savoir-apprendre/formularies/2>

Paris.

L'Association Germaine Tillion a la tristesse de faire part du décès de

**M. Alain MOREAU,**

né 17 janvier 1949, administrateur,

survenu le 20 février 2025, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse est célébrée ce 27 février, à 15 heures, en l'église Sainte-Anne, Paris 13<sup>e</sup>.

L'Association Germaine Tillion s'associe au deuil de sa famille et de ses proches

[contact@germainetillion.fr](mailto:contact@germainetillion.fr)

Xiaohong,

son épouse

Et Eddine Yahia,

son filleul,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Michel PLANES,**

survenu le jeudi 13 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Une réunion d'adieu aura lieu le lundi 3 mars, à 11 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

xiaoplanes@gmail.com

Paris.

Mark et Véronique Deming et leurs enfants, Julien et Arthur, Christophe Lucius et son fils, Lorenzo, Jean-Baptiste Pons, Thomas Pons, ses enfants et petits-enfants Et toute sa famille,

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Anne PONS,**  
née de LARRARD,

le samedi 22 février 2025, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris 1<sup>e</sup>.

Ses enfants, Ses petits-enfants Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part de la mort de

**André POZNER,**  
2 avril 1943 - 21 février 2025.

Il sera inhumé au cimetière de Montmartre, Paris 18<sup>e</sup>, le vendredi 28 février, à 14 h 15.

Mme Roger Romani,

née Joëlle Fortier, son épouse,

M. et Mme Dominique Romani, son neveu et son épouse,

Victor, Eugénie et Justine, son petit-neveu et ses petites-nièces,

Mme Christine Romani, sa nièce,

Jules Orso, Alice et Louise, son petit-neveu et ses petites-nièces,

Les familles Fortier, Vincent,

Romani, Santelli et Stefanagi,

ont la douleur de faire part du décès de

**Roger ROMANI,**

ancien ministre, membre honoraire du Parlement, ancien vice-président du Sénat, ancien adjoint au maire de Paris,

officier de la Légion d'honneur,

survenu le 20 février 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce jeudi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7<sup>e</sup>.

Une messe aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> mars, à 14 heures, en l'église Saint-François, à Ghisoni (Corse).

L'inhumation suivra au cimetière de Ghisoni.

En lieu et place de fleurs, la famille souhaite que des dons soient faits à la fondation France Alzheimer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Société éditrice du «Monde» SA

Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus

Directeur du «Monde», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio

Directrice de la rédaction Caroline Monnot

Directrice adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallerau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga

Directrice éditoriale Sylvie Kaufmann

Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo

Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Koté

Rédaction en chef Laurent Bordeon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)

Direction artistique Emmanuel Laparra

Infographie Delphine Papin

Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte

Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico

Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Announcez les succès professionnels, scolaires, sportifs importants de votre vie Distinguez-vous avec Le Carnet

Le Monde  
Le Carnet

Pour toute information : [carnet@mpublicite.fr](mailto:carnet@mpublicite.fr) - Prix à la ligne : 33,60 € TTC.

**Docteur Bernard SWYNGHEDAUW,**

est décédé le 19 février 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Docteur en médecine, docteur ès Sciences, ancien interne des Hôpitaux de Paris, directeur de recherches émérite de classe exceptionnelle à l'Inserm, membre correspondant honoraire de l'Académie nationale de médecine, directeur d'unité et d'équipe, fondateur de l'European Section of Aldosterone Council, past-président de la Federation of European Physiological Societies, commissaire au club Alpin français (CAF).

Amoureux de la montagne, il pratiquait assidûment la randonnée, seul ou en groupe. Farouche défenseur de l'environnement, il n'avait de cesse d'alerter quant aux dégâts irréversibles causés par le dérèglement climatique sur la nature sauvage qu'il aimait tant et sur la santé des hommes et des animaux. Il a notamment publié ces derniers livres : *L'homme malade de lui-même*, 2015, (Belin), *Déroglement climatique les vraies conséquences sur la santé et la biodiversité*, 2022, (De Boek).

Ses obsèques auront lieu le vendredi 28 février

# David Djaïz Climat, guerre, IA : ces bouleversements appellent une réponse déterminée et immédiate

La multiplicité des crises et des révoltes que nous traversons pourraient être une aubaine, à condition de choisir résolument l'action collective contre l'indifférence et la tétanie, juge l'essayiste

**N**ous vivons depuis plusieurs semaines un moment de brutalisation et d'accélération qui fait s'effondrer toutes nos certitudes d'hier. Trois bouleversements majeurs s'entrelacent : le dérèglement climatique, qui se poursuit avec une force implacable, même si nous n'en parlons presque plus ; la révolution de l'intelligence artificielle (IA), qui transforme nos économies et nos sociétés à une vitesse que nous peinons encore à saisir ; la dislocation géopolitique, avec le désengagement américain de l'Alliance atlantique en pleine guerre d'Ukraine, qui menace notre sécurité et met à nu notre impuissance.

Face à ces réalités, la classe politique, française comme européenne, semble tétonnée et indifférente. Tétonnée comme un lapin figé dans les phares d'une voiture, elle est incapable de bouger, de réagir, d'agir. L'ancien président de la Banque centrale européenne Mario Draghi a eu raison d'exhorter les parlementaires européens en ces termes, le 18 février : « Je ne sais pas exactement ce qu'il faut faire... mais faites quelque chose ! »

Indifférente, la classe politique somnole, inconsciente du précipice qui s'ouvre sous ses pas. Alors que le climat se détraque, que l'IA galope, que la

guerre gronde à nos portes, nos dirigeants débattent de réformes minuscules ou de postures de congrès. Parmi les textes inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale française, le 6 mars, on trouve une proposition de loi créant un cadre d'emploi pour le personnel de santé, des services d'incendie et de secours, une proposition de loi instaurant une contravention pour les vigneron qui laissent pousser des vignes non cultivées ou encore une proposition de loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique. Le Parlement français n'a-t-il pas mieux à faire ?

#### Profiter de l'aubaine

« Au milieu de chaque crise se trouve une opportunité », aurait déclaré Albert Einstein (1879-1955). La polycrise que nous traversons offre donc de multiples opportunités, à condition de choisir résolument l'action – contre la tétanie, contre l'indifférence.

Quelques idées. L'Europe peut devenir dès demain une terre d'accueil pour des milliers de scientifiques et de chercheurs travaillant aux Etats-Unis, notamment dans le domaine du changement climatique. Le National Weather Service, équivalent de Météo-France, est menacé de mort et la National Oceanic and Atmos-

pheric Administration pourrait connaître le même sort après avoir reçu la visite du DOGE, le département de l'efficacité gouvernementale.

L'Europe et la France peuvent transformer cette catastrophe en aubaine, et offrir aux chercheurs et aux scientifiques œuvrant dans ces programmes de s'installer ici dans des conditions exceptionnelles, à condition de leur proposer des salaires attractifs, un accès facilité aux meilleures financements ainsi qu'à l'écosystème industriel et des start up, et zéro contrainte bureaucratique.

L'administration Biden avait réussi à mettre les Etats-Unis dans la course vers l'innovation verte, largement dominée par la Chine, mais l'administration Trump opère un virage à 180 degrés. Il y a là une opportunité majeure pour l'Europe de reprendre le flambeau et de



## L'EUROPE POURRAIT REPRENDRE LE FLAMBEAU DE L'INNOVATION VERTE ET DISPUTER À LA CHINE LE LEADERSHIP SUR LES BATTERIES ÉLECTRIQUES OU LE PHOTOVOLTAÏQUE

disputer à la Chine le leadership sur les technologies vertes comme les batteries électriques ou le photovoltaïque de nouvelle génération.

Pour ce faire, il faut prendre des décisions rapides. Avec plusieurs chercheurs et acteurs économiques européens, nous avions proposé, dès mars 2024, un véritable « pacte industriel vert » pour l'Europe, pour compléter un Green Deal trop axé sur les réglementations et pas assez sur le renouveau productif. Qu'attendons-nous pour agir ?

#### Se tenir prêt à protéger le continent

Sur le plan technologique, les 109 milliards d'euros d'investissement dans l'IA annoncés par Emmanuel Macron et les 200 milliards d'euros publics et privés annoncés par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sont un excellent début. Mais ils doivent être complétés par une stratégie ambitieuse de sécurisation des données qui sont le nerf de la guerre en matière d'IA. L'IA agentique et robotique de demain nécessitera des écosystèmes de données robustes et fiables dans des secteurs vitaux comme l'agriculture, l'éducation, la santé, l'industrie, la logistique, l'urbanisme et, bien sûr, la défense.

La guerre en Ukraine le démontre : la maîtrise des technologies, des drones aux cyberattaques, est une question de vie ou de mort. La souveraineté technologique est un impératif, pas un luxe. A nous de la bâtrir ! Nous ne pouvons pas compter sur l'Amérique pour assurer notre sécurité collective ni nous satisfaire de budgets de défense sous-dimensionnés en Europe, parfois inférieurs à 2 % du produit intérieur brut.

Il nous faut une base industrielle de défense européenne complète, innovante, performante, capable de produire en masse. Et cela exige un emprunt commun, audacieux, à la hauteur des défis de l'époque. Nous devons être prêts à protéger notre continent sans attendre un quelconque secours extérieur.

Climat, IA, géopolitique, guerre : ces bouleversements appellent une réponse collective, déterminée, immédiate. Aucun pays européen ne peut affronter seul ces défis, mais la France a un rôle particulier à jouer. La France a montré ces derniers mois qu'elle pouvait agir vite – la réussite étincelante des Jeux olympiques et la reconstruction de Notre-Dame, avec leurs lois d'exception, en témoignent.

Dans l'ère qui s'ouvre, le leadership se forgera dans l'action, pas dans les discours ni les parades en chambre. Le temps des colloques et des plans stratégiques est fini. Il nous faut des choix forts, des actions rapides, une ambition qui impressionne. Notre classe politique, nos partis, nos dirigeants ont une responsabilité immense devant l'histoire. Agissons, agissons, agissons, ou nous somberons dans la vassalité et l'insignifiance. ■

**David Djaïz** est associé et dirigeant du cabinet Ascend Partners. Dernier ouvrage paru : « La Révolution obligée. Réussir la transformation écologique sans dépendre de la Chine et des Etats-Unis », avec Xavier Desjardins (Allary, 2024)

# Christophe Germann La propriété intellectuelle, talon d'Achille des Etats-Unis dans la guerre commerciale annoncée

Alors que Donald Trump promet une hausse des droits de douane, le juriste rappelle l'épisode de la « guerre de la banane » entre l'Equateur et l'Europe, et détaille la façon dont le pays d'Amérique latine avait fait plier l'Union européenne



**LES PAYS QUI SONT AUJOURDHUI VICTIMES DE LA TERREUR DU MOUVEMENT MAGA DEVRAIENT SUIVRE L'EXAMPLE DE L'ÉQUATEUR DANS LA « GUERRE DE LA BANANE »**

**D**ans un avenir proche, les consommateurs américains risquent d'avoir à payer beaucoup plus cher les biens et services importés de l'Union européenne, du Canada, du Mexique, de l'Afrique du Sud, de la Chine, de l'Inde et d'autres pays et régions du monde. Cette inflation dramatique aura lieu si les victimes de la guerre commerciale promise par Donald Trump répliquent à l'identique. Le problème : les prix des produits et des services américains seront alors poussés à la hausse, ce que nous, consommateurs européens, devrons finalement payer. Tout deviendra alors beaucoup plus cher pour tout le monde dans le monde entier, ce qui ne laissera indifférents que les miliaires parasites...

Il faudra bien se défendre, certes, mais l'Union européenne, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) et autres nations sont-ils pour autant condamnés à appliquer aveuglément la loi du Talion et à détruire à leur tour l'activité économique ? Non, si les

régions et les pays qui sont aujourd'hui victimes de la terreur du mouvement MAGA suivent l'exemple de l'Equateur dans le conflit de la banane.

#### Surenchèvre destructrice

Dans cette guerre commerciale épique, qui a opposé l'Union européenne et les producteurs du fruit jaune en Amérique latine, l'Equateur avait obtenu, en 2000, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le droit d'appliquer des mesures de rétorsion « intersectorielles ». La demande de riposte de l'Equateur visait les droits de propriété intellectuelle des entreprises européennes dans plusieurs domaines sensibles, dont les droits d'auteur et droits connexes (industrie de la musique), les indications géographiques (boissons alcoolisées) et les dessins et modèles industriels. Goliath a été mis à genoux par la menace de ces sanctions et a finalement accepté un accord de règlement des différends efficace en faveur de David.

Nulle sorcellerie : la recette, éprouvée, se trouve dans les règles de l'OMC, dans l'accord dit « Trips » sur les droits de propriété intellectuelle et dans la procédure d'arbitrage (Mémorandum d'accord sur le règlement des différends) prévu par l'organisation. La méthode est donc conforme au droit économique international et repose sur le principe de proportionnalité. L'UE, les BRICS et les autres victimes potentielles de la guerre commerciale américaine annoncée seraient donc bien avisés aujourd'hui de ne pas introduire de droits de douane punitifs, mais de simplement refuser temporairement la protection des droits de propriété intellectuelle des entreprises américaines, à hauteur de la valeur des tarifs illégaux de Trump. Pas de protection des brevets américains, des droits d'auteur, des marques et d'autres formes pertinentes de propriété intellectuelle tant que l'Amérique entrave l'importation de biens et de services étrangers en violation des règles de l'OMC.

Ainsi, le porte-monnaie des consommateurs serait épargné et l'inflation évitée. Les producteurs américains ne manqueraient pas de se mobiliser : afin de ne pas être privés d'une énorme rente liée à la protection de leurs droits de propriété intellectuelle à l'étranger, ces firmes feraient sans nul doute pression sur l'administration Trump pour qu'elle renonce à une surenchère destructrice en abusant des droits de douane.

Soit dit en passant, cette mesure de rétorsion basée sur la propriété intellectuelle permettrait d'atténuer la concurrence déloyale dans le domaine des nouvelles technologies et, par là, d'encourager la recherche et le développement (R&D) en Europe, en Amérique latine et en Afrique. L'exemple emblématique de DeepSeek démontre les avantages du modèle dit « open source » dans le domaine de l'intelligence artificielle : les droits de propriété ploutocratiques et rentiers fondés sur l'accord Trips entravent l'innovation technologique et la

créativité artistique, en particulier lorsque le droit de la concurrence est mis hors fonction.

Le récent rapport de Mario Draghi sur la compétitivité de l'UE recommande d'investir énormément d'argent des contribuables dans la R&D des nouvelles technologies. Un gaspillage. Il serait plus efficace et fécond de rendre l'innovation et la créativité librement accessibles urbi et orbi. L'économie de rente par des aides d'Etat mal orientées et mal distribuées conduit à une impasse économique et nuit politiquement à la démocratie. D'où l'intérêt de se concentrer sur le talon d'Achille des Etats-Unis : la protection internationale de la propriété intellectuelle en dehors des frontières américaines. ■

**Christophe Germann** est avocat et professeur associé de droit international à l'Université Webster, à Genève

# Joana Falxa Si la réinsertion des détenus passe par le travail, la formation ou le logement, elle ne doit pas s'y réduire

La suspension d'activités socioculturelles carcérales par le ministre de la justice, Gérald Darmanin, va à l'encontre de nombreux travaux qui montrent leur efficacité pour l'après-prison, souligne la juriste

**M**arronnier de la protestation syndicale des surveillants pénitentiaires, les activités socioculturelles en détention suscitent régulièrement les sursauts d'indignation de certains de nos responsables politiques. Le 19 février, le ministre de la justice, Gérald Darmanin, a ainsi adressé aux chefs d'établissement une instruction visant à réduire drastiquement le recours aux activités de loisir en détention : il réagissait à des tracts syndicaux dénonçant les activités de détente et de soin proposées par des bénévoles au centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses.

Ce texte du garde des sceaux s'ajoute à une instruction qui, en 2022, avait déjà imposé le contrôle strict des activités socioculturelles en détention et la nécessité d'une approbation hiérarchique des chefs d'établissement. La nouvelle directive ajoute une exigence : elle interdit toute activité « ludique ou provocante ». Les motifs de cette décision sont clairs : il s'agit de ne pas heurter l'opinion publique, en particulier les victimes, en organisant des activités qui, selon M. Darmanin, ne relèvent pas du parcours de réinsertion.

Selon la loi, les personnes détenues sont tenues à une obligation légale d'activité en détention, pouvant relever de divers domaines : l'enseignement, la formation professionnelle, le travail, le sport ou encore les activités socioculturelles. Ces dernières, qui relèvent du cadre réglementaire, visent à « développer les moyens d'expression, les connaissances et les aptitudes des personnes détenues » : elles s'inscrivent dans la mission de réinsertion dévolue à l'administration pénitentiaire. Ces activités adoptent des formes et des contenus extrêmement variés (cours de théâtre, de danse, de couture, revue de presse, yoga, sorties culturelles...) et permettent la mise en place de partenariats avec des acteurs extérieurs. Mais elles accueillent des participants triés sur le volet, au point qu'en pratique les bénéficiaires de ces activités recommandées par les règles pénitentiaires européennes sont peu nombreux, d'autant que les budgets ont connu des coupes importantes.

Dans un souci de satisfaction des réactions instinctives, le garde des sceaux a effacé d'un trait de plume le travail de nombreux acteurs investis dans ces activités socioculturelles, alors que leurs bienfaits sont largement reconnus sous une perspective intégrale de la réinsertion : elles permettent le rétablissement ou le renforcement du lien social. La présence de bénévoles contribue ainsi à l'image positive de la citoyenneté et de l'engagement que les personnes détenues sont susceptibles de percevoir à travers ces actions.

Ces activités sont d'autant plus importantes qu'il existe, en détention, une surreprésentation des populations socialement défavorisées. Pour ces personnes en situation d'isolement social ou familial ou de grande précarité, les activités liées au soin corporel et à la détente, comme celles qui étaient proposées au centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses, ont pour objectif l'amélioration de l'image et de l'estime de soi : elles peuvent participer au processus de reconstruction personnelle des détenus.

## Un triste hommage

Au-delà de la question de la définition de ce qui relève des activités « ludiques ou provocantes » – il appartiendra à la hiérarchie pénitentiaire de l'apprécier –, adopter le prisme étroit d'une réinsertion essentiellement économique et sociale va à l'encontre des pratiques et des recommandations du monde professionnel et de la recherche. Les études menées dans le monde autour des activités socioculturelles en détention (arts, yoga, danse, chant) soulignent en effet la relation positive entre la participation à ces activités et le renforcement des facteurs favorisant la réinsertion : amélioration de l'image personnelle, motivation pour la reprise d'études, réduction des niveaux de stress et d'agressivité entre personnes détenues et à l'encontre du personnel.

Le souci de lutter contre la récidive devrait donc nous encourager à écarter la vision réductrice, uniquement punitive, de la peine : il faut garder à l'esprit que

ces personnes ont vocation à recouvrer leur liberté et à rejoindre la société libre. Si la réinsertion passe aujourd'hui en priorité par le travail, la formation ou le logement, elle ne doit pas pour autant s'y réduire.

La promptitude et le caractère draconien des mesures annoncées par Gérald Darmanin ont de quoi surprendre dans un contexte de surpopulation carcérale. En ne maintenant dans l'immédiat que des activités de travail, de formation et de sport, cette décision acte encore un peu plus l'oisiveté du plus grand nombre des détenus : beaucoup ne se verront proposer aucune activité et ils seront, en pratique, condamnés à rester vingt-trois heures sur vingt-quatre enfermés dans une cellule surpeuplée.

En soulignant le caractère potentiellement choquant de certaines de ces activités pour l'opinion publique, le ministre de la justice a finalement rendu un triste hommage à la loi d'airain formulée par Robert Badinter [ministre de la justice de juin 1981 à février 1986] : il est difficile d'espérer que soit accordé aux détenus un traitement plus favorable que le niveau de vie du plus pauvre des travailleurs. ■

**Joana Falxa** est maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles au Centre de recherche sur la justice pénale et pénitentiaire

**LE SOUCI DE LUTTER CONTRE LA RÉCIDIVE DEVRAIT NOUS ENCOURAGER À ÉCARTER LA VISION RÉDUCTRICE, UNIQUEMENT PUNITIVE, DE LA PEINE**

## Il faut en finir avec le Pass culture, qui se révèle un retentissant échec

Emmanuel Macron a oublié qu'en matière culturelle l'argent ne faisait pas tout, dénoncent les sénatrices et les sénateurs socialistes de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport

**C**oup sur coup, l'éducation artistique et culturelle (EAC) a subi deux revers : la suppression de son Haut Conseil, qui a fait l'objet d'une proposition de loi débattue au Sénat [le 30 janvier], et le blocage soudain de la part collective, allouée aux établissements pour financer des projets culturels du Pass culture. Ce dernier épisode allonge la liste de tous les manquements relevés dans les différents rapports, que ce soit au niveau de la gouvernance du Pass ou de son incapacité à atteindre les objectifs politiques qui lui sont assignés (diversité des publics et des pratiques).

### Pas de ruissellement

Au fond, ce parallèle entre le destin de la part collective et celui de la part individuelle du Pass est éclairant. Il traduit la primauté d'une conception : le Pass est d'abord un outil de consommation, un chèque à destination des jeunes. Il n'est pas un levier au service de l'EAC, contrairement à ceux que les gouvernements successifs de l'ère Macron ont défendu. Pire, la part individuelle du Pass culture prenant une place trop importante dans le budget du ministère de la culture (près de 200 millions d'euros), celui-ci empêche toute coordination véritable avec le ministère de

**EN SE CONTENTANT D'UNE POLITIQUE DU CHÈQUE, LE PRÉSIDENT EST FINALEMENT RESTÉ FIDÈLE AU CREDO DE SON MANTRA ÉCONOMIQUE**

l'éducation nationale pour mener une politique ambitieuse.

Si le président de la République voulait réellement favoriser l'accès de tous les enfants aux arts et à la culture, susciter l'éveil culturel et artistique, permettre la rencontre avec les artistes, ouvrir les horizons et lutter contre les déterminismes sociaux et culturels de plus en plus puissants et sclérosants dans notre société, alors il aurait fait du renforcement et du déploiement de l'EAC dans tous les territoires une priorité.

En se contentant d'une politique du chèque, il est finalement resté fidèle au credo de son mantra économique, oubliant qu'en matière culturelle, l'argent ne fait pas tout. Le ruissellement culturel n'existe pas. Pour le dire autrement, octroyer un capital économique ne signifie aucunement que le capital culturel des bénéficiaires croît. Au contraire, sans

médiation aucune, le risque est d'approfondir les inégalités culturelles et sociales entre individus. C'est précisément ce qui se produit avec le Pass, surtout quand culture et divertissement sont confondus, et que les concepteurs y intègrent les laser games.

Il faut donc en finir avec le Pass culture, qui se révèle un retentissant échec en matière de politique culturelle. A la place, nous proposons d'y substituer l'universalisation de l'EAC, de la maternelle au lycée, notamment sur le temps scolaire. Toutes les études le démontrent : son parcours doit commencer le plus tôt possible pour sensibiliser les enfants et doit jalonner, régulièrement, leur vie d'élève. Sans cela, l'EAC ne peut être qu'un moment éphémère, sans lendemain. La culture est aussi une habitude.

### Ouvrir les portes de la diversité

Naturellement, pour aboutir, cette réforme doit être le fruit d'un travail collaboratif entre les collectivités territoriales et les ministères de l'éducation nationale et de la culture. Le Haut Conseil de l'EAC a toute sa place dans ce dispositif, en soutenant son développement auprès des acteurs locaux.

Ainsi, nous sommes convaincus que l'universalisation de l'EAC, sur le temps scolaire (et donc obligatoire), serait une politique révolutionnaire qui ouvrirait les portes de la diversité culturelle, consoliderait la formation intellectuelle et critique des élèves et amélioreraient le bien-être des enfants. Elle permettrait

de déconstruire les représentations et de faire tomber les barrières d'accès à la culture. « Tout cela n'est pas pour moi », voilà la sentence terrible que nous devons gommer politiquement. C'est autant un enjeu de dignité et de reconnaissance individuelle qu'un enjeu de citoyenneté et de cohésion sociale.

Finalement, le Pass culture est loin de ces préoccupations, car il n'a tout simplement pas été pensé pour y répondre. Il aurait pu être l'aboutissement d'une politique d'EAC structurée de la maternelle jusqu'au lycée ; mais en aucun cas il ne peut constituer son commencement. Cette illusion, nous ne l'acceptons plus. Regardons le réel et renforçons cette politique publique pour toutes et tous, partout. ■

**Liste des signataires :**  
**Colombe Brossel**, sénatrice PS de Paris; **Yan Chantrel**, sénateur PS des Français établis hors de France; **Karine Daniel**, sénatrice PS de la Loire-Atlantique; **Patrick Kanner**, sénateur PS du Nord; **Jean-Jacques Lozach**, sénateur PS de la Creuse; **Marie-Pierre Monier**, sénatrice PS de la Drôme; **Sylvie Robert**, sénatrice PS d'Ille-et-Vilaine, vice-présidente du Sénat; **David Ros**, sénateur PS de l'Essonne; **Adel Ziane**, sénateur PS de Seine-Saint-Denis

# La mue du Danemark, de l'atlantisme à la défense européenne

## ANALYSE

**« LE DANEMARK EXAMINE LA DETTE COMMUNE ET LE BUDGET DE L'EUROPE AVEC DE NOUVEAUX YEUX ET DE NOUVELLES LUNETTES », ASSURE SA PREMIÈRE MINISTRE**

C omme elles sont parlantes, ces images de la première ministre danoise, Mette Frederiksen, réunissant ses collègues nordiques à dinner, le 26 janvier, puis visitant Berlin, Paris et Bruxelles deux jours plus tard, avant de se rendre à Londres le 4 février! Face à un allié américain qui n'exclut plus d'utiliser la force, militaire ou économique, pour s'emparer du Groenland, territoire autonome danois, et considère le royaume scandinave comme «un mauvais allié», le Danemark «n'est pas seul», a rappelé la leader sociale-démocrate sur Facebook. «Nous avons plusieurs alliés proches avec lesquels nous partageons des valeurs. Et nous appartenons à un continent que nous sommes en passe de rendre encore plus fort (...) sur le plan militaire et sur le plan économique et technologique.»

La mue est saisissante. Il y a cinq ans, Mette Frederiksen, au pouvoir depuis 2019, considérée alors comme la première ministre «la plus eurosceptique de l'histoire du pays», n'avait de cesse de fustiger une Union européenne (UE) «trop dépensière». A Bruxelles, elle avait rejoint ses homologues autrichiens, néerlandais et suédois au sein du groupe des «frugaux», apôtres de l'orthodoxie budgétaire, qui s'était opposé à la mutualisation de la dette, dans le cadre du plan de relance européen de 2020 destiné à contre-carrer l'impact du Covid-19. De la participation du Danemark à la politique de sécu-

rité et de défense européenne, il n'était alors pas question. Pour une raison technique d'abord: avant l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, en 1993, Copenhague avait obtenu une série de dérogations portant sur la monnaie unique, la citoyenneté européenne, la justice et la politique de sécurité et de défense européenne. «Remettre en cause ces "opt-out" était inenvisageable dans le contexte de l'époque», souligne Kristian Soby Kristensen, directeur de l'Institut de stratégie et d'études de la guerre au Collège royal de la défense danoise.

### Nouveau « pragmatisme »

Les ambitions danoises étaient de toute façon très limitées. Depuis la seconde guerre mondiale, le pays nordique, membre fondateur de l'OTAN, a fait de sa participation à l'alliance transatlantique et de sa relation avec les Etats-Unis le socle de sa politique de sécurité. Rien ne devait remettre en cause ce principe. «Je craignais qu'il ne soit pas possible de créer une dimension européenne plus forte (...) sans que cela pose problème par rapport à l'OTAN. C'est pourquoi j'étais sceptique à l'égard d'une intégration en profondeur dans ce domaine», a reconnu, le 3 juin 2024, Mette Frederiksen dans un entretien au journal Politiken, admettant avoir évolué depuis.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022, et le désengagement des Etats-Unis dans l'architecture de sécurité européenne, accéléré ces dernières semaines, ont «brisé un certain nombre de positions bien ar-

rétées, voire de tabous, sur la scène politique danoise», remarque Kristian Soby Kristensen. A commencer par la coopération européenne en matière de sécurité: lors d'un référendum organisé dès le 1<sup>er</sup> juin 2022, 67 % des Danois ont voté oui à la suppression de la clause de non-participation du pays à la défense de l'UE. «Nous montrons que quand Vladimir Poutine envahit un pays libre et menace la stabilité en Europe, nous nous rassemblons», s'est félicitée Mette Frederiksen.

Le petit pays nordique, qui avait négligé sa défense, s'est mis à investir massivement. Le dernier plan, présenté le 19 février, devrait porter ses dépenses militaires à 3,2 % du PIB d'ici à la fin de l'année (contre 1,37 % en 2022). Manifestant un soutien indéfectible à Kiev, Copenhague s'est aussi imposé comme un de ses plus gros contributeurs d'aide militaire (le quatrième en volumes financiers et le premier proportionnellement à son produit intérieur brut, selon l'institut allemand Kiel).

Christine Nissen, spécialiste des questions de sécurité et de défense auprès du cercle de réflexion danois Europa, insiste sur la dimension «transactionnelle» de ce positionnement: en soutenant l'Ukraine, mais aussi «en augmentant ses dépenses en matière de défense, et peut-être même en achetant davantage de capacités militaires américaines, le Danemark espérait faire plaisir aux Américains et à Trump, et maintenir la relation transatlantique en place», analyse-t-elle. Les propos du président américain sur le Groenland et les déclarations de son vice-prési-

dent, J. D. Vance, à la Conférence sur la sécurité de Munich, le 14 février, ont bouleversé la donne, selon Mme Nissen, qui observe «une nouvelle approche, avec une volonté de construire une véritable coopération en matière de défense en Europe». «Il ne s'agit pas d'une rupture totale, mais d'un rééquilibrage», précise M. Soby Kristensen, notant un nouveau «pragmatisme» à Copenhague.

L'ancienne «frugale», Mette Frederiksen, dont le pays assurera la présidence du Conseil de l'UE à partir du 1<sup>er</sup> juillet, ne fixe plus de ligne rouge: «Le gouvernement danois examine les aides d'Etat, la dette commune et le budget de l'Europe avec de nouveaux yeux et de nouvelles lunettes», a-t-elle assuré, début décembre 2024. A Munich, elle a apporté son soutien à la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, qui veut assouplir les règles budgétaires, pour permettre aux Etats membres d'investir dans leur défense.

Quelques divergences demeurent avec Paris: participant au sommet organisé par Emmanuel Macron le 17 février, la première ministre danoise a estimé qu'il était «trop tôt» pour envisager l'envoi de troupes européennes en Ukraine. Son gouvernement ne s'est pas non plus positionné sur la priorité donnée au matériel européen, ce qui pourrait rapidement devenir un sujet de contentieux avec ses alliés, alors qu'il se prépare à d'énormes investissements. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT  
(MALMÖ [SUÈDE], CORRESPONDANTE RÉGIONALE)



CHRONIQUE | PAR PASCAL RICHÉ

## Le «business model» féodal d'Elon Musk

Il manque un Molière pour croquer l'hypocrisie des atteintes à la liberté commises par Donald Trump et ses proches. Le plus théâtral et adolescent d'entre eux, Elon Musk, aligne les grands écarts et les duplicités. Il vante l'intérêt général de l'Amérique, mais n'agit que dans le sens propre. Il est l'homme le plus riche de la planète, mais coupe l'aide aux damnés de la terre – les crédits de l'Usaid [agence des Etats-Unis pour le développement]. Il clame que ses Tesla électriques sont une solution au changement climatique, mais se rallie aux climatosceptiques les plus obtus.

Il se fait le héraut de la liberté d'expression la plus complète, mais tord les algorithmes de son réseau social, X, pour favoriser une idéologie toxique. Il fustige les financements gouvernementaux, mais ne crache sur aucune subvention. Le 23 février, le quotidien britannique *The Independent* décortiquait les données fédérales: depuis 2008, près de 21 milliards de dollars (20 milliards d'euros) ont été accordés aux entreprises d'Elon Musk par le gouvernement américain!

Selon Bloomberg News, Elon Musk serait en pourparlers avec des investisseurs afin de lever des fonds pour X. Surprise! Dans ces discussions, la valorisation du réseau (non coté en Bourse) aurait été fixée à 44 milliards de dollars, soit, l'exacte valeur de l'entreprise lors du rachat de Twitter par Musk en 2022. Très étonnant puisque X devrait valoir beaucoup moins. En effet, après le rachat, de nombreux annonceurs publicitaires l'ont fui. Le chiffre d'affaires de X a diminué de près de moitié entre 2021 et 2024, passant de 5 milliards de dollars à 2,6 milliards. Les fonds propres du réseau ont également fondu, passant de 1,4 milliard à 400 millions. Les banques qui avaient avancé 13 milliards de dollars pour le rachat ont tenté en vain de vendre leurs créances dévalorisées.

En septembre 2024, le gestionnaire de fonds Fidelity, qui avait investi

dans Twitter, a estimé à 9 milliards de dollars la valeur du réseau, soit une chute de 79 % par rapport au prix de vente! En janvier, Elon Musk lui-même, dans un message interne, faisait un constat amer: «Notre croissance d'utilisateurs est stagnante, les revenus sont peu probants, et nous sommes à peine à l'équilibre.»

Mais, abracadabra, cette sombre période est subitement oubliée. En décembre 2024, la publicité sur X a fait un bond: elle a rapporté 40 % de plus qu'un an plus tôt. Les banques peuvent désormais revendre leurs créances à des prix à peine inférieurs à leur valeur nominale. Et donc, Elon Musk ose fixer à 44 milliards de dollars la valeur de son réseau cabossé.

### Embellie soudaine

Certains analystes font mine de chercher des explications rationnelles. La principale est pourtant simple: l'embellie soudaine coïncide avec l'arrivée de Musk dans l'orbite de Donald Trump. Dès qu'il s'est greffé au pouvoir fédéral, sa richesse et son pouvoir ont décollé comme une mégafusée SpaceX. A l'heure du «technoféodalisme», le monde des affaires fait allégeance au nouveau seigneur. Des annonceurs publicitaires qui avaient tourné le dos à X sont docilement revenus au berçail. On est loin du marché libre et non faussé que tous ces gens glorifient sans cesse. Et plus proche du *business model* de Cosa Nostra.

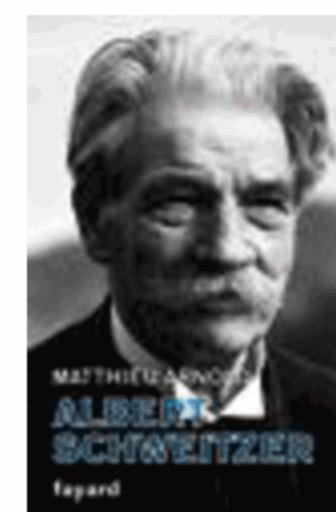
Même effet magique du côté de Tesla. Le constructeur perd des parts de marché et les ventes ont baissé de 1 % en 2024, quand le marché mondial des véhicules électriques progressait de 25 %. Les prises de position politiques de Musk nuisent à la marque: en janvier, les ventes ont chuté de 59 % en Allemagne, de 63 % en France et de 12 % au Royaume-Uni. Et pourtant, en Bourse, l'action Tesla se situe encore à un niveau bien supérieur au cours du 4 novembre 2024, veille de l'élection présidentielle américaine.

Les marchés ne semblent plus regarder la réalité économique: ils se concentrent sur la captation potentielle d'un tribut pris sur le gouvernement fédéral, qui pourra se présenter sous la forme de contrats ou d'une modification avantageuse de la réglementation. Dans leur analyse de l'empire Musk, les mécanismes de marché passent désormais au second plan, pour laisser la place à la rente politique et au privilège. ■

À L'HEURE DU «TECHNO-FÉODALISME», LE MONDE DES AFFAIRES FAIT ALLÉGEANCE AU NOUVEAU SEIGNEUR

## LE «PLUS GRAND HOMME DU MONDE»

### LIVRE



ALBERT SCHWEITZER  
de Matthieu Arnold,  
Fayard, 512 pages,  
25 euros

**M**athieu Arnold annonce la couleur dès les premières lignes. «Vers la fin des années 1940, un Alsacien qui œuvrait dans un endroit reculé de l'Afrique-Equatoriale française accéda à une notoriété internationale: qualifié de «plus grand [au sens d'illustre] homme du monde» par le magazine Life en 1947, il obtint le prix Nobel de la paix six ans plus tard, désormais considéré comme un saint», écrit le professeur d'histoire du christianisme, dans la biographie qu'il lui consacre, *Albert Schweitzer* (Fayard, 512 pages, 25 euros).

Pasteur, médecin, organiste, musicologue, essayiste et titulaire de trois doctorats (théologie, philosophie et médecine), la vie d'Albert Schweitzer, né il y a cent cinquante ans à Kaysersberg (Haut-Rhin), ne se résume pas facilement. Matthieu Arnold livre le fruit d'une dizaine d'années de recherches, après une plongée inédite dans les documents disponibles sur sa vie, de ses autobiographies à ses correspondances, en

passant par ses carnets de médecin ou ses prédications. Réputé pour ses actions humanitaires – à commencer par la création, en 1913, de l'hôpital de Lambaréni, au Gabon – qui lui vaudront le prix Nobel de la paix en 1952, (distinction reçue en 1953) mais aussi pour ses engagements pacifistes et sa condamnation de la course à l'armement nucléaire, Schweitzer fut d'abord l'enfant d'une région, l'Alsace, et d'une «double culture».

«Né Allemand, il est devenu Français après la première guerre mondiale. Indépendamment des antagonismes, il a développé des relations dans les deux pays. Par ses livres et par ses concerts, il a même joué le rôle d'un passeur culturel entre les deux «ennemis héritaires»», résume l'auteur.

### Doutes et inquiétudes

Schweitzer fut dès sa jeunesse un théologien remarqué – et controversé. Son *Histoire des recherches sur la vie de Jésus* (1906) est considérée comme une étape-clé de la recherche historique sur le Christ. Partisan d'une lecture critique de la Bible, il s'interrogeait dès l'en-

fance sur certaines incohérences: «C'est ainsi qu'il s'étonnait de ce que les parents de Jésus fussent restés pauvres quoique comblés de richesses présentées par les Rois mages.» Sa foi n'en reste pas moins vivace, et nourrira son engagement. Dans ses sermons, il dénonce les méfaits de la colonisation et le racisme, et appelle à l'action en faveur des démunis.

L'auteur ne dresse pas le portrait d'un saint, mais d'un homme, qui doute, hésite, s'inquiète, et à qui l'on reprochera également certains silences. «Alors même que, dès 1930, Schweitzer avait fustigé dans sa correspondance les «stupides opinions antisémites des partis de droite», il n'éleva plus la voix contre le nazisme après 1933».

Un homme qui demande conseil, aussi, comme en témoignent les émouvantes correspondances avec son éternelle confidente qui finira par devenir son épouse, Hélène Bresslau. Cette fragilité contribue à rendre plus humain ce grand homme, dont la profondeur des messages n'a néanmoins pas pris beaucoup de rides. ■

GAËTAN SUPERTINO

## Terres rares | PAR SERGUEÏ





INTERNATIONAL | CHRONIQUE

## Aux origines du «pivot» russe de Trump

**I**l y a des mots et des moments qui définissent un homme et peut-être une politique. Les propos du président américain, Donald Trump, sur l'Ukraine, les 18 et 19 février, entrent dans cette catégorie. Ils révèlent ou plutôt confirment une personnalité portée sur le chantage, l'intimidation et les retournements à 180 degrés. Ce sont des mots qui pourraient bien marquer la fin d'une époque et d'un ensemble stratégique, la famille transatlantique.

Le grand manitou du mouvement MAGA (Make America Great Again) s'exprimait peu avant le troisième anniversaire de l'agression russe contre l'Ukraine. Que pense-t-il de son homologue Volodymyr Zelensky ? «Un dictateur». Mais encore ? «Un comédien au succès modeste» [qui] «a persuadé les Etats-Unis d'Amérique de dépenser 350 milliards de dollars [334 milliards d'euros] pour s'engager dans une guerre qu'il ne pouvait gagner et qu'il n'aurait jamais dû commencer», écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social. Un brin de chantage ensuite : «Il [Zelensky] ferait bien de se dépecher [de céder aux requêtes de Washington] ou il ne va bientôt plus avoir de pays.»

Laissons de côté les mensonges et les bobards qui sont la marque de fabrique du 47<sup>e</sup> président américain. Evitons la morale qui peut être de mauvais conseil pour apprécier les relations entre Etats. Mais on chercherait en vain un minimum de décence dans cette affaire. D'un côté, un homme qui a échappé à la conscription durant la guerre du Vietnam pour cause de malformation à un pied (aujourd'hui, ça a l'air d'aller mieux). Né richissime, Trump affiche le teint hâlé des bien portants. Il est toujours entre deux parties de golf en Floride, où il passe le quart de son temps, ses soirées berçées par le doux clapot atlantique. De l'autre côté, pâle, traits tirés, infatigable, héroïque, Zelensky préside au destin d'un pays en guerre depuis trois ans, bombardé toutes les nuits par les Russes. Il n'a pas le temps de jouer au golf, lui.

Comme toujours, il faut prendre Trump au sérieux. En diplomatie, la forme compte, elle est déjà un message. Le discours trumpiste se coule dans la rhétorique poutiniennne. En moins de deux semaines, les concessions à Moscou se sont accumulées – même si elles se dessinaient déjà depuis l'administration de Joe Biden : pas d'Ukraine dans l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ; pas de force de l'OTAN en tant que telle pour surveiller un éventuel cessez-le-feu ; nécessaires concessions territoriales de la part de Kiev. Il y a plus. Avant même la paix en Ukraine, Trump prépare la normalisation des relations avec Poutine. Il colle à la désinformation du Kremlin : aux Nations unies et au G7, les Etats-Unis se refusent à dire que la Russie a «agressé» l'Ukraine !

A l'ONU, ils votent avec Moscou et contre les Européens. Les Etats-Unis ne défendent plus le principe de l'intégrité territoriale d'un pays. L'alliance atlantique

### COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ, C'EST-À-DIRE À L'EXACT CONTRAIRE DES ILLUSIONS ENTRETENUES AU DÉBUT DU SIÈCLE ?

#### EN DIPLOMATIE, LA FORME COMPTE, ELLE EST DÉJÀ UN MESSAGE. LE DISCOURS TRUMPISTE SE COULE DANS LA RHÉTORIQUE POUTINIENNE

est politiquement, pas militairement, fracturée entre ses deux pôles – objectif poursuivi depuis des lustres par la diplomatie moscovite. L'entourage de Trump parle d'une technique de négociation : donner des gages aux Russes pour les arrimer aux conversations de paix. Mais le pivotement américain vers la Russie s'inscrit dans une attitude diplomatique trumpiste plus large. Elle consiste à se libérer des contraintes, des alliances et des «valeurs» de l'*ordre libéral international* imaginé par les Etats-Unis en 1945 et revivifié à la fin de la guerre froide au lendemain de l'implosion de l'URSS en 1991.

Comment en est-on arrivé là, c'est-à-dire à la guerre et à l'exact contraire des illusions entretenues au début du siècle ? On posait alors l'équation économie de marché, libre-échange et libéralisation politique comme notre indépassable horizon politico-économique. Une martingale à trois têtes, gagnante à coup sûr, et qui garantirait la paix entre les nations. Et qui n'a pas marché. Pourquoi ? Dans son dernier livre, *L'Ère des affrontements. Les grands tournants géopolitiques* (Dunod, 552 pages, 29 euros), le président et fondateur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Thierry de Montbrial, appuie sur le bouton «retour en arrière». Il revisite les étapes-clés de ces quarante dernières années telles que l'IFRI les a perçues, non pas saisies dans l'instant immédiat du journalisme mais avec le recul qui est celui du chercheur.

#### La chute d'un empire

Dans un long essai introductif, à la tonalité générale pessimiste, Thierry de Montbrial décrit des Européens qui, à l'aube du siècle, entretenaient «faux espoirs et chimères» sur les lendemains de la chute du mur de Berlin. Oublieux du tragique de l'histoire, ils ne prirent pas la mesure de l'événement : «Ce n'était pas seulement la chute du communisme et de l'empire extérieur soviétique, mais aussi, et peut-être surtout, celle de l'empire russe.» Or la chute d'un empire est un bouleversement à répercussions lentes.

Aujourd'hui nous vivons les «effets différés» de la chute de l'empire russe, dit le président de l'IFRI. Nous apprenons que les peuples et les Etats sont plus autant par leurs passions que par leurs seuls intérêts économiques ou stratégiques – le tropisme impérial ferait partie de l'ADN russe. Par naïveté côté occidental, irresponsabilité côté russe, nous n'avons pas su en 1991-1992 dessiner une architecture de sécurité en Europe qui tienne compte de représentations du monde divergentes dans l'espace européen.

Thierry de Montbrial incrimine, in fine, le missionnisme démocratique des Occidentaux comme ayant largement contribué aux échecs de l'après-guerre froide. On peut en discuter et privilégier la responsabilité de la Russie. Mais la réflexion du fondateur de l'IFRI est la toile de fond nécessaire pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui entre Donald Trump, Vladimir Poutine et les Européens. ■

## LA DÉFENSE INDISPENSABLE DE L'AIDE INTERNATIONALE

### ÉDITORIAL M

**L'**Afrique du Sud, où s'est ouverte, le 26 février, une réunion du G20 consacrée à la lutte contre la pauvreté, peut mesurer le triomphe des égoïsmes nationaux à l'aune des nombreuses absences parmi les ministres des finances conviés à cette occasion. Une ombre pèse, de fait, sur la réunion au Cap : l'offensive lancée à Washington contre l'agence des Etats-Unis chargée de l'aide au développement, l'Usaid, qualifiée de «nid de vipères» par Elon Musk, chargé par Donald Trump d'une mise au pas idéologique de l'Etat fédéral.

L'homme le plus riche du monde a décidé de supprimer brutalement les programmes de santé ou d'aide alimentaire qui bénéficient aux populations les plus démunies de la planète. Quelles qu'en soient les conséquences, qui se mesureront en vies

perdues. Il s'agit, ni plus ni moins, de renverser une fois pour toutes un pilier du soft power américain.

Ce revirement de Washington est d'autant plus problématique qu'aucune piste ne se dégage pour compenser les 70 milliards de dollars (67 milliards d'euros) consacrés annuellement par les Etats-Unis, plus gros contributeurs, à l'aide internationale. A titre d'exemple, la fondation créée par le milliardaire philanthrope Bill Gates (qui contribue au financement du «Monde Afrique») alloue moins de 2 milliards de dollars à la santé alors que l'Usaid en déboursait jusqu'à présent six fois plus pour des traitements contre le sida et la lutte contre les épidémies.

Aucun secours n'est à attendre de la Banque mondiale dont les Etats-Unis sont le principal actionnaire. Confrontée à des difficultés économiques, la Chine a déjà réduit les montants de prêts consentis à des pays en développement, principalement pour financer des projets d'infrastructures et non des programmes de santé ou d'éducation. Les autres principales puissances mondiales sont également confrontées à des arbitrages défavorables à l'aide internationale. Le 25 février, le premier ministre britannique, Keir Starmer, a ainsi annoncé une baisse (de 0,5 % à 0,3 % du PIB) de cette aide au bénéfice du budget de la défense.

La même dégradation se manifeste en France où le président, Emmanuel Macron, a mis en place une réduction des écarts de richesse avec les pays pauvres. Parce qu'elle peut contribuer à réduire les désordres du monde dont aucun pays n'est préservé, cette aide internationale doit être défendue pied à pied. ■

s'était engagé, par une loi de programmation, à porter l'aide internationale à 0,7 % du PIB à l'horizon 2025. Après une augmentation significative au cours de son premier mandat, la trajectoire s'est depuis inversée, comme chez les voisins européens. Ce recul coïncide avec une remise en cause frontale de cette aide. L'offensive menée par les élus d'extrême droite est antérieure au retour de Donald Trump à la Maison Blanche, mais elle ne peut que s'inspirer des slogans simplistes martelés aux Etats-Unis pour dénoncer un gaspillage de l'argent des contribuables.

Sur la défensive, le directeur général de l'Agence française de développement, Rémy Rioux, semble estimer que le seul plaidoyer audible est un discours utilitariste dans lequel la France est présentée comme la principale bénéficiaire des prêts consentis. Il met ainsi en avant les 3 milliards d'euros de contrats qui profitent à des entreprises françaises, comme les 4000 emplois occupés par de jeunes Français, créés par l'aide publique au développement.

Un tel discours met sous le boisseau les valeurs qui constituent pourtant son fondement : la solidarité, comme la volonté de réduire des écarts de richesse avec les pays pauvres. Parce qu'elle peut contribuer à réduire les désordres du monde dont aucun pays n'est préservé, cette aide internationale doit être défendue pied à pied. ■

**Le Monde**  
HORS-SÉRIE

**ÉDITION 2025**

► GÉOPOLITIQUE  
► ENVIRONNEMENT  
► ÉCONOMIE

**LE BILAN DU MONDE**

+ ATLAS DE 198 PAYS  
+ 15 PAGES DE DÉBATS : MARGES MOHAMMADI, SÉBASTIEN JEAN, IRÈNE THIERY, RAPHAËL LLORCA, NAJAT VALLAUD-BELKAÏD, JAN-WERNER MÜLLER, CAROLA KLÖCK

## DÉCONSTRUCTION

Gaza, Liban, Israël, Syrie, Ukraine, Soudan, mais aussi Mayotte, Valence, l'onde de choc des guerres, crises et catastrophes naturelles plonge l'humanité dans l'incertitude, comme si elle avait basculé dans l'inconnu accréditant l'idée d'un monde en pleine déconstruction.

Pour mieux mesurer l'état du monde en transition, le *Bilan du Monde* dresse l'état des lieux des 198 pays du globe après une année d'épreuves et d'événements locaux et internationaux.

Une publication indispensable pour comprendre le monde d'aujourd'hui et revisiter l'année 2024.

Chez votre marchand de journaux et sur le [monde.fr/boutique](http://monde.fr/boutique).

**Le Monde**



**HERMÈS**  
PARIS



Hermès, la ligne continue

# Un fantôme de famille rendu à son humanité souffrante



Dans un hôpital psychiatrique abandonné. STEFAN BAUMANN/WWW.MEDIADRUMWORLD.COM/MEDIA DRUM WORLD/MAXPPP

AMAURY DA CUNHA

**T**out commence par des fantômes de cinéma et une sombre histoire de famille. En 2017, la surprise Adèle Yon, née en 1994 (nor-malienne devenue enseignante, écrivaine et cheffe de cuisine), entreprend un travail de recherche universitaire sur la question du «double féminin fantôme» au cinéma, dont son premier livre, *Mon vrai nom est Elisabeth*, qui vient de paraître, est le prolongement. Ce motif du double, ou le retrouvre dans de nombreux films – tels *Rebecca*, d'Alfred Hitchcock (1940), ou *Obsession*, de Brian De Palma (1976) – où une héroïne, hantée par une autre femme, doit se confronter à ce double pour pouvoir devenir elle-même.

A la même période, par un troublant effet de contagion entre ces fictions cinématographiques et sa mémoire, Adèle Yon est happée par un drame familial : l'histoire ancienne et longtemps étouffée d'une aïeule jugée «folle», dont la simple évocation suffit à inquiéter toutes les jeunes femmes de la famille. Par superstition, elles redoutent de sombrer dans la démence. Cette femme mystérieuse, Adèle Yon ne l'a pas connue. C'est son arrière-grand-mère, Elisabeth, dite «Betsy» (1916-1990), qui fut diagnostiquée schizophrène et internée sous contrainte de 1950 à 1967 à l'hôpital psychiatrique de

«Mon vrai nom est Elisabeth», puissant premier livre d'Adèle Yon, mêle enquête et récit intime pour mettre en pièces le roman familial d'une aïeule folle, longtemps internée, qui la hantait depuis l'enfance

Fleury-les-Aubrais (Loiret), où elle dut subir des électrochocs, des cures de Sakel (qui provoquaient par injection un coma hyperglycémique) et une effroyable lobotomie qui lui laissa un trou de chaque côté du front.

Au sein de cette famille bourgeoise et catholique «où rien n'est jamais formalisé», on parle peu de Betsy, réduite à un «rebuit de la famille», à une «non-personne», un «non-sujet». Son histoire, quand on ne l'éducore pas, est un bric-à-brac de légendes et de visions sorties d'un film d'épouvante. Celle d'une femme qui brûla un château la veille de son mariage, mit au monde six enfants non désirés, accusa son petit-fils de la regarder nue à travers les murs...

On peut facilement mesurer les conséquences délétères de ces récits sur l'imagination d'une enfant. Petite, Adèle Yon raconte qu'elle associait son arrière-grand-mère à une «créature énigmatique et effrayante». Quand elle atteint l'âge fatidique de 25 ans – celui de Betsy quand elle fut internée –, tourmentée par une histoire d'amour «dysfonctionnelle», Adèle Yon commence à s'inquiéter pour sa santé mentale : elle craint d'être en train de devenir folle à son tour.

Elle décide alors, à l'instar des héroïnes de cinéma qu'elle étudie, de partir à la recherche de son propre «double féminin fantôme» pour dissiper les ombres qui entrent sa mémoire.

#### Pièce à conviction

*Mon vrai nom est Elisabeth*, livre hybride et puissant (qui est aussi une thèse de doctorat d'art et de création, soutenue en décembre 2024), mêle, avec une profonde liberté de ton, l'enquête, l'archive, le récit intime, l'essai et le road trip. Adèle Yon remonte le fil du temps pour retrouver la «vraie» Betsy. Cela passe d'abord par une photo d'identité de l'arrière-grand-mère, découverte dans un carton d'archives familiales. Ce cliché cru et bouleversant est comme une pièce à conviction. Face au visage meurtri de Betsy, elle n'a désormais plus peur de la regarder. «Je suis tombée sur ces deux yeux qui me fixent depuis la mort», écrit-elle dans cette scène cruciale qui rappelle *La Chambre claire*, de Roland Barthes (Gallimard, 1980), et son obsession pour la photographie comme «certificat de présence».

Adèle Yon, qui se présente aussi comme une «détective» (il y a bien une victime et de nombreux coupables dans

cette histoire), ne peut pas se contenter du silence de cette image. Elle doit aussi se confronter aux voix. Ce sidérant récit polyphonique fait entendre celles des morts et des vivants. Ces mots lucides de Betsy, par exemple, extraits d'une correspondance avec son futur mari, en 1940 : «André cheri, je ne suis pour vous qu'un mythe...» Mais aussi ceux de cet arrière-grand-père qu'il adresse à Dieu dans son journal intime, neuf ans après, désespéré par la dégradation psychique de Betsy : «Que Betsy guérisse vite ou alors rappelez-la à vous.» Adèle Yon ne commente pas.

Qui a brisé Betsy ? Avec une courageuse obstination, Adèle Yon interroge sa famille dans des entretiens captivants comme des scènes de cinéma-vérité. «Comprendre ne résout rien», «Tu risques de devenir folle», lui dit-on. «Pour moi, Betsy est une victime du silence», relève-t-elle. Les pages les plus marquantes du livre sont celles où la narratrice découvre, en exhuma les dossiers médicaux de Betsy, la puissance écrasante du patriarcat (elle fut internée de force à la demande de son mari et de son père) et les conséquences désastreuses de la psychiatrie sur une femme trop éprouvée de liberté : «Réduire à néant toute vie imaginaire.» Plus de trente ans après la mort de Betsy, pour lui redonner un corps et une histoire, la voix colérique et vibrante d'Adèle Yon met en pièces le roman familial, crève les silences, comme si l'enjeu de son récit était aussi pour elle la condition intime d'une survie. ■

MON VRAI NOM EST ÉLISABETH,  
d'Adèle Yon,  
*Le Sous-Sol*, 380 p., 22 €, numérique 15 €.

**2**  
C'EST  
D'ACTUALITÉ  
► ÉDITION  
Les 25 ans  
de la collection  
«Continents noirs»

**3**  
MOTS DE PASSE  
► Le Maroc  
intime et extime  
de Mahi Binebine



**4|5**  
LITTÉRATURE  
► Olivia Rosenthal,  
Pascale Roze,  
Susan Taubes,  
Mercè Rodoreda



Olivia Rosenthal.  
FRANCESCA MANTOVANI/GALLIMARD

**6**  
HISTOIRE  
D'UN LIVRE  
► «Tous passaient sans  
effroi», de Jean Rolin

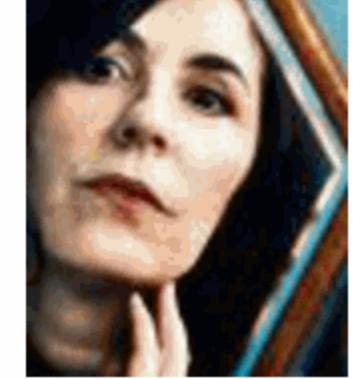
**7**  
ESSAIS  
► Guillaume Erner  
en finit avec son  
obsession juive

**8**  
CHRONIQUES  
► LE FEUILLETON  
Tiphaine Samoyault a lu «Portrait d'une traductrice», de Patrick Hersant et Leonid Livak

**9**  
MÉLANGE  
DES GENRES  
► SCIENCE-FICTION  
Ned Beauman venge le lompe venimeux



**10**  
RENCONTRE  
► La Grande Sophie:  
«J'ai eu besoin  
d'imaginer une  
présence consolante»



## L'Ukraine, partout en France

Près de trois cents communes françaises ont annoncé, lundi 24 février, s'engager dans la campagne « Des pages jaunes et bleues » – les couleurs du drapeau ukrainien. Lancé à l'initiative de l'ONG Stand with Ukraine, avec l'Association des maires de France et l'ambassade d'Ukraine en France, ce programme consiste à présenter dans les bibliothèques municipales une sélection de livres d'auteurs ukrainiens classiques et contemporains. Liste des communes participantes sur [Standwithukraineurope.com](http://Standwithukraineurope.com)

**“ C'est juste un coup d'Etat - « juste » un remaniement total de notre régime. (...) Et maintenant il y a un gigantesque feu de forêt et les gens se précipitent avec des bouteilles d'Evian pour essayer de l'éteindre”**

JOYCE CAROL OATES

La romancière américaine évoque sur X, le 19 février, les premières décisions de Donald Trump, comme elle le fait régulièrement depuis le retour au pouvoir du milliardaire.

## Lectures robotiques

Le groupe suédois Spotify a annoncé, jeudi 20 février, qu'il accepterait désormais sur sa plateforme les livres audio générés par intelligence artificielle (IA) de la société ElevenLabs, qui propose ce service en 32 langues – il existe déjà chez Apple depuis début 2023. Les promoteurs de cette artificialisation de la lecture, souligne l'Agence France Presse, font valoir que l'utilisation de l'IA permet de créer une version audio de livres qui ne pouvaient jusque-là y accéder, faute de modèle économique.

## Eruption de poésie

La 27<sup>e</sup> édition du Printemps des poètes (du 14 au 31 mars) promet d'être éruptive. Le thème retenu par la poète et traductrice franco-roumaine Linda Maria Baros, nouvelle directrice artistique de la manifestation, est le suivant : « La poésie. Volcanique. » Ce rendez-vous annuel, sans équivalent en matière de poésie, organise des milliers d'événements en France et dans le monde. Cette année, il sera parrainé par les comédiens Ariane Ascaride et Hippolyte Girardot.

La collection « Continents noirs », chez Gallimard, fête ses 25 ans cette année

# Le porte-voix reconnu des littératures « afro-universelles »

## ÉDITION

Gladys Marivat

Jean-Noël Schifano nous a donné rendez-vous dans un café parisien, place de la Contrescarpe, où il a ses habitudes. La montagne Saint-Geneviève qu'il faut gravir pour l'atteindre n'effraie pas ce fils d'une mère française et d'un père sicilien, né, en 1944, à Chambéry. Le traducteur d'Alberto Moravia partage sa passion pour les 133 titres, à ce jour, de la collection qu'il a fondée il y a vingt-cinq ans. « Continents noirs », c'est 54 autrices et auteurs, dont Tchicaya U Tam'si, Mongo Beti, Henri Lopes, Eugène Ebodé et Sami Tchak, ainsi qu'une trentaine de prix littéraires.

Plus que les chiffres, l'éditeur aime en revisiter le mythe fondateur, d'un autre temps : ce voyage au Gabon, en 1999, son premier en Afrique, avec Antoine Gallimard. Bien qu'il ne soit alors familier qu'avec la « trinité de la négritude » (Aimé Césaire, Léopold Senghor et Léon-Gontran Damas), Schifano éprouve l'envie de saisir la singularité des littératures africaines. Au cours du vol, le projet de créer une collection « afro-universelle », essentiellement francophone, est scellé entre les deux hommes. L'annonce se fait lors d'une conférence à Libreville.

Un an après, cinq titres paraissent sous une couverture couleur latérite, dont *Le Cri que tu pousses ne réveillera personne*, de Gaston-Paul Effa, *L'Ivrogne dans la brousse*, d'Amos Tutuola, paru pour la première fois chez Gallimard en 1953, et *Histoire d'Awu*, de Justine Mintsa. Deux contributions – « Ecritures africaines » dans la *Nouvelle Revue française* (mars et juin 2000) les accompagnent. « Ces écrivains savent, quand l'Occident l'a un peu oublié, (...) faire voir et émouvoir, faire toucher et toucher, sentir et faire sentir – déchirer le rideau de mots et écrire sur les chairs à vif », s'y enflamme Schifano.

Quel accueil le milieu littéraire réserve-t-il à la création de « Continents noirs » en 2000 ? « On me reproche de piquer des auteurs, comme s'il s'agissait de rouges à lèvres, se souvient-il. On me dit : « Toi qui es italien, tu construisais des palais en marbre, et maintenant tu veux faire des cases en tôle ondulée ? » La presse aussi fait des remous, soulignant le défrichage déjà effectué par d'autres éditeurs (Le Serpent à plumes, Dapper, Présence africaine, Seuil), la collection « Lettres africaines », fondée chez Actes Sud par Bernard Magnier, en 1997). Le quotidien *Libération* titre « Gallimard réamorce la pompe Afrique », jetant un soupçon de néocolonialisme sur la collection. Surtout, le mot « noirs » fait tiquer. Schifano a beau expliquer qu'il signifie que « chaque auteur est un continent », qu'il désigne un goût des auteurs pour le macabre, on n'hésite pas à parler de ghetto. « Attention au sens de ce mot, mes auteurs sont libres ! », s'indigne Schifano.

De fait, des auteurs quittent la collection sans contrainte : Sami Tchak, revenu plusieurs fois depuis ; Scholastique Mukasonga et Nathacha Appanah, parties pour la « Blanche » de Gallimard. « On reste très amis avec les écrivains », précise l'éditeur. Face aux trajectoires de certains écrivains, les accusations de « ghetto » se



Quelques titres de la collection « Continents noirs ». GALLIMARD

rarifient et le rôle de tremplin s'impose, même aux plus sceptiques.

En 2001, Ananda Devi entre dans « Continents noirs » avec *Pagli*, son huitième livre. « J'ai commencé à écrire jeune, j'ai lutté pour être publiée chez de petits éditeurs à Maurice, en Afrique », explique au « Monde des livres » la romancière et poète mauricienne, née en 1957. Pour les auteurs de notre génération, il n'était pas

A l'époque, le mot « noirs », dans « Continents noirs », fait tiquer. Schifano a beau expliquer qu'il signifie que « chaque auteur est un continent », qu'il désigne un goût des auteurs pour le macabre, on n'hésite pas à parler de ghetto

facile d'être publiés par les grands éditeurs, surtout quand on écrit en français. Ce n'était pas comme aujourd'hui, où les voix d'ailleurs sont entendues et reçues avec intérêt et enthousiasme. Etre publiée chez « Continents noirs » fut un moment extraordinaire. »

Pourtant, après quatre livres, l'écrivaine passe à la « Blanche ». « « Continents noirs » a un aspect géographique, constate-t-

elle. On le voit à la manière dont les livres sont catégorisés en librairie, aux journalistes qui insistent sur la littérature africaine. La réception de mes livres m'a fait ressentir un enfermement identitaire. » Ananda Devi, passée, en 2018, chez Grasset, ne s'interdit pas de republier un jour chez « Continents noirs », qui a « ouvert les portes à des auteurs maintenant largement reconnus ».

Née, en 1984, à La Réunion, Gaëlle Bélem envoie *Un monstre est là, derrière la porte*, son premier roman, à Gallimard, estampillé de la mention « Pour « Continents noirs » ». Il paraît en 2020. « C'est cette collection que je voulais, insiste-t-elle. Celle de Nathacha Appanah, d'Ananda Devi et de Scholastique Mukasonga, des femmes qui sont pour moi des modèles de réussite littéraire. » Paru en 2023, son deuxième livre, *Le Fruit le plus rare*, s'est vendu à ce jour à 12 000 exemplaires.

Outre la découverte de talents, la collection met en avant le patrimoine littéraire du continent. Telles les œuvres du Congolais Tchicaya U Tam'si (1931-1988), que « Continents noirs » a publiées en trois volumes, de 2013 à 2018, grâce à Boniface Mongo-Mboussa. Le critique littéraire congolais a convaincu l'héritière de Tchicaya d'ouvrir les archives de ce grand poète célébré par Senghor. Mort à 56 ans, il a laissé une œuvre dispersée aux quatre vents de l'édition, menacée d'oubli. Gallimard accepte de la republier, à condition de trouver des subventions. Contacté un vendredi, Henri Lopes, alors ambassadeur de la République du Congo en France, signe un chèque le lundi suivant.

Pour Boniface Mongo-Mboussa, Tchicaya a été victime du « piège de l'édition » tendu aux auteurs africains, condamnés à errer d'éditeur en éditeur, à être peu lus, car mal diffusés. « Or, la diffusion, c'est justement ce que « Continents noirs » a offert, conclut l'universitaire. Cette collection a été une voie royale pour les auteurs africains, de la même manière que la collection de littérature sud-américaine « La Croix du Sud », créée [chez Gallimard] par Roger Caillois dans les années 1950, a permis la renommée de Jorge Luis Borges, Julio Cortázar et Ernesto Sabato. »

Avec cinq à six publications par an, un premier tirage à 3 000 exemplaires, des réimpressions régulières, « Continents noirs » est aujourd'hui la seule collection consacrée aux littératures « afro-universelles » – « Lettres africaines », chez Actes Sud, ne comptant qu'une nouveauté depuis 2016 et le départ de Bernard Magnier. Cela lui confère un côté anachronique, quand quasi tous les éditeurs français publient désormais les littératures d'Afrique – mais peut-être qu'il n'y aurait pas eu cet engouement-là sans le succès des auteurs de « Continents noirs ».

Schifano se prépare à célébrer les 25 ans de la collection « avec les livres ». Cinq nouveautés sont programmées de janvier à mai, et deux coffrets, composés d'ouvrages déjà publiés, paraîtront début juin : *Les Nouvelles Sèves et Les Puissantes Racines*. Le 25 juin, à Rabat, 25 autrices et auteurs de la collection sont invités par la chaire des littératures et des arts africains de l'Académie royale du Maroc. De quoi parachever le récit des origines de « Continents noirs ». ■

## AGENDA

### ► Du 6 au 8 mars : Pop Women Festival, à Reims (Marne)

Alors que, en France, seuls 20 % des artistes programmés dans les événements culturels sont des femmes, le Pop Women Festival se propose de renverser cette inégalité en invitant 80 % de femmes et 20 % d'hommes à ses rencontres et tables rondes. Au programme de sa quatrième édition, des artistes tels que Pénélope Bagieu, Flore Benguigui, Coco, Annick Cojean, Catherine Dufour, Lio, Ovidie ou encore David Prudhomme. [www.popwomennestival.com](http://www.popwomennestival.com)

### ► Du 13 au 16 mars : Foire du livre de Bruxelles

Événement littéraire incontournable depuis 1969, la Foire du livre de Bruxelles rouvrira ses portes pour sa 54<sup>e</sup> édition à la mi-mars. Plus de 1200 écrivains belges et étrangers – parmi lesquels Louise Chennevière, Josée Kamoun, Daniel Kehlmann, Amélie Nothomb, Leïla Slimani... – se réuniront pour discuter de la thématique « Habiter le monde », à l'heure où les débats autour de l'immigration ou de l'écologie secouent les sociétés. [Flib.be](http://Flib.be)

### ► Du 19 au 23 mars : Salon du livre de Genève (Suisse)

Chaque printemps depuis 1987, la cité de Rousseau fête la littérature francophone en grande pompe. Cette année, le Salon du livre de Genève accueillera plus de 600 écrivains, et aura pour invités d'honneur Maïtena Biraben, Eric-Emmanuel Schmitt et Jérôme Ferrari. En outre, plusieurs expositions seront ouvertes au public, dont une dédiée au personnage de bande dessinée Corto Maltese. [Salondulivre.ch](http://Salondulivre.ch)

### ► Du 21 mars au 5 avril : Hors limites (Seine-Saint-Denis)

La 17<sup>e</sup> édition du Festival Hors limites, dont l'originalité est de se circonscrire aux frontières de la Seine-Saint-Denis, s'ouvrira, à Romainville, le 21 mars à 20 heures, avec une lecture musicale de l'écrivain Sylvain Prudhomme. Les festivités se poursuivront pendant quinze jours, avec la participation de Didier Daeninckx, Maryline Desbiolles, Hélène Gaudy, Philippe Jaenada, Marie-Hélène Lafon, Hervé Le Tellier, Frédéric Paulin ou encore Abdellah Taïa. [Hors-limites.fr](http://Hors-limites.fr)

### ► Du 28 au 30 mars : Printemps du livre de Montaigu (Vendée)

Festival qui rassemble 40 000 visiteurs par an, le Printemps du livre de Montaigu décernera, pour la 35<sup>e</sup> fois, le prix Ouest à un roman dont l'intrigue se situe dans la frange occidentale de la France. Présidé cette année par l'écrivain Bernard Minier, maître du polar, la manifestation accueillera aussi des auteurs venus d'autres genres littéraires : Anne Bouillon, Anne Goscinny, Emmanuel Ruben ou Peter Swanson, entre autres. [Printempsdulivreterresdemontaigu.fr](http://Printempsdulivreterresdemontaigu.fr)

FLORENCE NOIVILLE

**C**omme Janus bifrons, Mahi Binebine est l'homme aux deux visages. Côté face, il est aujourd'hui l'un des plus grands peintres et sculpteurs marocains, un artiste dont on peut trouver des toiles – très matérialisées, avec d'étonnantes mélanges de cendre, de cire d'abeille et de pigments dont lui seul a le secret – dans des lieux prestigieux tels que le Musée Guggenheim, à New York. Côté pile, il est un écrivain à la verve folle, un conteur-né, irrésistible. Pour reprendre le titre d'un de ses romans, paru aux Editions de l'Aube, en 2006, on pourrait dire que le «griot de Marrakech», c'est lui. Auteur de treize romans, la plupart d'inspiration autobiographique, Mahi Binebine s'est distingué avec *Cannibales, Pollens, Terre d'ombre brûlée* (L'Aube, 1999; Fayard, 2001 et 2003) et plus encore avec *Les Etoiles de Sidi Moumen* (Flammarion, 2009), Prix du roman arabe, porté à l'écran par Nabil Ayouch, sous le titre *Les Chevaux de Dieu* (2012). Grâce à l'argent de ce best-seller – dont l'intrigue est située dans le plus grand bidonville de la banlieue de Casablanca, Sidi Moumen étant le nom du lieu qui a vu naître les auteurs des attentats de 2003 à Casablanca –, Mahi Binebine a par ailleurs cocréé, en 2004, un centre culturel destiné aux jeunes défavorisés (il en existe huit de ce type désormais au Maroc). La parution de son nouveau roman, *La nuit nous emportera*, est l'occasion d'évoquer quelques-uns des thèmes qui irriguent sa création.

## Mamaya

Qui est Mamaya ? Dans *La nuit nous emportera*, le narrateur la décrit ainsi : «Une géante doublée d'une tigresse», un «amas de chair blanche, tiède, moelleuse, où venaient s'évanouir mes peurs d'enfant». Mamaya, c'est le refuge, la protection, le courage, l'intransigeance, la rectitude, la sévérité inflexible et la tendre douceur mêlées. En un mot, Mamaya, c'est la Mère. Majuscule et magistrale. A la fois pilier, boussole et figure nourricière pour les sept enfants qu'elle élève seule, ce personnage est omniprésent dans l'œuvre de Binebine. «J'ai grandi au milieu de femmes fortes», explique ce dernier au «Monde des livres», en faisant allusion à sa mère et à sa grand-mère surnommée «Maman-du-Bled», une sacrée personnalité qui, dans ses romans, ne baisse jamais les bras, elle non plus. «J'avais 3 ans quand mon père a abandonné la famille et 11 lorsque mon frère ainé, Aziz [il s'appelle Abel dans *La nuit nous emportera*] a été envoyé au bagne. Sans hommes, Mamaya a façonné notre fratrie, elle l'a soudée. Elle nous disait toujours : "Vous n'êtes pas idiots, vous avez de quoi manger, vous vous devez d'être les meilleurs." Alors nous tentions d'être premiers partout. Même Aziz a fait la meilleure prison de la planète [le bagne de Tazmamart]!»

Le narrateur est le petit dernier. Mamaya le voit comme un représentant de la race des élus, un «prince de droit divin» qui lui rend bien la fascination qu'elle a pour lui. Si les personnages de Binebine pouvaient être jaloux les uns des autres, ils le seraient tous de Mamaya, qui hante son œuvre depuis *Le Sommeil de l'esclave* (Stock, 1992), son premier roman. Pas toujours commode, cette Mamaya. Selon les livres, elle peut se montrer délicieuse ou acariâtre. Mais ce qu'elle ne supporte pas, c'est qu'on entrave son destin de mère. Quand on l'opère d'un cancer et qu'on lui retire un sein, elle s'arrange pour récupérer le morceau de chair, l'enveloppe dans du plastique et le dorelle comme un enfant. Au cimetière, elle le berce longuement, puis le dépose au fond d'une petite sépulture creusée dans la terre de ses ancêtres, à Sidi Boughmour. Dans cette scène extraordinaire, Mamaya dit au revoir à Mamaya : plus jamais elle ne se sentira elle-même sans cette «mamelle fauchée». Le roman où elle prend place, paru au Maroc en 1990 (Le Fennec), puis chez Stock en 1994, porte un titre éloquent : *Les Funérailles du lait*.



Mahi Binebine, à Paris, en 2017. PHILIPPE MATSAS/OPALE.PHOTO

# Le Maroc intime et extime de Mahi Binebine

**Le plasticien, dans ses peintures ou ses sculptures, et écrivain, dans ses romans d'une verve folle, évoque souvent la même réalité : l'histoire et les liens familiaux. En témoigne son nouveau roman, «La nuit nous emportera»**

## Double

Un pinceau dans une main, un stylo dans l'autre, Mahi Binebine édifie deux œuvres en miroir. Deux œuvres qui dialoguent, se répondent. Dans chacune, le thème du double est obsédant. Ses toiles et sculptures fourmillent de visages siamois qui se toisent, se superposent, finissent par se confondre avant de se dédoubler de plus belle. Même chose dans les romans où le personnage de Johara, la servante, est toujours un symétrique de celui de sa maîtresse, Mamaya. «On l'entend parler librement, inventer des histoires, interpréter la violence de ce qui survient dans cette famille» : ce duo de femmes joue un grand rôle, remarque l'éditrice de Mahi Binebine, Alice d'Andigné, car «c'est par leurs deux voix que les lecteurs découvrent la vérité». Pour le narrateur, c'est le frère envoyé au bagne qui fait office de double «en creux». Cet absent est partout présent. Même à la table familiale où, pendant les dix-huit ans de son incarcération, son couvert reste mis chaque jour... Les tableaux et les sculptures de Mahi Binebine représentent souvent deux corps ou deux visages identiques attachés par des fils. Peut-être l'artiste et ce «frère fantôme» (*Mon frère fantôme*, Stock, 2022), prisonniers d'un même lien ?

## Pardon

Ce thème sous-tend de nombreuses histoires de Mahi Binebine – parmi lesquelles la bien nommée *Rue du Pardon* (Stock, 2019). Quand, après plus de dix-huit ans d'incarcération, son frère Abel rentre du terrible bagne de Tazmamart, ce mouroir au fin fond du Haut Atlas, il pèse 35 kilos. Là-bas, les prisonniers étaient «un peu plus que des rats et un peu moins que des hommes», écrit Binebine dans *Le Fou du roi*. L'écrivain parle de la colère que lui-même, à 11 ans, ressentait envers ce père qui avait «renié son fils et renié son sang». Mais à peine Aziz-Abel est-il revenu, qu'il demande à voir son père. «A Tazmamart, nous étions vingt-neuf. Ceux qui ont survécu sont ceux qui n'avaient pas la haine», explique-t-il à son jeune frère Mahi. «La haine te détruit, c'est ta punition. Si j'étais toi, j'irais baisser la main de ton père...» Mahi Binebine décrit cette découverte du pardon dans *Le Fou du roi*. Il ajoute qu'en «crachant sa rancœur», en expulsant «ce déchet», il s'est réconcilié avec son histoire. Et c'est peut-être au fond ce vers quoi tend toute sa littérature : la liberté de la réconciliation. Qui a dit qu'on ne pouvait pas faire de bons livres avec de bons sentiments ? ■

## Le feu ardent d'une mère

AU FIL DE SES DOUZE PRÉCÉDENTS ROMANS, Mahi Binebine avait évoqué son père le bouffon, son frère envoyé au bagne et nombre d'histoires savoureuses sur sa nombreuse famille. Mais jamais encore il n'avait livré un portrait aussi personnel, intime et bouleversant de sa propre mère. Dans *La nuit nous emportera*, on suit Mina, alias Mamaya, depuis les années d'enfance de son petit dernier, Sami, jusqu'au moment où elle décide de mettre fin à ses jours, au pied de la prison où est enfermé Abel, son ainé. Mater dolorosa, elle a compris qu'elle aurait beau l'attendre et l'attendre encore, Abel ne reviendrait plus.

C'est Sami qui raconte. Sa voix a l'innocence, la grâce légère de l'enfance. Aussi ce qui devrait être tragique ne l'est-il jamais vraiment. Car le récit baigne dans la chaude lumière des années heureuses. Lorsque, malgré le dénuement, la tendresse dominait au

sein de cette fratrie miraculeusement unie. Lorsque la magie des histoires opérait grâce à trois mots d'arabe, «kan ya makan» («il était une fois»). Et lorsque la maison embaumait «le herbel [plat ancestral marocain à base de blé concassé cuit dans le lait] arrosé de beurre et de miel fondus».

En arrière-plan, il suffit au peintre Binebine d'esquisser quelques traits pour que surgisse par contraste toute la violence politique du Maroc sous le règne d'Hassan II (1961-1999). En définitive pourtant, ce n'est pas la nuit qui nous emporte ici, c'est «le souffle puissant de vie» qui définit Mamaya. Ce feu ardent que certaines mères, contre vents et marées, laissent derrière elles en héritage. ■ FL. N.

LA NUIT NOUS EMPORTERA,  
de Mahi Binebine,  
éd. Robert Laffont, 192 p., 19 €,  
numérique 13 €.

Avec «Une femme sur le fil», roman en morceaux, Olivia Rosenthal raconte sa fascination pour les acrobates et comment leur art répare une enfance violentée

## Le funambulisme qui sauve

LANWENN HUON

**N**e pas regarder ses pieds. Choisir un point fixe à l'horizon et y planter son œil. Le pied trouve le fil. Le corps doit rester vivant, tendu, conscient jusqu'au bout des doigts. Chaque pas, chaque geste réclame d'être maîtrisé. Telle est la discipline du funambule. Telle serait peut-être aussi celle de l'écrivain. C'est du moins ce que semble suggérer le quatorzième livre d'Olivia Rosenthal, *Une femme sur le fil*, qui se construit autour de la fascination de l'autrice pour celles et ceux qui se tiennent en suspens entre ciel et terre.

L'ouvrage se compose de mille morceaux de textes, numérotés et de longueurs variables. Parfois il s'agit seulement d'une phrase, frappée comme une sentence : «*299. Les sujet de tout récit vacille.*» Ces maximes pourraient avoir l'air péremptaires, avec leur prétention apparente à énoncer une vérité définitive. Mais l'autrice déjoue intelligemment ce piège : en maniant l'ambivalence et la contradiction, elle dit «*une chose et son contraire, (...) explore tous les chemins.*». On retrouve ainsi l'art de celui qui se tient sur le fil : quand le corps penche à droite, il pointe le balancier à gauche.

### Lignes de pensée

Si d'autres fragments se déploient davantage, c'est que l'aphorisme ne suffit pas pour creuser la complexité du réel de l'écriture. Celui-ci se constitue à la fois d'une multitude de sujets (*«Il y a beaucoup de «je» différents dans ce texte»*) et d'une multiplicité de temporalités (temps de l'écriture, du souvenir, du récit...). Or Olivia Rosenthal veut tresser ensemble toutes ces lignes de pensée, rendre visibles leurs courbes ; c'est là le sens de sa marche.

Subjuguée par les funambules, elle entreprend de s'entretenir avec tous «*ceux et celles qui prennent de la hauteur*». Disséminés dans l'ensemble du livre, leurs propos permettent d'observer les territoires de la peur et du péril, de toucher à toutes ces situations de



TERRY RENNA/AP

vie où soudain l'on chancelle. Ces acrobates aiment ainsi à distinguer le danger du risque : «*Le risque fait partie de l'existence, il en est la matière même, la doublure et l'essence. Alors que le danger signale que l'on a passé une limite et qu'on a perdu en conscience et en sévérité.*» Ils parlent de l'euphorie de la suspension qui tient à cette manière de frôler la «*zone de mort*» ; la maîtrise, le calme que nécessite cette proximité avec le vide de la non-vie sauvent, disent-ils. Nombre d'entre eux ont connu une enfance marquée par la violence. Trouver l'équilibre sur un câble tendu à plusieurs mètres du sol est leur manière de lutter contre l'instabilité permanente à laquelle a été soumise leur vie.

L'incertitude, l'effroi, le déséquilibre sont des sentiments que connaît bien Zoé. L'enfant, dont l'histoire vient s'enchâsser dans le texte, vit sous la menace d'un oncle aux «*mains baladeuses*». Le

récit commence de la manière suivante : c'est la fin de la journée, à la sortie de l'école, la petite fille reste immobile dans les couloirs, terrifiée, elle sait que son oncle l'attend pour la raccompagner à la maison. La scène se répète, modulée selon divers scénarios qui suivent les ruses et stratagèmes que Zoé met en place pour échapper à son prédateur.

### Quelque chose bouge

Avec ce piétinement, Olivia Rosenthal fracture la linéarité de la narration, qui ne répond plus à la logique horizontale de la flèche du temps, mais obéit à une puissance verticale d'enfouissement. A force de répétition cependant, la scène semble se débloquer. Quelque chose bouge : Zoé grimpe, cherche à prendre la parole, et se met alors à bégayer. Pour la soigner, on lui propose de faire des activités. Elle choisit l'acrobatie. Ainsi, Zoé rejoint ceux qui trou-

vent l'équilibre loin des sols, ceux que les hauteurs aident à guérir.

Le fil du funambule rencontre celui de l'enfant violentée, et l'écriture les fait tenir ensemble. C'est pourquoi certains passages du texte s'arrêtent sur des questions de conjugaison («*Ecrire au futur relève de la magie*») ou de ponctuation («*j'estime que les points d'exclamation sont des bêquilles pour des phrases non abouties*»), car ce sont elles qui fournissent l'énergie au verbe. Dans son brillant livre laboratoire, Olivia Rosenthal nous dit qu'elles permettent de défier les «*modèles de la narration*», donnant à voir la langue comme une forge ou une mine, où puiser la matière des rêves les plus aériens, des réflexions les plus vivantes. ■

UNE FEMME SUR LE FIL,  
d'Olivia Rosenthal,  
Verticales, 160 p., 17 €,  
numérique 12 €.

## Mécène, une ombre lumineuse en Pascale Roze

L'écrivaine consacre un beau roman à cette figure de l'Antiquité, selon elle toujours agissante de nos jours

VIRGINIE FRANÇOIS

Pascale Roze s'est lancée dans l'écriture du *Roman de Mécène* après avoir entendu son petit-fils lui parler avec passion du *Gorgias* de Platon. La romancière, Prix Goncourt 1996 pour *Le Chasseur Zéro* (éd. Albin Michel), autrice d'une douzaine de livres, a toujours été habitée par l'Antiquité, déjà explorée dans *Un homme sans larmes* (Stock, 2005), portrait d'Horace en modèle de joie par l'écriture. Animée par «*le désir profond de faire connaître et aimer l'histoire romaine*», c'est aujourd'hui à celui qui fut le protecteur du poète satiriste qu'elle consacre cet éblouissant *Roman de Mécène*.

Riche et influent chevalier romain, dont le nom est passé dans le langage

commun, Mécène n'en demeure pas moins méconnu. Ami d'Octave, futur empereur Auguste, dont il accompagne l'ascension au pouvoir, il fut un habile conciliateur lors des conflits opposant Octave, Marc Antoine et Sextus Pompée. Amoureux des arts, il finança aussi de nombreux poètes, Horace donc, et surtout Virgile dont on suit, dans la seconde moitié du roman, l'ardue composition des chants de l'*Enéide*. De Mécène, Pascale Roze dresse le portrait complexe et actuel d'un homme «*faible et puissant*», anticonformiste, souvent excessif, parfois mélancolique, mais toujours fidèle.

Depuis les *Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar (Plon, 1951), la réécriture de l'Antiquité à partir de ses personnages emblématiques est devenue un exercice de style. Le texte de Pascale Roze dépasse pourtant cette dimension. La vie de Mécène n'est ainsi, pour l'autrice, qu'un prétexte à montrer comment le passé, même le plus lointain, agit dans le présent, collectivement

mais aussi intimement : «*Mécène (...) s'est (...) présenté à moi comme une magnifique silhouette pour donner forme à cette ombre lumineuse qui bouge à l'intérieur de moi.*»

### Soubassements du travail d'écriture

Mais là où Yourcenar avait choisi de se passer de «*tout intermédiaire, fût-ce d'elle-même*», Roze n'en fait pas l'économie, se plaçant régulièrement au cœur du récit, l'éclairant de son propre parcours, cherchant «*l'invariant d'Homère jusqu'à [elle]*» et dévoilant les soubassements de son travail d'écriture – voyages, lectures d'auteurs grecs et latins, conversations avec Pascal Quignard, dont l'essai *Le Sexe et l'Effroi* (Gallimard, 1994), consacré à la sexualité au temps d'Auguste, est l'une de ses références.

De 43 à 8 av. J.-C., date de la mort de Mécène, Pascale Roze donne à voir un monde total, de la République finissante à l'Empire. Un moment de bascule chaotique et violent qui va de pair avec un incroyable foisonnement culturel. A la

brutalité d'Octave répond ainsi la beauté de la poésie de Virgile et la sophistication des *recitations* romaines, ces lectures publiques accompagnées de musique et de danse. Plongeant dans le passé et les sources grecques – Alexandre, Hésiode, Homère ou Sappho –, la romancière convoque aussi l'histoire contemporaine, établissant de lumineuses correspondances entre Churchill et Octave, Monet et Virgile, Colette et Terentia, l'épouse excentrique de Mécène, pour montrer les forces profondes qui mêlent les hommes à travers les époques.

Il fallait toute l'épure et l'élégance qui caractérisent le style de Pascale Roze pour rendre compte d'un univers si opulent, «[son] Antiquité, la nôtre, sur cet anneau de terre, les bords de la Méditerranée», dont elle fait, à la manière de Lucrece, un envoiutant poème pour mieux dévoiler la richesse. ■

LE ROMAN DE MÉCÈNE,  
de Pascale Roze,  
Stock, 488 p., 23,90 €, numérique 17 €.



### La femme au foyer

Dans *Une histoire silencieuse*, enquête sur une femme «*perpétuellement en train de mourir*», Alexandra Boillard-Lefebvre cherche à élucider les circonstances tragiques de la mort de sa grand-mère, Thérèse Lefebvre, décédée à 27 ans, à Montréal, en 1970, d'une surdose de barbituriques.

Lorsque son père lui tend une photographie de Thérèse, la vision de l'autrice se trouble. Cette première rencontre avec une inconnue dont il ne reste que quelques clichés se mue alors en une recherche minutieuse sur la vie d'une femme oubliée par l'histoire. Mais personne, ni son père, ni sa sœur, ni ses enfants, n'est capable d'expliquer clairement ce qui a entraîné le décès brutal de Thérèse. Sa petite-fille finit par découvrir que, comme une partie des *housebound housewives*, les femmes au foyer confinées à la maison dans les années 1960, un malaise indéfinissable a rendu Thérèse profondément mélancolique. Cloitrée d'abord dans un espace familial «*très religieux*», puis dans une union maritale dérisoire, cette femme, lassée, éreintée, ne peut prendre son envol qu'en se jetant dans la tombe. Ce qui fait dire à l'autrice : «*Nous sommes toutes prises au piège.*»

Ouvrage déchirant sur une «*femme sans histoire*», le livre d'Alexandra Boillard-Lefebvre constitue un tour de force où les descriptions de photographies s'intercalent entre des témoignages familiaux transcrits tels quels, dans un dialecte québécois brut, sincère et puissant, d'où se dégage la mission de mémoire que s'est donnée l'autrice. ■ ÉLIE PILLET

► *Une histoire silencieuse*, d'Alexandra Boillard-Lefebvre, La Peuplade, 256 p., 20 €, numérique 13 €.



### L'inquisiteur

Jusqu'au bout Henri Gougaud fut soucieux de lutter contre l'ignorance, qui favorise la haine, et alimenta la mémoire du lecteur pour faire rempart à la barbarie. Le romancier mort en mai 2024 livre un ouvrage posthume, *De ciel et de cendres*, dont il a confié l'exergue à Elie Wiesel : «*Rappelons aux hommes, aux femmes d'aujourd'hui le mal et le malheur que l'intolérance a infligés à l'humanité d'hier.*» Au fil de récits souvent inscrits dans un Moyen Âge crépusculaire et une terre d'Oc embrasée par des tensions dramatiques, de *Bélibaste* (1982) – sur le dernier cathare brûlé – et *L'inquisiteur* (1984) – sur l'inflexible Jacques Novelli, inaccessible à l'indulgence – à *La Confrérie des innocents* (2021), il partagea son regard d'humaniste libertaire sur les mœurs et croyances des humbles suspectés d'errance, d'impiété, voire d'hérésie, par des clercs fascinés par ceux qu'ils traquaient. Revisitant le *Registre d'inquisition* de l'évêque de Pamiers, Jacques Fournier, futur Benoît XII, dont Emmanuel Le Roy Ladurie a instruit son fameux *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324* (Gallimard, 1975), Gougaud se masque à peine derrière un greffier terrifié par la froide machine à détruire qu'il sert pourtant, et que l'on voit ému par la sévère autoanalyse d'un évêque dépassé par une posture intenable. Lucidité et humilité conjuguées : voilà la leçon d'un conteur champion du savoir et de la liberté. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

► *De ciel et de cendres*, d'Henri Gougaud, éd. Albin Michel, 224 p., 20,90 €, numérique 15 €.

Après son décès accidentel, Sophie déconstruit son existence passée. « Vies et morts de Sophie Blind », de l'Américaine Susan Taubes, passionnante expérience littéraire de 1969 que l'on découvre aujourd'hui

## Et sa vie défile sous ses yeux en un éclair

ARIANE SINGER

Entre à Paris et à New York en même temps. Mort et vivant. Marié et célibataire. Enchaîné et libre. La collision de mondes contraires, qu'avec ses sorcelleries la littérature peut se permettre, donne parfois naissance à de drôles d'objets. Premier et unique roman de l'écrivaine et philosophe américaine Susan Taubes (1928-1969), qui se suicide peu après sa parution (et une critique dévastatrice), *Vies et morts de Sophie Blind* est de ces étranges ouvrages qui fascinent autant qu'ils déconcertent par la richesse des univers formels et thématiques auxquels ils invitent.

Dans cette autobiographie romancée et kaléidoscopique, Sophie, la protagoniste, une mère de trois enfants, se réveille doucement d'un accident de la circulation sur les Champs-Elysées. Elle y a perdu – littéralement – la tête, arrachée lors du choc, mais pas sa conscience, toujours vive. Où est-elle à l'heure qu'il est? Dans un hôtel de Normandie? A Manhattan, avec son amant? Dans les limbes? Peu importe, au fond. Cette catastrophe offre à la romancière, par l'intermédiaire de son alter ego littéraire, une façon originale de revenir sur sa vie en déconstruisant tout ce qui la constituait jusque-là: un mari, une religion (le judaïsme traditionnel), une place assignée (épouse et mère), des aïeux... Bref, toute une histoire personnelle devenue de plus en plus pesante avec le temps.

De ces chaînes, celle qu'incarne le mari, épousé trop jeune et sans conviction profonde, n'est pas la plus facile à briser. Ezra Blind – un double de Jacob Taubes (1923-1987), sociologue de la religion et philosophe spécialiste du judaïsme – est ce trouble-fête égo-centrique et adultere qui tolère parfaitement que Sophie ait d'autres amours et qu'elle s'installe en France – il l'y encourage, même –, mais lui refuse obstinément le divorce: « Tu n'as personne d'autre à épouser. » A



Susan Taubes, photo non datée. DR

travers son personnage, dont le ridicule appuyé le dispute à un paternalisme burlesque, c'est tout une vision du patriarcat que fustige la romancière avec un humour ravageur. Le même, dans une moindre mesure, qui s'applique à la figure du père: un célèbre psychanalyste qui n'envisage l'existence qu'à travers le prisme freudien, et n'hésite pas à parler avec sa fille de sa propre sexualité (« Tu étais folle de moi quand tu avais 3 ans [...]. Et c'était purement sexuel »). Entre le praticien et celle qui se voit écrivaine, une incompréhension existentielle se creuse, dont la romancière dépeint chaque fois plus l'étendue.

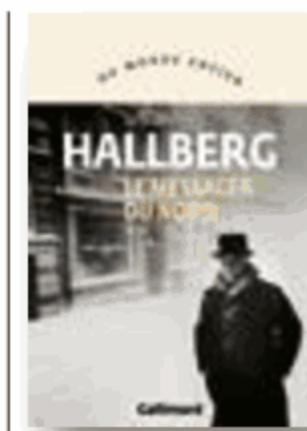
### Pluralité d'écritures

Manifeste féministe rempli de trouvailles, qui n'est pas sans rappeler *L'Art de la joie*, de Golliarda Sapienza (éd. Viviane Hamy, 2005), *Vies et morts de Sophie Blind*, redécouvert en 2020 aux Etats-Unis, dit tout de ce processus de distanciation par le langage et la fragmentation du récit. C'est, de fait, un véritable festival expérimental. Mais cette pluralité d'écritures, qui reflète les facettes de la personnalité de Sophie, n'est pas dénuée d'ordre. Remontant le temps, depuis la mort accidentelle de son personnage jusqu'à sa prime enfance, Susan Taubes part des formes les plus hermétiques pour aller vers celle,

conventionnelle, du récit linéaire, comme s'il fallait en passer par une désorientation absolue et une liberté enfin acquise, pour convoquer un passé nettement plus rangé: celui de l'enfance, de l'obéissance.

La seconde moitié du livre, qui revient sur ces années de jeunesse, n'en est pas moins romanesque et drôle que la première. On y suit, cette fois, la petite Sophie à Budapest, la ville où elle est née dans une famille d'illustres rabbins. Là aussi, le « divorce » est à l'œuvre, entre le père, devenu athée et médecin, et ses parents et ancêtres, portés sur l'observation de la loi juive.

Mais aussi entre ce même père et la mère de Sophie: une femme, elle aussi adultere, qui accepta (ou proposa?) les versions divergentes de divorcer en 1939 pour laisser son ex-époux et leur fille unique partir s'installer aux Etats-Unis. Alors que la seconde guerre mondiale et les persécutions contre les juifs se précisent, elle préférait rester sur place avec son amant. Assumer l'héritage de ses névroses, s'en débarrasser ou faire les deux en même temps: Susan Taubes, dans ce texte un peu fou, est capable de tout. ■

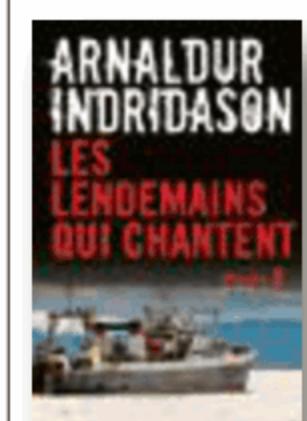


### Strindberg au Danemark

Les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle furent une période agitée dans la vie culturelle d'Europe du Nord. La « percée moderne », mouvement en faveur du réalisme critique, avait été lancée au Danemark: Copenhague en devint l'épicentre. De violents débats intellectuels, mais aussi des tempêtes de sensibilités antagonistes balayaient le pays. Quand, en 1888, le Suédois August Strindberg (1849-1912) y débarqua avec, dans ses bagages, ses propres conflits conjugaux, il fut vite pris dans la tourmente. Si, du point de vue relationnel, son séjour au Danemark fut un désastre, du point de vue littéraire, il donna naissance à plusieurs œuvres, parmi lesquelles la célèbre pièce *Mademoiselle Julie* (1888).

Le romancier Ulf Peter Hallberg (né en 1953), compatriote de Strindberg, consacre à cette période un récit qui s'offre comme une restitution minutieuse des événements réels, auxquels il mêle des faits imaginaires pour compléter et enrichir le tableau. Les personnages historiques y côtoient donc des êtres fictifs, les destinées et les points de vue se croisent. L'originalité du livre est là, dans ce mélange du factuel et de l'imaginaire, qui se fondent l'un dans l'autre, et dont la fusion crée un univers à la fois éloigné dans le temps et l'espace et étonnamment proche par les passions éternelles qui s'y déchaînent. ■ ELENA BALZAMO

► *Le Messager du Nord* (Budbäraren från Norr), d'Ulf Peter Hallberg, traduit du suédois par Alain Gnaedig, Gallimard, « Du monde entier », 256 p., 21,50 €, numérique 16 €.



### Reykjavik, nid d'espions soviétiques

Chez Indridason, le passé est une obsession. Sa première série de polars, consacrée au commissaire Erlendur Sveinsson, explorait certains moments de l'histoire islandaise: la pauvreté d'après-guerre, la base américaine établie sur son sol, la crise financière de 2008. S'il ne déroge pas à la règle, ce nouvel et sixième volume de la série Konrad se colore d'une saveur particulière, laissant le lecteur libre d'explorer les échos avec l'actualité géopolitique du moment.

Car, cette fois, le policier à la retraite planche sur une enquête évoquant l'URSS, lorsque, dans les années 1960, Moscou envoyait des espions jusqu'en Islande. L'intrigue se tisse comme un jeu de piste autour d'un cadavre retrouvé près du lac Hafrafatn. Quel rapport avec la Lada embarquée quelques décennies plus tard par un chalutier soviétique? Léo, l'ancien partenaire corrompu de l'enquêteur, est-il lié à cette affaire? Pourquoi les dossiers de vieux notables pédophiles ressurgissent-ils aussi?

Les aficionados d'Indridason identifieront vite les fils narratifs tressés lors des précédents épisodes: le passé trouble du père de Konrad, ses lâchetés, son amitié tortueuse avec Léo. Les autres prendront sans trop de mal le train en route. L'ancien policier dérange, rouvre les affaires classées, ne lâche rien, puisqu'il n'a rien à perdre. Sa ténacité finira par payer, sans dissiper complètement la tristesse épaisse planant sur ces pages. ■

MARIE CHARREL

► *Les lendemains qui chantent* (Sælurík), d'Arnaldur Indridason, traduit de l'islandais par Eric Boury, Métailié, « Noir », 336 p., 22,50 €, numérique 15 €.

### EXTRAIT

« Mais Sophie! Mais pourquoi, Sophie!  
— Pourquoi? »  
La voici debout, agrippant le dos de sa chaise. « Je te l'ai dit à New York et à Ibiza, je te l'ai dit à Gênes et à Paris, l'an passé puis de nouveau cet été; je te l'ai dit et redit et rerdit et je t'explique pour la dernière fois: ce mariage est fini. C'est fini. Le mariage est terminé. » Elle hurle.  
« Je t'en prie, proteste-t-il, les mains sur les oreilles.  
— Je hurle pour que tu m'entendes, oui, je hurle: ce mariage est terminé.  
Il se rue vers la porte en bougonnant; elle le suit.  
« Tu ne vas pas t'en sortir comme ça.  
— Non, non. Je veux juste m'assurer que les enfants...  
— Les enfants sont à l'école et je me fiche bien que tout l'immeuble m'entende crier. CE MARIAGE EST TERMINÉ. »

VIES ET MORTS DE SOPHIE BLIND, PAGE 59

## Dernières images d'un éden rêvé

L'un des grands romans de l'écrivaine catalane Mercè Rodoreda, datant de 1967, paraît en français

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Merç Rodoreda (1908-1983) entendait peindre le monde. En livrant un panorama somptueux avec villa et jardins ouverts sur la mer, mais où s'invitent des gens qui en ternissent l'éclat. Le jardin bleu de son grand-père constitue le premier choc esthétique de l'autrice catalane. A ses yeux, le jardinier est un être à part, seul à dialoguer avec la flore. Aussi, quand elle renoue avec la littérature en écrivant *Le Jardin sur la mer*, installée à Genève après avoir fui le franquisme et passé vingt ans à chercher où poser ses valises, il est son porte-parole – avant la guerre civile espagnole (1936-1939), elle avait publié des contes et cinq romans, dont seul *Aloma*

(non traduit) trouvait grâce à ses yeux. Dans *Le Jardin sur la mer*, traduit pour la première fois en français, le narrateur est un vieux jardinier dont la mémoire s'est estompée. Témoin bienveillant, lui seul est capable de révéler ceux qu'on invisibilise. Entrepris à l'automne 1959, le roman n'est achevé que sept ans plus tard et publié en 1967. Dans l'intervalle, Mercè Rodoreda a livré un chef-d'œuvre, *La Place du Diamant* (1962; Gallimard, 1971). Pourtant, c'est bien avec *Le Jardin sur la mer*, évocation nostalgique d'un lieu dont la beauté est déjà minée par le désenchantement à l'œuvre dans la société catalane, que la romancière impose le territoire de sa langue, la sensualité d'un regard qui fixe, alors qu'elle est sur le point de s'effacer, l'image de l'édén rêvé, à proximité de Barcelone, au mitan des années 1950, seul espace de bonheur envisageable pour la femme de lettres.

Le monologue du narrateur ne s'attache pas à décrire sa pratique horticole, mais se concentre sur ce qui apparaît

comme un poste d'observation. Du jardin, on voit la propriété que M. Francesc et Mme Rosamaria viennent d'acquérir; on y croise leurs invités, et d'abord les artistes: Feliu Roca qui ne peint que la mer, dans ses nuances et ses humeurs, comme pour en percer l'âme, et Mademoiselle Eulàlia, à la vocation plus tardive, qui sur ses toiles fixe les humains au loin, célébrant les fleurs et le lieu avec méticulosité et sens du mystère (« Quand elle peignait le ciel on avait l'impression qu'il allait en sortir une voix... »).

### Six actes, un par été

D'une grande liberté, la jeune femme semble être le double romanesque de Mercè Rodoreda, qui fut également plasticienne, adepte du dessin, de la peinture et du collage, autant de défis du travail sur papier que l'écriture retrouvée intègre et prolonge. La galerie des personnages, pittoresque, évite toute caricature, tandis que la structure du roman emprunte à l'art dramatique: six actes, un

par été, avant que le domaine ne change à nouveau de propriétaire. Et un astucieux coup de théâtre à l'acte IV. « Le jour de l'Assomption de la Vierge Marie », un vieux couple, Andreu et Paulina, échappé d'un monde ancien qui jure avec l'écrit idyllique où il s'aventure, s'enquiert auprès de la maîtresse des lieux de ce qu'a pu devenir leur fils Eugeni. Ce qui pourrait bien modifier l'éclairage jeté sur chacun des acteurs de cette villégiature de rêve.

La se joue l'engagement social de Rodoreda. La splendeur affichée ne peut plus masquer ce qui est fané au jardin des délices. Le recueil de poèmes paru en 1980, *Voyages et fleurs* (Fédérop, 2013), confirme la noirceur d'un monde vu sans fard. Que reste-t-il des fragrances? ■

LE JARDIN SUR LA MER  
(Jardi vora el mar),  
de Mercè Rodoreda,  
traduit du catalan par Edmond Raillard,  
Zulma, 256 p., 21,50 €, numérique 13 €.

MARIE CHARREL

► *Les Lendemains qui chantent* (Sælurík), d'Arnaldur Indridason, traduit de l'islandais par Eric Boury, Métailié, « Noir », 336 p., 22,50 €, numérique 15 €.

# Franchir les Pyrénées avec Jean Rolin

L'ambulant écrivain a sué dans la montagne pour « Tous passaient sans effroi », hommage délicat à ceux qui ont échappé par cette route à l'occupation allemande

FABRICE GABRIEL

**A**l'origine des récits de Jean Rolin, il y a souvent la curiosité et la bougeotte, une envie de voir par soi-même, une soif de mieux connaître ce qu'ont d'abord suggéré les livres. C'est le cas de *Tous passaient sans effroi*, qui emprunte son titre à un vers célèbre de Vigny, en écho à la mort de Roland à Roncevaux... Le passage des Pyrénées qu'évoque l'écrivain est cependant plus tardif que celui du neveu de Charlemagne : il renvoie à tous ceux qui tentèrent de gagner l'Espagne depuis la France pendant la seconde guerre mondiale, avec des fortunes diverses et des destins contrastés. Certains sont célèbres, comme Walter Benjamin, qui se suicida à Port-Bou (Catalogne) ; d'autres peuvent être des héros un peu oubliés, tel l'aviateur américain Bud Owens, ou des inconnus remarquables, comme le jeune Philippe Raichlen, belle figure de résistant elle aussi vouée au suicide, puisqu'il se fera sauter avec une grenade en 1949.

La première caractéristique du livre est de leur rendre à tous un hommage délicat, qui évite le kitsch un peu ronflant des commémorations officielles ployant sous les gerbes, cérémonies dont se moque gentiment l'auteur. Sa manière est l'ironie douce, et parfois l'admiration franche, surtout quand il mesure, en allant lui-même sur ces chemins de montagne, ce qu'a dû être le courage de tant d'hommes en temps de guerre. « *Cette guerre*, explique-t-il au « Monde des livres », me fascine évidemment : je suis né à la fin



« Passagen », de Dani Karavan (1991-1994), monument à la mémoire de Walter Benjamin, à Port-Bou, en Espagne.

CORDIA SCHLEGELMILC/AKG-IMAGES

comme l'histoire de Jean-Pierre Melville, le futur cinéaste, et de son frère Jacques Grumbach, assassiné en 1942 par un passeur louche, Lazare Cabrero, dans des conditions qui, après la guerre, donneront lieu à un procès dont Rolin reconstitue le détail aussi étrange que captivant. C'est aussi ce qui le ramène à son père, grand résistant, qu'il évoque dans une scène magnifique, un dîner en tête-à-tête improvisé, passablement alcoolisé : « Il s'est mis, explique Rolin, à me décrire de manière purement cinématographique, sans du tout se faire valoir, le travail de l'artillerie dans la nuit du 11 au 12 mai 1944, à la bataille du Garigliano, dont je devais découvrir, en regardant un documentaire sur Jean-Pierre Melville, que celui-ci y avait également participé ! »

L'écrivain parle ainsi du réseau de coïncidences, ou du moins de correspondances, qui font avancer un projet d'écriture : pour *Tous passaient sans effroi*, ce fut encore la lecture du beau livre de Gérard Guégan sur Théodore Fraenkel (Fraenkel, un éclair dans la nuit, L'Olivier, 2021), ce médecin et poète surréaliste qui traversa lui aussi les Pyrénées à pied. « Cela me tentait de refaire son parcours, et je me disais que, si je ne le faisais pas maintenant, c'était rapide, car c'était sans doute la dernière période de ma vie où je pouvais essayer de grimper à 2500 mètres

pour atteindre un col pyrénéen... Il y avait donc une espèce d'urgence physique. »

Les archives ne suffisent-elles pas, pour partir sur les traces des « évadés » de la seconde guerre mondiale ? « Il me semblait, explique Rolin, que le minimum, pour évoquer cet aspect de la guerre, était que j'en éprouve un peu la difficulté physique, même si ce qu'on risque aujourd'hui, c'est seulement de se fouler la cheville... » Quoi qu'il en soit, il s'agissait bien de revenir à l'expérience effroyable que vécurent les marcheurs en fuite vers l'Espagne et qui fait fonctionner le titre par antiphrase. C'est Frédéric Boyer, l'éditeur et ami de longue date de

Rolin, qui s'est décidé pour le choix de ce vers hérité de la culture scolaire, mais un peu oublié aujourd'hui : « Roland gardait les monts ; tous passaient sans effroi ». « C'est cela qu'il fallait choisir, sans hésitation ! », assure-t-il, en s'amusant également de la blague qui permet de transformer « Roland » en « Rolin »... ■

Quant aux archives, qui participent directement de l'histoire du livre, leur exploration est devenue, en soi, un motif du récit : on sent chez l'écrivain un plaisir à raconter leur découverte, conforme à son goût des lieux en apparence anodins, musées de province à demi déserts, petits hôtels... « J'aime bien les archives spécialisées, confirme-t-il, qui sont souvent peu fréquentées, dans des locaux spacieux, avec un personnel très gentil... Leur consultation me donne l'occasion de voyager, par exemple à Aix-en-Provence [Bouches-du-Rhône], aux archives nationales d'outre-mer, pour Les Papillons du bagne [P.O.L, 2024], ou à Foix, aux archives départementales de l'Ariège, pour ce livre-ci. Je ne connaissais pas la ville, et j'aime ce genre de situation, en province, à l'hôtel... »

Il en reste quelque chose dans le style, qui n'est pas celui d'un historien professionnel mais d'un formidable écrivain « de passage », faussement dilettante et maître de l'autodérisson, qui sait aussi se montrer attentif aux détails de la nature. Un entomologiste du monde présent, et de notre histoire passée. ■

## CONCOMITAMMENT

# A Marseille, d'où fuir le nazisme

Uwe Wittstock ravive avec précision l'ambiance de la cité phocéenne à l'heure de la débâcle de 1940

**A**près un remarquable récit historique consacré à la prise du pouvoir par les nazis vue par les artistes et intellectuels de l'époque (*Février 33*, Grasset, 2023), Uwe Wittstock, journaliste littéraire et éditeur allemand, ancien correspondant du journal *Die Welt* à Paris, poursuit avec *Marseille 1940* son exploration de l'histoire de la période avec un invariable souci de l'exactitude des faits (« *Tout ce qui est raconté ici est attesté, rien n'a été inventé* ») et un remarquable sens de la narration. Un livre passionnant, constitué de courts chapitres qui restituent chronologiquement des fragments de vies saisis dans la panique et la confusion de l'histoire.

En mai 1940, alors que la Wehrmacht envahit la France, entre 8 et 10 millions de fugitifs se retrouvent sur les routes de l'exode. Parmi eux, plusieurs centaines d'exilés allemands et autrichiens, dont une précieuse communauté d'intellectuels et écrivains juifs ou militants antinazis, comme Franz Werfel (1890-1945), Hannah Arendt (1906-1975), Lion Feuchtwanger (1884-1958) et Walter Benjamin (1892-1940).

Plusieurs années après avoir quitté l'Allemagne, les voilà contraints de fuir de nouveau pour se mettre à l'abri de l'avancée des troupes allemandes. Uwe Wittstock raconte ces aventures épiques par de petites touches fugaces et diablement précises.

### Point de convergence

L'expérience des camps d'internement, par exemple, où certains se trouvent un temps séquestrés. Dans le camp de Gurs (Pyrénées-Atlantiques), qui n'est que « crasse et chaleur étouffante », Hannah Arendt s'étonne de l'obsession délirante des femmes pour les cosmétiques. Au camp des Milles (Bouches-du-Rhône), Lion Feuchtwanger se fait repasser chaque soir son pyjama par ses « serviteurs » (dont un ancien boxeur) avant d'aller deviser avec ses amis écrivains Wilhelm Herzog (1884-1960) et Franz Hessel (1880-1941), sous l'œil distant du peintre Max Ernst (1891-1976), qui est là lui aussi, mais « presque incognito », précise Wittstock.

Le point de convergence de ceux d'entre eux qui se sont échappés des camps d'internement ou de ceux qui ont pu traverser la ligne de démarcation, fixée en juin 1940, pour rejoindre la zone non occupée, c'est Marseille, dernier grand port français encore ouvert sur le monde. A travers le portrait du célèbre journaliste américain Varian Fry (1907-1967), qui sauva plus de mille écrivains et artistes en les cachant et en organisant, dans la cité phocéenne, leur départ pour le Nouveau Monde, Uwe Wittstock dépeint une extraordinaire aventure collective, notamment quand il raconte l'histoire de la Villa Air-Bel, une bastide louée par l'Américain, où cohabitaient les candidats au départ. En mai 1941, Max Ernst y exposa ses peintures accrochées aux arbres – dernière grande fête surréaliste avant la fuite. ■

AMAURY DA CUNHA

### MARSEILLE 1940.

QUAND LA LITTÉRATURE S'ÉVADE  
(*Marseille 1940*).  
*Die grosse Flucht der Literatur*,  
d'Uwe Wittstock,  
traduit de l'allemand  
par Olivier Mannion,  
Grasset, 494 p., 28 €, numérique 19 €.  
*Signalons*, du même auteur,  
par le même traducteur, la parution  
en poche de Février 33. L'hiver de la  
littérature, Le Livre de poche, 410 p., 9,40 €.

Le souvenir de l'oncle de l'auteur rejoignant la France libre a été l'un des éléments déclencheurs du livre

des années 1940... Le conflit, l'Occupation étaient encore très proches, et toute ma vie j'aurai été captivé par cette période, qu'avait vécue par exemple mon oncle Jef, que j'ai déjà évoqué dans *Le Pont de Bezons* [P.O.L, 2020] : ce personnage assez romanesque s'était engagé dans la "LVF", la Légion des volontaires français du fasciste Doriot, avant de déserter aussitôt pour traverser la France et gagner l'Afrique du Nord en passant par l'Espagne... »

Le souvenir de cet oncle rejoignant la France libre a été l'un des éléments déclencheurs du livre,

## Un lieu de mémoire escarpé



JEAN ROLIN aime les zones périphériques, les vadrouilles au petit trot, les destinations singulières à l'écart du tourisme ordinaire. Dans *Tous passaient sans effroi*, le territoire qu'il choisit d'explorer correspond à la frontière que font, entre la France et l'Espagne, les Pyrénées : inhabité pour lui, ce lieu de montagne est d'abord un lieu de mémoire, difficile à conquérir pour un marcheur plus rompu aux errances périurbaines qu'aux randonnées d'altitude... Son défi est donc physique (il s'es-

ouffle vite), mais d'abord historique, et bien sûr littéraire, à travers l'évocation très documentée des « évasions » qui eurent lieu dans cette région pendant la seconde guerre mondiale, aidées par de nombreux passeurs auxquels des stèles rendent hommage au fil du paysage. Les hommes qui s'enfuirent alors vers l'Espagne furent d'identité et d'origine diverses – « des aviateurs alliés, des réfractaires au STO, des résistants ou des juifs... » – et Rolin en livre la galerie à sa façon, mariant l'ironie à l'épopée dès son titre, emprunté à un poème célèbre d'Alfred de Vigny, *Le Cor*.

Nous déambulons ainsi d'un destin à l'autre, en nous arrêtant par exemple au cas du cinéaste Jean-Pierre Melville et de son frère Jacques Grumbach,

réistant abattu en 1942 par un passeur douteux, dans des zones où demeurent parfois floues les frontières du bien et du mal, de la réalité et des fictions interprétatives. C'est en tout cas le territoire favori d'un styliste dont l'élégance ne se dément jamais, même sur les chemins les plus escarpés. ■ FA. GA.

TOUS PASSAIENT SANS EFFROI,  
de Jean Rolin,  
P.O.L, 160 p., 18 €,  
numérique 13 €.  
*Signalons*, du même auteur, la parution  
en poche, à La Petite Vermillon, de  
Traverses, 144 p., 7,80 €; de Chemins  
d'eau, 368 p., 8,90 €; et de La Ligne de  
front, 224 p., 8,70 €.

FLORENT GEORGESCO

**U**n incendie ravage l'immeuble où le jeune Guillaume Erner vit avec ses parents. Ses voisins s'affolent. Ses parents, non. Lui qui est habitué aux cris, aux disputes, les voit soudain calmes, presque sereins. Survivants ayant perdu la plupart des leurs, des juifs polonais assassinés pendant la Shoah, ils savent depuis toujours que le monde peut s'évanouir en un instant. Ce sont des gens «adaptés à la catastrophe», résume le sociologue et journaliste, présentateur, depuis dix ans, de la matinale de France Culture.

Il définit son nouveau livre, *Judéobsessions*, comme un *yizkor buch*, un «livre du souvenir» en yiddish, où il dépose son héritage paradoxal, fait de perte, d'effacement, d'une identité qui ne peut se boucler que sur l'absence. «La folle tristesse qui m'entourait était liée au mot "juif"», écrit-il quand il évoque l'enfant «déraisonnablement grave» qu'il était, un enfant que «la mort accompagnait sans cesse». Avait-il d'autre issue que de devenir «un juif obsédé par les Juifs», qui n'arrêtera plus de suivre des sillons si profondément creusés?

Mais *Judéobsessions* n'est pas une autobiographie, ou plutôt il se transforme sans cesse en autre chose. Né, semble-t-il, d'une volonté de tout dire sur soi et les siens, le texte est percuté par les passions qui traversent la société, et voici Erner obligé d'en dire encore plus. Car l'époque, à son tour, s'est obsédée pour les juifs, dont il est en permanence question, singulièrement sur les réseaux sociaux - «Juifs et taxes sur l'essence, avec les "gilets jaunes", Juifs et vaccins, avec le passe "nazitaire", Juifs et Macron, avec Attali, Rothschild ou BHL, etc.», sans parler de Dieu-donné, de Soral...

Or, plus on discute des juifs, moins on écoute leur peur et leur révolte face à cette montée de

L'auteur constate que le mot «juif» et tous ceux qui l'accompagnent sont devenus «de pures constructions lexicales», vides de sens et malléables

l'antisémitisme, y compris quand elle se traduit en actes. Ilan Halimi, l'école Ozar-Hatorah de Toulouse, l'Hyper Cacher, Sarah Halimi... : Erner rappelle qu'à chaque crime, quels que soient son degré d'horreur et l'évidence

de ses motivations antisémites, des voix instillent le doute, quand d'autres, majoritaires, restent inertes, comme si ce qui arrive aux juifs ne méritait pas qu'on s'indigne et qu'on se soulève.

Pourquoi? La question hante le livre. Elle vaut par elle-même, comme un mantra de la désolation et de la colère. Mais elle permet aussi à Guillaume Erner d'ouvrir maintes pistes de réflexion, d'esquisser une série d'explications possibles, dont le nombre même témoigne de sa perplexité. C'est incompréhensible, ou trop compréhensible. Il se replonge dans l'histoire des différentes formes qu'a prises la haine anti-juive depuis l'Antiquité, revient sur l'affaire Dreyfus, sur l'impact de la Shoah, sur le négoïcisme, multipliant les grilles de lectures sociologiques, philosophiques, théologiques.

Au passage, il constate que le mot «juif» et tous ceux qui

l'accompagnent sont devenus de «pures constructions lexicales», vides de sens et malléables, où les fantasmes les plus anciens circulent dans le désordre, réactivés à tour de rôle selon les besoins d'une dramaturgie où les juifs sont réduits à l'état de symbole - au choix, du capitalisme, du déracinement, du pouvoir, du racisme, voire de la crise climatique... Quel rapport entretient par exemple le qualificatif «sioniste» avec le sionisme réel, quand on en affuble régulièrement un homme qui, comme Erner, écrit avoir «à l'égard du gouvernement israélien la même attitude que vis-à-vis du gouvernement kényan ou maltais: il [lui] est rigoureusement étranger»?

C'est, au demeurant, en juif de la diaspora, en Ashkénaze dont la famille a vécu et a été décimée en Pologne, qu'il écrit ce livre. Les juifs qui l'obsèdent sont ceux-là: ceux qui «peuvent être de par-

tout». Mais qu'en reste-t-il? A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, note-t-il, 90 % des juifs étaient en Europe; ce n'est plus le cas, aujourd'hui, que de 9 % d'entre eux, la plupart vivant désormais en Israël, et ce phénomène ne paraît pas devoir ralentir puisque, précisément, l'antisémitisme monte en Europe et qu'on regarde ailleurs.

«L'Israélien a pour vocation d'effacer (...) le Juif diasporique», finit par écrire Guillaume Erner, en une formule où se nouent tous les fils de ce livre touffu et savoureux, désordonné parfois, mais vivant, intense, attisé par un désir dont on comprend alors la nature: raconter une histoire qui «s'achève». Un *yizkor buch* est toujours à la fois un livre du souvenir et un geste d'adieu. ■

JUDÉOBSESSIONS,  
de Guillaume Erner,  
Flammarion, 300 p., 20 €,  
numérique 15 €.

## Un moment métropolitain de l'oppression coloniale

Dans un remarquable essai, Laurent Dornel étudie les travailleurs coloniaux employés en France en 14-18

ANDRÉ LOEZ

**D**urant la Grande Guerre, la France a recruté plus de 220 000 hommes dans ses colonies pour travailler en métropole. Un afflux d'hommes à la fois indispensables pour leur travail, et indésirables en raison de leur origine. *Indispensables et indésirables*: le titre du remarquable livre de Laurent Dornel décrit parfaitement l'inconfortable tension générée par ces recrutements massifs.

D'un côté, des besoins d'ouvriers sans précédent dans les usines d'armement et l'arrière-front, justifiant de recourir au réservoir apparemment inépuisable des colonies. De l'autre, l'inquiétude générée par la présence en France de travailleurs asiatiques et africains, dont les autorités redoutent les débordements, la promis-

cuité sexuelle ou, pire encore, des formes d'émancipation risquant de lézarder l'édifice colonial.

L'historien montre bien l'ampleur des efforts fournis pour encadrer et surveiller cette main-d'œuvre à la fois vitale et suspecte. Toute une bureaucratie s'improvise au cours des années 1915 et 1916 pour canaliser, contrôler, enregistrer les migrants que l'on fait venir de l'empire français (Afrique du Nord, Madagascar, Indochine) et même de Chine - un Etat souverain, mais qui fournit des travailleurs dépendants, surnommés «coolies», aux Occidentaux et à leurs empires depuis des décennies, ce qui explique que les 37 000 Chinois alors recrutés par la France se retrouvent eux aussi sous une tutelle coloniale.

Tous ces hommes sont en effet assignés aux tâches les plus rudes de l'effort de guerre, et surtout dans des conditions de subordination telles que Laurent Dornel peut à travers elles «saisir le colonialisme en métropole». De fait, c'est une transposition massive, et sans doute

sous-estimée jusqu'ici, de dispositifs de contrôle inégalitaires et impériaux sur le sol français qui s'opère alors.

Cantonnés dans des baraquements improvisés, sans liberté de déplacement, exposés à de lourdes punitions en cas d'infraction, communément étiquetés comme «indigènes» quelle que soit leur origine, ces travailleurs sont bien soumis à des formes d'encadrement strictes, qui tempèrent à peine quelques concessions culturelles ou religieuses, telle la création de «cafés maures» comme lieux de sociabilité pour les Nord-Africains.

Ces éléments concrets sont soutenus par une notion plus générale, appelée à un grand avenir, si l'on ose dire, et qui se construit durant la période: «l'indésirabilité» des colonisés, perçus comme n'appartenant pas à la «race blanche» et qu'on s'empressera de congédier, autant que possible, une fois les hostilités terminées. Le premier conflit mondial est ainsi un laboratoire tant pour les logiques de hiérarchisation raciale que pour les politiques d'immi-

gration choisie, redéployées ensuite dans d'autres contextes. C'est comme «indésirables» que pourront être rejetés, entre autres, des réfugiés juifs ou arméniens dans l'entre-deux-guerres, des Espagnols fuyant le franquisme, ou des immigrés issus des ex-colonies au sortir des «trente glorieuses».

S'il éclaire puissamment ces enjeux, *Indispensables et indésirables* veille cependant à ne pas s'enfermer dans un propos «doloriste», et consacre des pages neuves aux stratégies d'évitement et d'insubordination permettant aux travailleurs coloniaux de desserrer l'emprise établie, par des ruptures de contrat voire des protestations collectives. Un jalon d'importance pour l'historiographie de la colonisation et de l'immigration. ■

INDISPENSABLES ET INDÉSIRABLES.  
LES TRAVAILLEURS COLONIAUX  
DE LA GRANDE GUERRE,  
de Laurent Dornel,  
La Découverte, 350 p., 23 €,  
numérique 17 €.



ANNE-GAËLLE AMIOT

Avec l'intense «Judéobsessions», le sociologue et journaliste trace son autobiographie en miroir des passions que le judaïsme soulève dans la société

## Guillaume Erner en finit avec son obsession juive



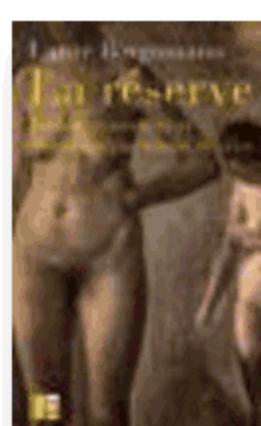
### L'esprit Grand Siècle

Qui ose encore vanter la «grandeur de l'esprit français»? Proclamation ou provocation, cette formule coiffe le volume réunissant une dizaine d'essais initialement parus, pour la plupart, dans la magnifique collection «L'un et l'autre» (Gallimard), où le genre du portrait s'ouvrira à la subjectivité, à la rêverie et à l'audace du style. La carrière de Jean-Michel Delacomptée, qui a longtemps travaillé dans la diplomatie culturelle avant de rejoindre l'université, illustre l'équilibre, vers lequel tendait cette collection, entre transmission d'un certain goût des lettres et respect d'une exigence d'érudition.

Un goût, une érudition qui ont ici pour objet quasi exclusif le Grand Siècle: celui de Racine, de La Fontaine, de Saint-Simon... Delacomptée note que les bibliothèques de Bossuet ne contenaient aucun roman: on mesure l'étrangeté à nos yeux d'un siècle où les Mémoires, les correspondances, les discours se trouvaient au centre des Belles Lettres (puisque on ne parlait pas encore de littérature). Mais descendons plus bas, là où se joue l'essentiel, à savoir la langue, celle hyperclassique d'un Bossuet comme celle, indisciplinée mais fulgurante, d'un Saint-Simon. Purs effets de style? Preuve à l'inverse, pour Delacomptée, d'un «sens de la grandeur» que nous aurions perdu. Car le portrait n'est jamais si beau que sur fond de déploration. Encore faut-il la partager. ■

JEAN-LOUIS JEANNELLE

► *Grandeur de l'esprit français. Dix portraits d'Ambroise Paré à Saint-Simon*, de Jean-Michel Delacomptée, préfaces de Guy Boley et Chantal Thomas, Le Cherche Midi, 1392 p., 39 €, numérique 25 €.



### Ce qui reste

«Imaginer un courage à portée de chacun»: l'horizon que Laure Borgomano donne à sa recherche est, au premier regard, aussi large que flou, et l'on peut se méfier en entrant dans cette enquête sur la «puissance de résistance» que représente, selon la philosophe et sémiologue, la «réserve» prise dans toutes ses acceptations, aussi bien comme attitude de retrait que comme ressource mise de côté pour plus tard. Mais on se prend bientôt au jeu, avant de comprendre que c'est loin d'en être un.

L'autrice a longtemps côtoyé les conflits mondiaux à la représentation permanente de la France à l'OTAN. Elle a, par ailleurs, une connaissance fine de la littérature concentrationnaire et de la pensée antitotalitaire. La virtuosité conceptuelle n'est qu'une manière pour elle d'approcher au plus près les réalités qu'elle veut saisir, dont l'enjeu, aujourd'hui plus que jamais, se révèle existentiel. Comment tient-on quand rien ne tient? Quelle voie s'ouvre pour les gens ordinaires dans des temps paroxystiques, qui semblent ne laisser de place qu'aux salauds et aux héros? Une «éthique discrète, acceptant la finitude» émerge de ce voyage au bout du compte passionnant à travers les formes les plus invisibles que peut prendre ce qui, parfois, reste quand tout s'effondre: la dignité humaine. ■ FL GO

► *La Réserve. Pudeur, ressources et résistance par temps de crise*, de Laure Borgomano, préface de Ghislain Waterlot, Labor et Fides, «Le champ éthique», 306 p., 24 €, numérique 16 €.



Bientôt, il existera un marché des crédits d'extinction. Une aubaine pour certains ? « Poisson poison », de Ned Beauman, fable cruelle

## La vengeance du lompe venimeux

### SCIENCE-FICTION

HUGUES ROBERT

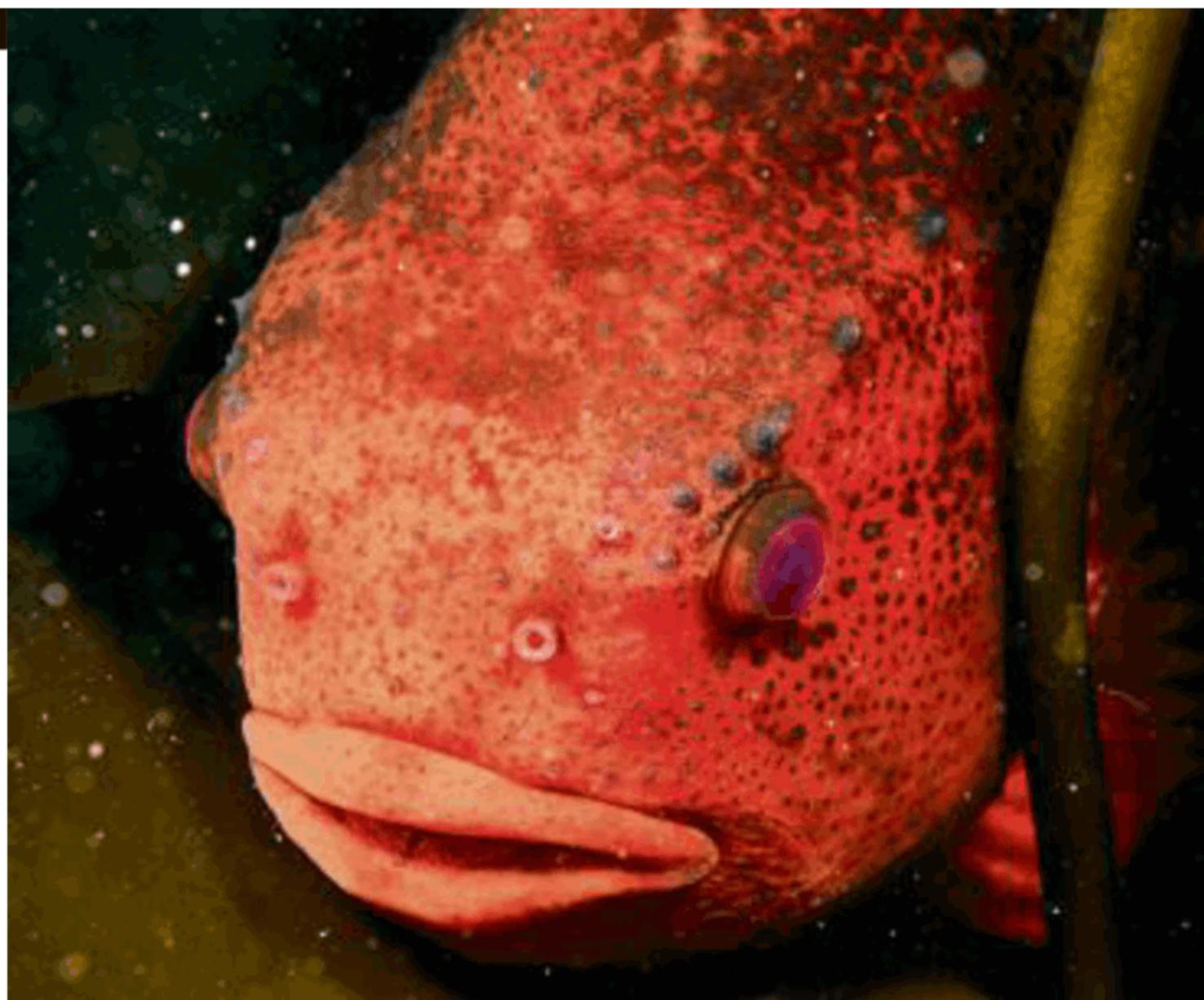
Il y a un peu plus de dix ans, la revue littéraire *Granta* comptait Ned Beauman parmi les plus prometteurs jeunes écrivains britanniques, ce que devaient amplement confirmer *L'accident de téléportation*, sélectionné pour le Booker Prize en 2012 (éd. Joëlle Losfeld, 2015), et *Glow*, célébré unanimement outre-Manche pour son intelligence foisonnante et pour son inventivité stylistique (éd. Joëlle Losfeld, 2017). Avec son cinquième roman, *Poisson poison*, l'auteur, né en 1985, signe une entrée fort réussie en science-fiction, couronnée par le prestigieux prix Arthur C. Clarke en 2023.

En science-fiction, tout commence souvent par une hypothèse et un pas de côté de l'imagination. Et si, à l'image du marché des crédits-carbone, créé pour lutter contre le réchauffement climatique, avec ses fraudes, ses pièges et ses illusions, un marché des crédits d'extinction avait été bâti, après la mort du dernier panda géant, pour lutter contre la disparition des espèces animales ?

Dans le cadre de cette anticipation à court terme (l'auteur souligne malicieusement en introduction qu'à l'exception du taux d'inflation de la monnaie tout se passera comme il l'écrira), *Poisson poison* introduit son héros improbable et silencieux : c'est le lompe venimeux, un poisson de la Baltique dont le dernier habitat connu est à présent menacé par les robots extracteurs d'une entreprise minière.

#### Le coût d'une espèce

Une scientifique rédige la version finale de son évaluation sociocognitive du poisson en question, ce qui a son importance : l'extinction d'une espèce coûte une certaine somme, intégrée aux comptes de l'entreprise qui la cause, mais s'il s'agit d'une espèce réputée intelligente (selon des critères en permanence négociés au sein d'une commis-



Un lompe (*Cyclopterus lumpus*). SCOTT LESLIE/MINDEN PICTURES/BIOSPHOTO

sion mondiale ad hoc), l'indemnité est multipliée par 13. Une erreur de routage envoie les robots miniers à l'assaut du manganèse promis sans attendre ce rapport d'évaluation. Un piratage monumental des cinq biobanques conservant l'ensemble des informations sur les espèces animales déjà ou bientôt disparues se déroule au même moment. Voilà qui semble sceller le triste sort du lompe venimeux, mais qui précipite surtout dans l'abîme l'imprudent responsable des crédits d'extinction au sein du conglomérat minier, qui avait justement imaginé une fraude invisible... sauf accident catastrophique comme la conjonction impossible qui vient de se produire.

A partir de cette intrigue aussi savoureuse que baroque, Ned Beauman a construit un remarquable roman, entre thriller et science-fiction, vertigineux récit de business, d'écologie et d'espionnage industriel, placé sous le double signe de la tragédie et de la farce. Mêlant avec un farouche brio le cynisme ordinaire et l'avidité occasionnelle, les obsessions des uns et les bons sentiments des autres, *Poisson poison* orchestre une fabuleuse échevelée, technologique, économique et philosophique. A l'heure où l'intelligence artificielle est dans tant de bouches, l'intelligence animale semble ici à l'honneur : l'auteur a pourtant su introduire une convergence rusée de ces deux notions ô combien piégeuses, pour un résultat plein d'humour noir, de cruauté joyeuse et de réflexion spéculative. ■

### HUMOUR



## Pierre Dac, ça s'arrange

PEUT-ON TAPISSER UNE CHAMBRE DE JEUNE FILLE AVEC DU VEAU FROID ? Intégrer au gouvernement un ministre des pléonasmes ? Fumer du saumon, pour remplacer le tabac devenu trop cher ?

Pionnier de l'humour absurde, André Isaac, alias Pierre Dac (1893-1975), est mort il y a tout juste cinquante ans, et c'est un régal de se plonger dans les loufoqueries en tout genre qu'il composait pour son hebdomadaire *L'Os à moelle*, de 1938 à 1940, et qui sont republiées à l'occasion de cet anniversaire.

Même si certains traits d'esprit tombent aujourd'hui à plat, nombre d'éditoriaux, petites annonces et autres nouvelles en trois lignes font encore sourire : « De Chaville. Rien à signaler, sauf à 13h35 précises, il a bien failli se passer quelque chose, mais ça s'est arrangé. » Quant aux brèves glissées ça et là par l'équipe du « Gorafi », elles fournissent un prolongement contemporain bienvenu : « Shrinkflation : 78 % des millefeuilles vendus seraient des cinqcentsfeuilles. »

Les pages les plus saisissantes, cependant, restent celles de la montée vers la guerre, quand Pierre Dac prend pour cible Hitler et Mussolini. En octobre 1938, par exemple, il remercie poliment « M. Hitler » pour l'alliance franco-britannique tout juste nouée : « S'il n'avait tenu des discours incendiaires et fait peser la menace de guerre sur le monde », rien ne serait arrivé. « Alors ? Une conclusion s'impose, claire et formelle, c'est à Adolf Hitler que nous sommes redatables de la tranquillité heureusement recouverte. » Soudain, l'humour léger comme une bulle de savon devient éminemment subversif.

Encore quelques farces et attrapes (Hitler serait atteint d'une étrange « fièvre aphétuse » provoquant des « beuglements »), et *L'Os à moelle* cesse de paraître en juin 1940, au bout de 109 numéros. « C'est une formule chimique bien connue, l'os à moelle se dissout au contact du vert-de-gris », commente Dac, pince-sans-rire. Après quelques détours, il deviendra l'un des « speakers » de Radio-Londres en 1943. Et lancera *L'Os libre* en 1945. ■ DENIS COSNARD

► *L'Os à moelle*, de Pierre Dac, avec « Le Gorafi », Omnibus, 368 p., 24 €, numérique 15 €.

### BANDE DESSINÉE

## Rapports de force

LA LIBERTÉ A PARFOIS UN GOÛT AMER. Lorsque Raphaëlle, 19 ans, quitte le nid familial et s'installe à Paris pour ses études d'architecture, ses parents lui donnent 200 euros, « pour le mois ». Ceux-ci ont vite fondu, et lorsqu'un homme de 42 ans lui propose, sur un site de rencontre, de payer pour un rendez-vous, la tentation d'accepter est trop forte. Doucement, sans violence ni à-coups, la jeune femme glisse vers la prostitution de luxe, parallèlement à une vie étudiante d'apparence banale.

L'album, le premier signé par Sixtine Dano, est percutant par ce qu'il montre, sans vouloir trop démontrer. La précarité étudiante, bien sûr, qui frappe aussi bien les femmes que les hommes. Mais aussi la violence générée par les rapports de pouvoir, fondés sur le genre, l'âge ou la position sociale. C'est le professeur qui, en début d'année, ne demande aux étudiants de n'acheter qu'un livre, celui qu'il a écrit ; le garçon, en soirée, qui parvient à imposer un rapport sans préservatif ; le petit ami qui rompt après avoir fait l'amour, quelques heures après avoir dit « Je t'aime ». Le graphisme, léger et réaliste, vient souligner avec force la triste banalité des mécanismes de domination. ■

ADRIEN LE GAL

► *Sibylline. Chroniques d'une escort girl*, de Sixtine Dano, Glénat, 264 p., 22,50 €, numérique 16 €.



GLÉNAT

### ILLUSTRE



## Destins en noir et blanc

DANS LA SAGA DES HÉROS OUBLIÉS, c'est au tour de Malcolm Lowry (1909-1957) et d'Alberto Giacometti (1901-1966) d'être racontés par Frédéric Pajak, dans le dixième volume de son *Manifeste incertain*. Intitulé *Les Étrangers*, il raconte le destin de deux artistes qui quittèrent leur terre pour réaliser leurs œuvres. On rencontre Malcolm Lowry, alcoolique maniaque-dépressif aux relations tumultueuses et à l'art incompris. Puis le sculpteur et peintre Alberto Giacometti, enfant prodige et génie tourmenté. Le livre de Pajak parcourt ces existences dans le tourbillon de leurs déplacements. Du Cheshire à Cuernavaca (Mexique) pour l'écrivain, d'une vallée reculée de la Suisse orientale à Paris pour le sculpteur. Car Frédéric Pajak possède le double talent de l'écriture et du dessin : *Les Étrangers* mélange mots, extraits de correspondances, notes de voyage personnelles et dessins charbonneux auxquels le noir et blanc confère un aspect nostalgique. Les illustrations prolongent le récit, donnant une réalité tangible aux cauchemars de Lowry et aux inspirations de Giacometti. L'iconographie permet de dire la mélancolie, la solitude, les chimères. C'est à un rythme effréné que l'on dévore ces vies, l'œil ne pouvant se lasser de découvrir, à chaque page, un nouvel échafaudage entre le texte et l'image. ■ THÉO EBERHARDT

► *Les Étrangers. Malcolm Lowry, Alberto Giacometti*.

*Manifeste incertain 10*, de Frédéric Pajak, Noir sur blanc, 272 p., 26 €.

### POÉSIE

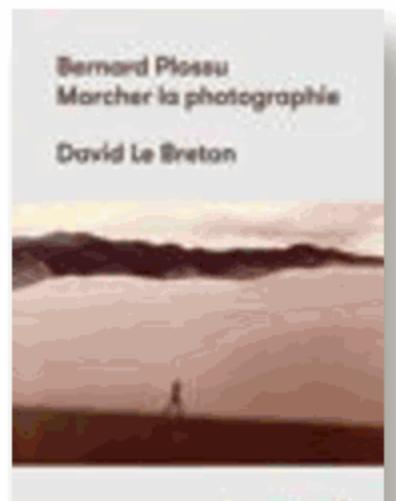
## Sortir du tunnel



AVEC REVIVRE, son premier livre, Elsa Eskenazi s'attache à casser le vers en mille morceaux, à faire revivre la poésie par l'impact de la parole. Il y a deux personnages, deux voix : une grande soeur et son petit frère. Tous deux mènent une existence itinérante, passent « de place de village à place de marché place de parking monument aux morts ». Un jour, la soeur vend son frère à un cirque, pour vivre, pour revivre, débarrassée de cet être emblant, libre de ses mouvements. L'aveu est si difficile à prononcer que les mots s'éparpillent sur le papier, forment des calligrammes insensés : les blancs, les retours à la ligne, les points utilisés à outrance envahissent la page. Ces cicatrices annoncent l'affaissement de la prose. Plus tard, autre part, la jeune femme explore avec une géologue un tunnel où elle découvre une boîte remplie de corps. Ce sont ses morts. Rien n'est perdu. Les deux femmes sortent de l'autre côté de la galerie. Le poème se mue alors en un cri de rage et d'indignation : « La société. Les Atrides. Un festin. Toujours entre eux par contre. C'est bien quand c'est clos. » *Revivre* s'achève sur une inspirante invitation au voyage. Une proposition d'emprunter la « contre-allée mais dans l'autre sens », hors de la portée des puissants et des nantis : « On refait le monde. » ■ ÉLIE PILLET

► *Revivre*, d'Elsa Eskenazi, Le Bunker, 96 p., 15 €.

### PHOTOGRAPHIE



## Ne dire le vrai

LE PHOTOGRAPHE BERNARD PLOSSU, né en 1945, est un infatigable marcheur, arpenteur du proche et du lointain. Avec le même outil de travail depuis les années 1970 (un Nikon argentique FM2), il photographie tout ce qui aiguise son regard : l'intimité familiale, ses voyages solitaires aux quatre coins du monde dans le sillage des poètes de la Beat generation, avec lesquels il partage ce goût pour l'improvisation et la contemplation. Ses photographies sont douces et simples, jamais spectaculaires. L'enjeu de ses prises de vue consiste à représenter humblement le visible, sans jamais l'enferrer dans un système de pensée ou de vision. Le livre que lui consacre David Le Breton, professeur de sociologie à l'université de Strasbourg, est une passionnante manière d'éclairer une démarche photographique par essence silencieuse. « Les photos de Bernard Plossu donnent le sentiment d'un lieu ou d'une scène, d'un visage ou d'un objet, elles ne sont jamais dans la prétention de dire le vrai », écrit-il. Au fil de chapitres qui retracent ce long parcours de vie et d'images, l'auteur égrène quelques pistes pour cerner Plossu. Photographe de la délicatesse, archer zen dialoguant rigoureusement avec le hasard, comme Henri Cartier-Bresson (1908-2004), mais aussi grand cinéphile, Bernard Plossu a fait de la photographie le prolongement de son regard, et, de la fixité de ce médium, une trépidante succession d'instantanés pour habiter le monde en le traversant. ■ AMAURY DA CUNHA

► *Bernard Plossu. Marcher la photographie*, de David Le Breton, Médiapop, 120 p., 12 €.

**La Grande Sophie**

# «J'ai eu besoin d'imaginer une présence consolante»

**L'autrice, compositrice et interprète signe un premier livre, «Tous les jours, Suzanne». Elle y évoque sa vocation, sa carrière – et ses doutes aussi – à travers des lettres adressées à une interlocutrice imaginaire**

FLORENCE BOUCHY

**F**ranoise Hardy lui avait fait remarquer, lors de leur première rencontre, qu'elle était d'une «ponctualité militaire». La Grande Sophie le revendique même dans *Tous les jours, Suzanne*, son premier livre : «Je suis toujours ponctuelle, d'ailleurs quand je ne le suis pas ça inquiète.» Raison suffisante, semble-t-il, pour s'alarmer lorsque la chanteuse pop devenue écrivaine n'est pas au rendez-vous qu'on lui a fixé en visioconférence. A Dublin pour quelques jours de repos, elle a en fait oublié de prendre en compte le décalage horaire. Rattrapée au vol, alors qu'elle sortait marcher sous la pluie, l'autrice, compositrice et interprète apparaît sur l'écran en parka, cheveux emmêlés par le vent et tout sourire.

On n'ose pas demander à celle qui, dans son quatrième album, *La Suite...* (2005), chantait ses séances chez le «psy psy chanalyste» s'il s'agit d'un acte manqué. Cela nous conduirait un peu vite à la question de l'identité de cette fameuse Suzanne. Et aux suppositions que l'on ne peut s'empêcher de faire en lisant la centaine de lettres que l'écrivaine adresse à cette interlocutrice imaginaire. Au fond, se dit-on, elle pourrait bien être tout simplement sa thérapeute. Mais, par pudore ou par goût du mystère, l'écrivaine-chanteuse préfère à l'évidence maintenir incertain le statut de sa correspondante. Pour ne pas risquer de gommer la poésie de cet échange épistolaire à sens unique, où La Grande Sophie se retourne sur sa carrière et sur la vie d'une femme née en 1969, il faut s'en tenir aux explications qu'elle donne dans son livre, et qu'elle reprend lorsqu'on la rencontre.

«J'ai créé Suzanne à un moment un peu douloureux de ma vie», explique-t-elle. «J'ai eu besoin d'imaginer quelqu'un qui puisse m'écouter et me comprendre, une oreille bienveillante, une sorte de présence consolante. La première lettre que je lui ai écrite, c'est la chanson que l'on trouve sur l'album *La Place du fantôme* [2012]. Et, depuis, le public me demande Suzanne à chaque concert.» Elle ajoute :

«Notre correspondance ne s'est jamais interrompue. Je lui ai écrit dans ma tête depuis toutes ces années. Je l'imaginais dans le public quand j'avais besoin de me rassurer, elle a vécu sa vie avec moi sur scène.» Même si c'est un prénom qui revient à la mode, précise-t-elle, elle l'a «choisi parce qu'il évoque d'abord une génération un peu ancienne». «C'était important pour moi, insiste-t-elle, que cela soit une femme mûre, qui puisse avoir traversé ce que j'ai vécu.»

Figure de ce qu'on a appelé la «nouvelle scène française» dans les années 1990, cette autodidacte revendiquée a longtemps chanté dans les bars et les rues, gagnant sa vie «au chapeau», avant de pouvoir publier un premier album, en 1997, *La Grande Sophie s'agrandit*. Elle n'a eu de cesse de démentir le sombre avenir que certains producteurs lui prédisaient : à 28 ans, elle était, selon eux, «trop vieille» pour percer.

**«La trajectoire d'une chanson»**  
Peut-être, ainsi, n'est-ce pas un hasard si sa notoriété a explosé avec *Du courage*, un titre qui lui est venu alors qu'elle éprouvait fatigue et lassitude, portant sa guitare et sa grosse caisse en montant les escaliers qui la conduisaient à son petit appartement parisien. Faisant d'elle par la même occasion, presque à son corps défendant, une figure politique. Aux élections européennes de 2004, le Parti socialiste lui avait en effet demandé d'illustrer avec ce titre son clip de défense des acquis sociaux. Avant de reprendre, sans son autorisation, le morceau pour l'ouverture de tous ses meetings. «En interview, écrit-elle, on ne me parlait plus que de ça.» Mais peu importe, c'est «curieux et intéressant, la trajectoire d'une chanson», écrit-elle à Suzanne, *on ne maîtrise pas le chemin que va parcourir un son*.

Premier disque d'or avec *Et si c'était moi* (2003), première Victoire de la musique en 2005, catégorie «révélation scène», deuxième disque d'or avec *La Suite...*, nouvelle Victoire de la musique en 2013, catégorie «meilleur album», pour *La Place du fantôme...* Construite pas à pas, la carrière de La Grande Sophie suit

son cours, l'artiste explore de nouveaux chemins musicaux, son originalité et sa créativité continuent de séduire son public. En 2023, pourtant, *La Vie moderne*, son dernier album en date, ne trouve pas l'écho auquel elle était habituée.

«Depuis que j'ai commencé, je sais que c'est un métier difficile», explique-t-elle.



La Grande Sophie, chez elle, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), en janvier. CORENTIN FOHLEN/DIVERGENCE

**Parcours**

**1969** Sophie Huriaux naît à Thionville (Moselle).

**1997** Sortie de son premier album, *La Grande Sophie s'agrandit*.

**2004** «Du courage», tube du troisième album, *Et si c'était moi*.

**2005** Première Victoire de la musique (révélation scène).

**2012** «Suzanne», «Ne m'oublie pas» (dans *La Place du fantôme*, meilleur album aux Victoires de la musique 2013).

**2023** *La Vie moderne*, son dixième album.

Mais, comme j'étais déterminée depuis l'enfance à faire de la chanson ma vie, rien ne pouvait m'arrêter. J'ai entendu des phrases sur mon âge depuis mes débuts, cela ne m'atteignait pas trop, je suivais ma route et je rencontrais le public. Pourtant, vers la cinquantaine, j'ai commencé à être un peu déstabilisée malgré tout. Entendre des affirmations comme «tu ne fais pas partie de la génération Z», «tu ne peux pas faire ci ou ça», ça a commencé à me peser.»

C'est pour «retrouver confiance» en elle que l'artiste a choisi de s'adresser de nouveau à Suzanne. Lui écrire tous les jours, et coucher sur le papier, cette fois, tous les mots qu'elle voulait lui confier. Une façon de ressaisir son expérience à travers le langage. Quand on lui demande ce qui a été le plus difficile dans cette entreprise, La Grande Sophie répond, sans surprise, qu'il lui a fallu apprendre à écrire sans la musique. Non que l'inspiration lui vienne seulement des mélodies qui la traversent, mais, dépourvus de la musique, les mots lui paraissent beaucoup plus «impudiques».

Passé cette barrière, sa créativité a trouvé à s'épanouir avec autant de joie que de détermination. Car celle qui ne voit pas pourquoi on devrait moins s'amuser à 55 ans qu'à 25 sait aussi que, dans son métier, tout viendra toujours d'elle. Rien ne sera donné. «Contrairement aux acteurs qui doivent attendre qu'un réalisateur désire travailler avec eux, précise-t-elle, moi, je dois produire ma musique. Je dois être à l'initiative de tout ce que je fais.» Ce livre, résume-t-elle, «c'est aussi une grande satisfaction, parce que cela me ressemble bien de me jeter à l'eau : faire des choses par moi-même, explorer de nouvelles voies, improviser, créer. C'est ce qui me met en joie. Et c'est cette joie qui me permet de créer».

**Le goût de la scène**

Si elle apprécie beaucoup d'aller dans les librairies et les festivals à la rencontre des lecteurs, le goût de la scène n'est jamais loin chez cette artiste qui a pour habitude de «prendre à partie» le public, d'interagir avec lui de façon spontanée, et d'improviser selon ses réactions. Quitte à être un peu «sans filtre», dit-elle, parce qu'elle aime par-dessus tout «se jeter sans filet». Raison pour laquelle, sans doute, il lui a paru évident de concevoir aussi un spectacle adapté de son livre, avec la metteuse en scène Johanna Boyé, en tournée actuellement. Qu'elle nous

**EXTRAIT**

«J'analyse assez peu la musique, j'aime la recevoir avec fraîcheur et qu'elle provoque quelque chose en moi.

Tu sais quoi, Suzanne? On est tous terrorisés devant ce storytelling. Oui, tous. Nous, ce qu'on adore, c'est écrire des chansons et parfois tu ignores d'où elles viennent, ni pourquoi ni comment elles te viennent.

Suzanne, a-t-on encore le droit de garder un jardin secret? C'est une vraie question. Tu vois, ce que j'apprécie chez toi, c'est que tu ne fais pas de grands déballages. C'est aussi ce qui me plaisait quand j'étais petite en observant Catherine Denève : le mystère. Je ne sais pas pourquoi on veut toujours assassiner le mystère alors que c'est l'élément le plus intéressant.

Je file, j'ai un zoom dans dix minutes et je préférerais ne pas ressembler à mon oreiller froissé! Mon Dieu, les zooms.»

TOUS LES JOURS, SUZANNE,  
PAGES 118-119

**Lecture complice**

EN CENT LETTRES, adressées à une certaine Suzanne qu'elle affuble de tous les petits noms affectueux lui traversant l'esprit, La Grande Sophie retrace, dans *Tous les jours, Suzanne*, sa vocation et sa carrière d'autrice, compositrice et interprète emblématique de la «nouvelle scène française».

Née en 1969, la chanteuse de *Martin* (2001), de *Du courage* (2004), de *Suzanne* (2012) ou de *Hanoï* (2015) a connu un succès progressif qui l'a confortée dans les vertus du travail et dans son énergie déterminante à vivre de sa passion. Lors-

que, autour de la cinquantaine, le succès est moins éclatant, elle ne peut s'empêcher de se demander si, comme on le lui a dit si souvent, plus ou moins cruellement, son heure n'est pas passée.

Si le premier livre de La Grande Sophie intéresse et touche sans chercher à apitoyer, c'est qu'il ne se déprend jamais d'une forme de légèreté gracieuse, lui permettant d'aborder les sujets les plus sérieux par un prisme ludique témoignant de la vivacité de son imagination verbale, et renvoyant dans les cordes ceux qui pensent que l'énergie créatrice se périme.

En s'adressant à Suzanne, quelle que soit la personne, réelle ou imaginaire, que désigne ce prénom, l'écrivaine instaure avec les lecteurs une complicité similaire à celle qu'elle établit lors de ses concerts avec des spectateurs et des auditeurs auxquels ses chansons, comme ses textes, sont toujours véritablement adressées. La marque d'un lien indéfectible entre un public et une artiste qui ne laisse pas de surprendre. ■ FL. B.

TOUS LES JOURS, SUZANNE,  
de La Grande Sophie,  
Phébus, 240 p, 21 €, numérique 15 €.

invite immédiatement à venir voir pour prolonger le plaisir de la lecture, en entrant «dans les coulisses du livre et de la création musicale».

Au moment de la quitter et de la laisser partir marcher sous la pluie – non sans lui avoir promis qu'aucune capture d'écran de cette rencontre en parka ne serait conservée –, on ne peut s'empêcher de lui demander pourquoi elle n'évoque jamais, dans son livre, *Ne m'oublie pas*, l'un de ses grands succès. Elle ne s'était pas aperçue de ce joli acte manqué. Sans doute, réalise-t-elle, parce que le thème de la chanson, la trace qu'on laisse dans la vie des autres, «est celui de [sa] vie». Et que ce livre en constitue, à lui seul, une belle caisse de résonance. ■